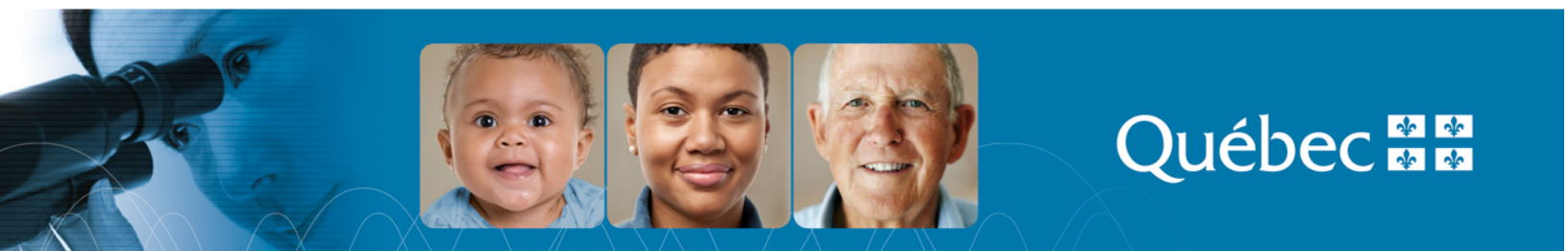


FONDS DE RECHERCHE  
DU QUÉBEC – SANTÉ

## **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016-2017**





## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------|----|
| LETTRE À LA MINISTRE                                                             | 3  |
| DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS        | 5  |
| PARTIE I : LE FONDS EN BREF                                                      | 7  |
| PARTIE II : L'ANNÉE EN BREF                                                      | 11 |
| PARTIE III : LES RÉSULTATS                                                       | 15 |
| PARTIE IV : APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES | 67 |
| PARTIE V : ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017                   | 69 |
| ANNEXES                                                                          | 85 |



## LETTRE À LA MINISTRE

Madame Dominique Anglade  
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Ce document présente les principaux résultats atteints cette année au regard des objectifs du Plan d'action 2016-2017.

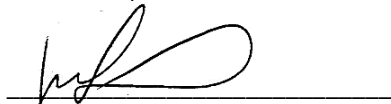
Le FRQS a continué de soutenir l'excellence de la relève scientifique par l'octroi de bourses de formation et de bourses de carrières. En termes d'appui financier aux regroupements de chercheuses et chercheurs, notons le lancement du programme révisé des réseaux thématiques de recherche, qui favorise la synergie entre les infrastructures de recherche du Québec, et le soutien aux 17 centres et instituts FRQS. Le Fonds a continué de promouvoir activement la recherche auprès des instances gouvernementales et des dirigeants des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du réseau de la santé.

Le FRQS a poursuivi ses efforts de collaboration avec des partenaires publics et privés relativement aux défis de santé du Québec, et ce, afin d'accroître la compétitivité et le rayonnement de la recherche québécoise. Mentionnons le lancement de l'Oncopole, un projet novateur et mobilisateur, unique en son genre, de recherche et d'innovation en oncologie, issu d'un partenariat avec le privé. Sur le plan national, le FRQS a maintenu son appui à l'Unité SOUTIEN SRAP (Stratégie de recherche axée sur le patient) du Québec afin de renforcer la recherche en soins et services de première ligne. À l'international, il a augmenté ses ententes qui facilitent l'insertion des chercheuses et chercheurs québécois dans de grands projets de collaboration et stratégies de recherche. En termes de réalisations interFonds, soulignons le lancement du Réseau Québec maritime, de même que la tenue d'une journée d'étude sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherche collectives co-organisée avec la Fondation canadienne pour l'innovation.

L'année 2017-2018 s'ouvre avec l'annonce d'un financement supplémentaire de 180 M\$ pour les Fonds de recherche du Québec au cours des cinq prochaines années, le gouvernement réaffirmant ainsi le caractère stratégique des Fonds dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Ce financement additionnel permettra de renforcer le soutien aux meilleurs talents, d'accroître la compétitivité des regroupements et équipes de recherche, et de répondre aux grands défis du Québec que sont le développement durable et la lutte contre les changements climatiques, les changements démographiques, ainsi que l'entrepreneuriat et la créativité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion, OC, CQ, Ph. D., MSRC

Le directeur scientifique,



Renaldo Battista, M.D., M.P.H., Sc.D., F.R.C.P. (C)



## DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion 2016-2017 relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce Rapport annuel de gestion 2016-2017 décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Santé. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2017.

Le scientifique en chef du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Quirion', written over a horizontal line.

Rémi Quirion, OC, CQ, Ph. D., MSRC

Le directeur scientifique,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Renaldo Battista', written over a horizontal line.

Renaldo Battista, M.D., M.P.H., Sc.D., F.R.C.P. (C)



# LE FONDS EN BREF

## PARTIE I

Le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) est un organisme subventionnaire gouvernemental instauré en vertu de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chap. M-15.1.0.1). Cette loi remplace la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (RLRQ, chap. M-30.01). Le 1<sup>er</sup> juillet 2011 entrait en vigueur le projet de loi 130 qui venait, entre autres, restructurer les Fonds subventionnaires du Québec. Désormais regroupés sous la bannière « Fonds de recherche du Québec » (FRQ) et dirigés par le scientifique en chef, les trois Fonds (Nature et technologies, Santé, Société et culture) conservent leur mandat, qui est de promouvoir et soutenir financièrement la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs au Québec dans leur secteur respectif. Cette refonte vise principalement à établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, à accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle auxquels le Québec doit faire face. Ce regroupement a aussi comme objectif d'améliorer l'efficacité administrative, et ce, en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance et les principes de développement durable.

### MISSION

Le FRQS a pour mission d'agir comme catalyseur de la recherche en santé au Québec en planifiant, coordonnant et soutenant le développement de l'ensemble des secteurs de la recherche publique en santé humaine; en favorisant l'émergence de partenariats de recherche avec le secteur public, l'industrie et le milieu caritatif; en maximisant les retombées de la recherche sur la santé des citoyens, sur le développement économique et sur le rayonnement du Québec au Canada et au niveau international.

### VISION

C'est en comptant sur les acquis humains, scientifiques et organisationnels que le FRQS entend rehausser la compétitivité nationale et internationale des chercheurs et des équipes de recherche du Québec :

- en consolidant les assises du financement de la recherche publique en santé, en particulier à travers ses programmes de bourses de formation, de bourses de carrière et de subventions aux centres de recherche;
- en soutenant un certain nombre d'initiatives stratégiques qui tirent profit du capital d'excellence existant au sein de ses centres, groupes et réseaux de recherche, d'une part, et au moyen de son programme de subventions, d'autre part;
- en assumant pleinement son rôle de leader de la communauté de recherche en santé du Québec à travers la poursuite de ses efforts de réseautage, de coordination et d'harmonisation des forces en présence.

### VALEURS

Dans toutes ses interventions, le FRQS entend agir en se guidant sur quatre ensembles de valeurs :

- Excellence et rigueur • Intégrité et professionnalisme
- Concertation et synergie • Audace et avant-gardisme

## DOMAINES DE RECHERCHE

Appareil locomoteur et arthrite • Cancer • Génétique humaine • Maladies infectieuses et immunitaires • Neurosciences, santé mentale et toxicomanies • Nutrition et métabolisme • Santé circulatoire et respiratoire • Santé de la mère, des enfants et des adolescents • Santé des populations • Santé différentielle des sexes • Services de santé • Vieillesse

## PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

### BOURSES DE FORMATION

- Bourses de maîtrise et de doctorat en recherche
- Bourses de maîtrise et de doctorat pour les étudiants en médecine
- Bourses de maîtrise et de doctorat en recherche pour les détenteurs d'un diplôme professionnel
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses de recherche postdoctorale pour les candidats non résidents du Québec
- Bourses de recherche post-diplôme professionnel
- Bourses de formation en recherche pour les médecins résidents

### SUBVENTIONS DE CENTRES, GROUPES, RÉSEAUX

- Centres et instituts de recherche
- Réseaux thématiques
- Groupes<sup>1</sup>

### ACTIVITÉS ET SERVICES

Outre ses programmes d'aide financière, le FRQS offre une expertise reconnue dans la gestion et l'évaluation scientifique de programmes et de recherche. Différents organismes et ministères lui ont confié des mandats spéciaux de gestion (voir les résultats présentés à l'objectif 17).

### BOURSES DE CARRIÈRE

- Chercheurs-boursiers
- Chercheurs-boursiers cliniciens
- Chercheurs nationaux<sup>1</sup>
- Chaires de recherche
- Appui pour les chercheurs de collège

### SUBVENTIONS DE RECHERCHE ET INITIATIVES STRATÉGIQUES

- Subventions en partenariats
- Subventions d'établissement de jeunes chercheurs
- Subventions d'établissement de jeunes chercheurs cliniciens

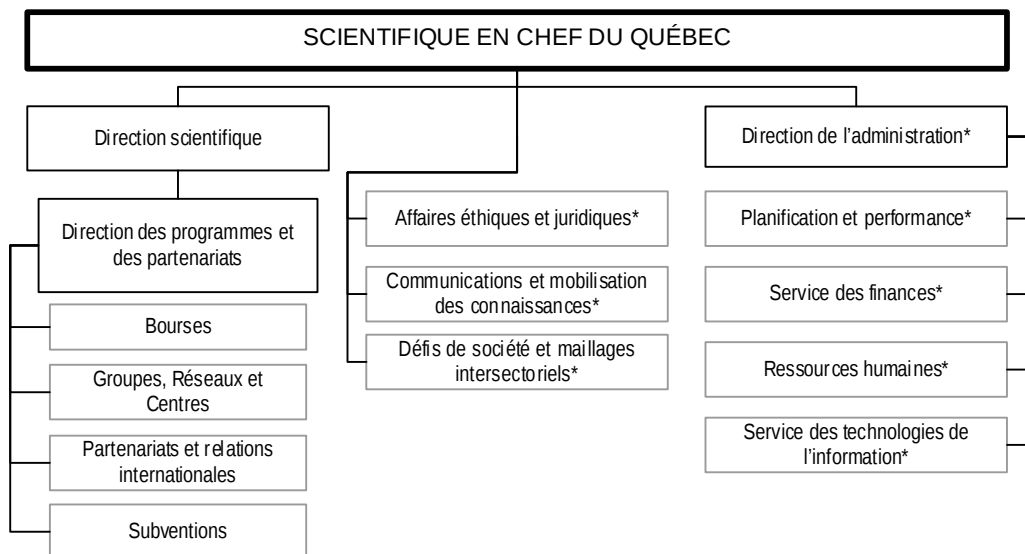
### COLLABORATIONS INTERNATIONALES

- Initiatives internationales de recherche

---

<sup>1</sup> Programmes fermés, poursuite des engagements.

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



\* Services partagés entre les trois Fonds de recherche.

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

| Effectifs relevant du budget du FRQS | Personnel d'encadrement | Personnel professionnel | Personnel de soutien | Total     |
|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------|-----------|
| Services partagés entre les Fonds    | 3,3                     | 6,7                     | 8                    | 18        |
| Direction scientifique               | 3                       | 12                      | 9                    | 24        |
| <b>Total</b>                         | <b>6,3</b>              | <b>18,7</b>             | <b>17</b>            | <b>42</b> |

Plan d'effectif adopté par le conseil d'administration en avril 2016.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2017



**Rémi Quirion**  
Président du CA  
Scientifique en chef  
Fonds de recherche du Québec



**Louis Beaulieu**  
Directeur général  
Transplant Québec



**Diane Côté**  
Présidente-directrice générale  
Consortium MEDTEQ



**Louis Gendron**  
Professeur agrégé  
Département de pharmacologie-  
physiologie  
Université de Sherbrooke



**Martin Godbout**  
Consultant  
Hodran Consultants



**Barbara Papadopoulou**  
Vice-présidente du CA  
Professeure titulaire  
Centre de recherche du Centre  
hospitalier universitaire de Québec -  
Université Laval



**Hélène Payette**  
Professeure titulaire  
Département des sciences de la  
santé communautaire  
Université de Sherbrooke



**Patrice Roy**  
Directeur des affaires médicales  
inflammation et immunologie  
Pfizer Canada inc.

## OBSERVATEUR

**Luc Castonguay**  
Sous-ministre adjoint  
Direction générale de la planification, de la  
performance et de la qualité  
Ministère de la Santé et des Services sociaux



**Renaldo Battista**  
Directeur scientifique  
Fonds de recherche du Québec -  
Santé



**Marie-Pierre Cossette**  
Étudiante au doctorat en  
psychologie  
Université Concordia



**Anne Fortin**  
Professeure titulaire  
Département des sciences  
comptables  
École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal



**Béatrice Godard**  
Professeure titulaire  
Département de médecine sociale  
et préventive  
Université de Montréal



**Gilles Hudon**  
Consultant



**Morag Park**  
Directrice  
Centre de recherche sur le cancer  
Rosalind & Morris Goodman



**Simon Racine**  
Consultant

## OBSERVATRICE

**Marie-Josée Blais**  
Sous-ministre adjointe  
Ministère de l'Économie, de la Science et de  
l'Innovation

## COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Comité de gouvernance

Rémi Quirion (président du comité)  
Renaldo Battista  
Gilles Hudon  
Barbara Papadopoulou  
Simon Racine

### Comité des programmes

Renaldo Battista (président du comité)  
Diane Côté  
Louis Gendron  
Hélène Payette

### Comité d'audit

Simon Racine (président du comité)  
Anne Fortin  
Martin Godbout  
Louis Gendron

### Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

Louis Beaulieu (président du comité)  
Geneviève Cardinal (membre externe)  
Denis Cournoyer (membre externe)  
Claudine Fecteau (membre externe)  
Béatrice Godard  
Anne-Marie Mes Masson (membre  
externe)  
Isabelle Mondou (membre externe)  
Barbara Papadopoulou

## CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

René Cardinal  
Yves Couturier  
Pierrette Gaudreau  
Daniel Ménard  
Sylvie Perreault  
Frédéric Picard  
Pierre Rainville  
Yves St-Pierre  
Kevin Jeremy Schwartzman  
Martin G. Sirois

## MEMBRES SORTANTS

Jocelyne Gosselin  
Vassilios Papadopoulos

# L'ANNÉE EN BREF

## PARTIE II

### QUELQUES CHIFFRES

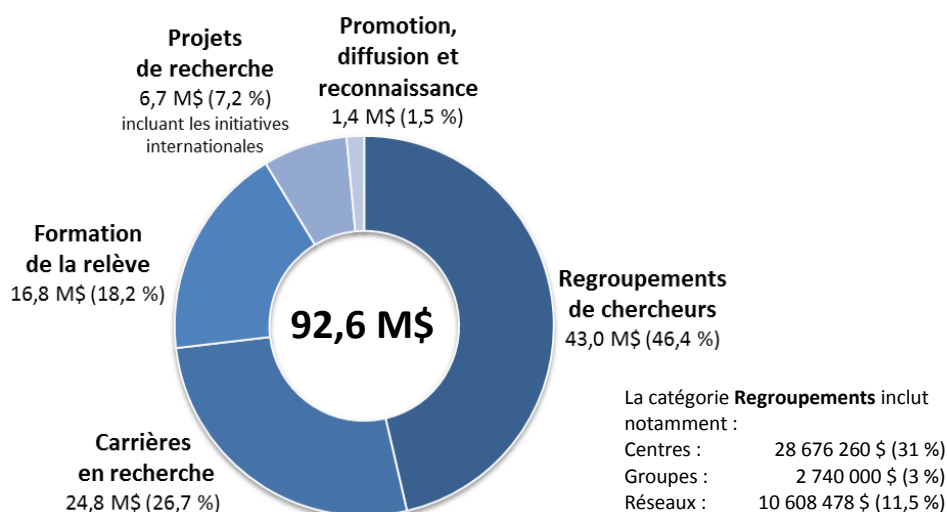
|                      |                                                                 |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------|
| 71 871 469 \$        | en investissement du Fonds                                      |
| 20 745 951 \$        | en investissement des partenaires                               |
| <b>92 617 420 \$</b> | en investissement total                                         |
| 1 676 634 \$         | en frais indirects de recherche (FIR) versés aux établissements |
| <b>94 294 054 \$</b> |                                                                 |

Plus précisément, en 2016-2017, le FRQS a soutenu :

- 564** étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat
- 161** stagiaires postdoctoraux et post-diplômes professionnels
- 406** chercheurs-boursiers (**258** réguliers, **116** cliniciens, **7** chercheurs nationaux, **9** chaires, **7** appuis, **6** chercheurs de collèges et **3** bourses de carrière FRQ-IRSST)
- 302** subventions de recherche
- 37** collaborations internationales
- 9** groupes de recherche
- 17** centres de recherche
- 18** réseaux de recherche

Ce vaste ensemble regroupe plus de **3 300** chercheuses et chercheurs et plus de **6 400** étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

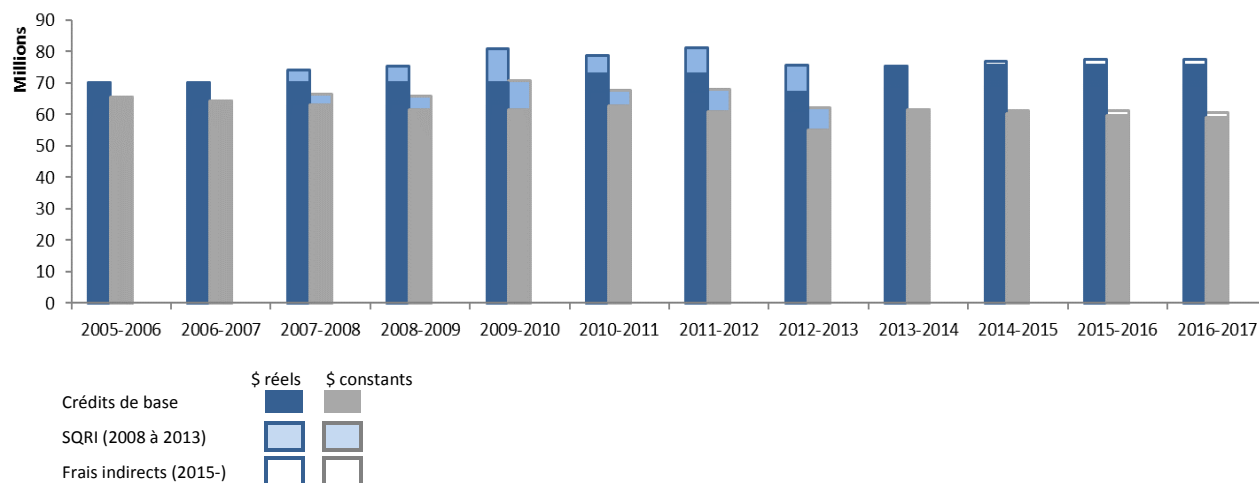
### RÉPARTITION DES OCTROIS



Note : Les montants du graphique ont été arrondis.  
Pour les données complètes, voir le Tableau 1 : Bourses et subventions en 2016-2017.

## BUDGET DU FONDS

### ÉVOLUTION DES CRÉDITS DU MINISTÈRE ALLOUÉS AU FRQS

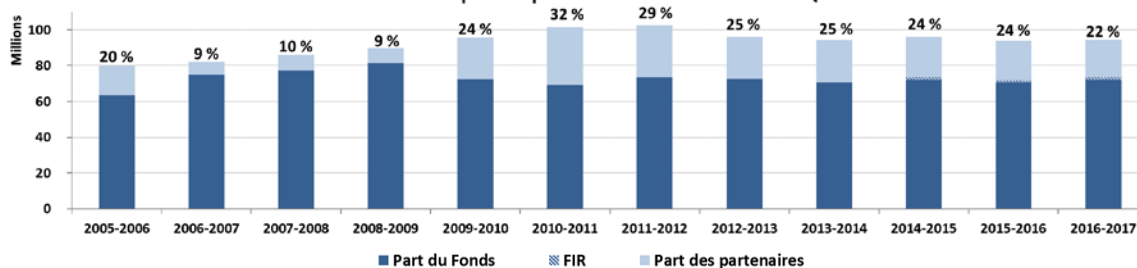


Le Fonds avait bénéficié de crédits supplémentaires dans le cadre des Stratégies de la recherche et de l'innovation (SQRI), ce qui avait permis de bonifier l'offre de programmes de 2007 à 2013. Depuis la fin de ces crédits, il a dû limiter son soutien à la communauté de recherche en santé, affectant ainsi directement le soutien à la relève, aux regroupements de chercheurs ainsi qu'au développement de la recherche intersectorielle pour répondre aux grands défis de société.

Des transformations importantes dans l'environnement de recherche en santé ont marqué cette année. Au provincial, la mise en œuvre du projet de loi 10, modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, change le contexte organisationnel des centres et instituts du FRQS. Le rôle de ces derniers dans cette réforme et leur synergie avec les objectifs des nouveaux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) restent à consolider. Au fédéral, l'impact de la réforme des concours des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), combiné à la baisse du financement, exerce une pression grandissante avec laquelle le FRQS doit composer.

L'année 2017-2018 s'ouvre avec l'annonce d'un financement supplémentaire par le gouvernement de 180 M\$ pour les Fonds de recherche du Québec (FRQ) au cours des cinq prochaines années : 20 M\$ en 2017-2018 et 40 M\$ les quatre années suivantes. Le gouvernement réaffirme ainsi le caractère stratégique des Fonds dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Ce financement additionnel permettra de renforcer le soutien aux meilleurs talents, d'accroître la compétitivité des regroupements et équipes de recherche, et de répondre aux grands défis du Québec que sont le développement durable et la lutte contre les changements climatiques, les changements démographiques, ainsi que l'entrepreneuriat et la créativité.

### PART DES PARTENAIRES DANS LES OCTROIS DU FRQS



# RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

| OBJECTIFS                                                                                                                                                            | CIBLES DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017                                                                                                                                                                                                                                                                | INDICATEURS                                                                                                     | RÉSULTATS 2014-2015                                                 | RÉSULTATS 2015-2016                                                             | RÉSULTATS 2016-2017                                                             | PAGE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>ORIENTATION 1 : OPTIMISER LES MILIEUX DE RECHERCHE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS</b>                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| <b>AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE</b>                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| 1. Assurer la disponibilité d'une relève scientifique de haut calibre                                                                                                | Au moins 25 % des demandes admissibles financées<br>Plus de 3 000 bourses d'excellence accordées par année par les trois Fonds de recherche<br>Attribution de stages d'initiation à la recherche à des étudiants du collégial et du 1 <sup>er</sup> cycle universitaire                             | Taux de succès<br><br>Nbre de bourses de formation                                                              | ✓ 35 %<br><br>✓ FRQ : 3 031<br>FRQS : 668<br><br>✓ Reportée         | ✓ 37 %<br><br>✓ FRQ : 2 926<br>FRQS : 730<br><br>✓ Reportée                     | ✓ 35 %<br><br>✓ FRQ : 2 868<br>FRQS : 730<br><br>✓ Reportée                     | 18   |
| 2. Augmenter le soutien à la formation en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées                            | Au moins 70 bourses accordées annuellement<br><br>Plus de 2 500 bourses et stages de recherche en milieu de pratique accordés à des étudiants aux cycles supérieurs par les trois Fonds d'ici le 31 mars 2017                                                                                       | Nbre de bourses de formation (diplôme professionnel)<br><br>Nbre de bourses et stages en milieu de pratique     | ✓ 109 (38 nouvelles)<br><br>✓ FRQ : 910<br>FRQS : 56                | ✓ 78 (48 nouvelles)<br><br>✗ FRQ : 646<br>FRQS : 43<br><i>Fin Stages Mitacs</i> | ✓ 94 (51 nouvelles)<br><br>✗ FRQ : 266<br>FRQS : 10<br><i>Crédits résiduels</i> | 19   |
| 3. Favoriser la mobilité des étudiants québécois, au Canada et à l'étranger, et l'attraction des meilleurs étudiants étrangers, entre autres ceux de la francophonie | [Aucune cible stratégique]                                                                                                                                                                                                                                                                          | Taux de succès des bourses pour candidats étrangers/établissement hors Québec<br><br>Nbre de bourses            | 34 %<br><br>162                                                     | 36 %<br><br>163                                                                 | 33 %<br><br>149                                                                 | 19   |
| <b>AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE</b>                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| 4. Favoriser le recrutement et la continuité de carrière au Québec de scientifiques de haut calibre, dans tous les domaines de la recherche en santé                 | Taux de succès global d'au moins 45 %                                                                                                                                                                                                                                                               | Taux de succès des bourses de carrière<br><br>Nbre de chercheurs-boursiers financés                             | ✓ 42 %<br><br>270 (20 chercheurs nationaux)                         | ✓ 40 %<br><br>275 (13 ch. nationaux; 4 chaires)                                 | ✓ 46 %<br><br>275 (7 ch. nationaux; 9 chaires)                                  | 20   |
| 5. Favoriser les carrières en recherche clinique                                                                                                                     | Taux de succès global d'au moins 45 %                                                                                                                                                                                                                                                               | Taux de succès pour les chercheurs-boursiers cliniciens<br><br>Nbre de chercheurs-boursiers cliniciens financés | ✓ 43 %<br><br>128                                                   | ✓ 43 %<br><br>117                                                               | ✓ 47 %<br><br>116                                                               | 21   |
| <b>ORIENTATION 2 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ</b>                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| <b>AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE</b>                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| 6. Consolider le système de recherche en misant sur les forces existantes                                                                                            | Actualisation de deux programmes d'ici le 31 mars 2016<br><br>Lancement d'un programme de recherche pour les enseignants-chercheurs du collégial d'ici le 31 mars 2015                                                                                                                              |                                                                                                                 | ✓ Groupes : progr. fermé<br>Réseaux : révision<br>✓ Programme lancé | ✓ Réseaux : finalisation<br>Centres : débuté<br>✓ 4 demandes financées          | ✓ Réseaux : révisé et lancé<br>Centres : en cours<br>✓ 6 demandes financées     | 24   |
| 7. Actualiser les thématiques prioritaires de recherche et en assurer leur financement afin de relever les défis de santé du Québec                                  | Révision des thématiques prioritaires d'ici le 31 mars 2015<br><br>Mise en œuvre d'au moins une initiative en lien avec chaque thème prioritaire                                                                                                                                                    | Portrait des initiatives provinciales<br><br>Nbre d'initiatives provinciales                                    | ✓ initié<br><br>✓ 5 lancées                                         | ✓ reporté<br><br>✓ 3 lancées<br>3 financées                                     | ✓ reporté<br><br>✓ 1 lancée<br>9 financées                                      | 26   |
| <b>AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE</b>                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| 8. Assurer le développement de la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique en recherche                                                                   | Mise à niveau des standards du FRQS ou de documents normatifs d'ici le 31 mars 2016<br><br>Adoption d'une Politique des Fonds de recherche du Québec en matière de conduite responsable en recherche d'ici le 31 mars 2015<br><br>Soutien d'au moins un programme de recherche en éthique par année |                                                                                                                 | ✓ En cours<br><br>✓ Adoptée<br><br>✓ 4 prog. soutenus               | ✓ En cours<br><br>✓ Mise en œuvre<br><br>✓ Action concertée lancée              | ✓ En cours<br><br>✓ Mise en œuvre<br><br>✓ Action concertée lancée              | 27   |
| <b>AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL</b>                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                 |                                                                     |                                                                                 |                                                                                 |      |
| 9. Favoriser le rôle de chef de file des chercheurs dans les grandes stratégies en santé sur la scène nationale et internationale                                    | Actualisation de la politique de relations extérieures du FRQS d'ici le 31 mars 2016                                                                                                                                                                                                                | Nbre d'initiatives financées                                                                                    | ✓ En élaboration<br><br>Internat. : 13<br>Nationales : 17           | ✓ Reportée<br><br>Internat. : 17<br>Nationales : 24                             | ✓ Reportée<br><br>Internat. : 17<br>Nationales : 21                             | 28   |

| OBJECTIFS                                                                                                                                                                                   | CIBLES DU PLAN STRATÉGIQUE<br>2014-2017                                                                       | INDICATEURS                                                      | RÉSULTATS<br>2014-2015                     | RÉSULTATS<br>2015-2016                                                   | RÉSULTATS<br>2016-2017        | PAGE |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------|
| ORIENTATION 3 : RENFORCER L'INTERDISCIPLINARITÉ EN RECHERCHE ET ENCOURAGER LES COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES ET LES PARTENARIATS                                                         |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE                                                                                                                                               |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| 10. Favoriser le développement de projets et de pôles d'excellence intersectoriels pour répondre aux enjeux de société                                                                      | Augmentation du nombre d'initiatives ou de programmes entre les Fonds d'ici le 31 mars 2017 (13 en 2013-2014) | Nbre d'initiatives                                               | ✓ 13                                       | ✓ 21                                                                     | ✓ 25                          | 32   |
|                                                                                                                                                                                             | Lancement d'au moins deux programmes d'ici le 31 mars 2016                                                    | Nbre de programmes lancés                                        | ✓ 2                                        | ✓ Avis de création RQM                                                   | ✓ Projet de société inclusive |      |
|                                                                                                                                                                                             | Au moins 5 % du budget des trois Fonds consacré à des activités intersectorielles                             | Pourcentage du budget consacré à des activités intersectorielles | ✓ 2,2 %                                    | ✓ 4,3%                                                                   | ✓ 4,7 %                       |      |
| AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE                                                                                                                                                           |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| 11. Faciliter le partage des infrastructures majeures de recherche et des plateformes technologiques                                                                                        | [Aucune cible stratégique]                                                                                    |                                                                  | Reportée                                   | Reportée                                                                 | Journée FCI-FRQ               | 34   |
| 12. Accroître les partenariats et jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de collaborations entre les différents milieux                                                           | Mise en œuvre de mesures encourageant les collaborations d'ici le 31 mars 2016                                | Nbre de programmes en partenariat avec le privé                  | ✓ 5                                        | ✓ 4                                                                      | ✓ 4                           | 34   |
| ORIENTATION 4 : PROMOUVOIR UNE CULTURE SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC POUR CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR                                                                                        |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES                                                                                                                                                        |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| 13. Faciliter l'accès aux publications scientifiques et aux résultats de la recherche                                                                                                       | Mise à jour d'une politique de libre accès d'ici le 31 mars 2015                                              |                                                                  | ✓ Reportée                                 | ✓ Débutée                                                                | ✓ Reportée                    | 36   |
| 14. Favoriser l'intégration des résultats de recherche par les professionnels et les responsables des services de santé et les décideurs                                                    | Adoption d'une stratégie de mobilisation des connaissances d'ici le 31 mars 2015                              |                                                                  | ✓ Adoptée                                  | ✓ Mise en œuvre                                                          | ✓ Mise en œuvre               | 36   |
| 15. Encourager le rayonnement de la science et sa diffusion en français afin de sensibiliser le public à la pertinence et à l'impact de la recherche en santé                               | Mise en œuvre de nouveaux outils de diffusion d'ici le 31 mars 2015                                           |                                                                  | ✓ Nouveau site Web                         | ✓                                                                        | ✓                             | 37   |
| AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE                                                                                                                                                                |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| 16. Améliorer la mesure de l'impact de la recherche                                                                                                                                         | Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mesure d'impact d'ici le 31 mars 2015                         |                                                                  | ✓ Élaborée                                 | ✓ Validée                                                                | ✓ Mise en œuvre               | 39   |
| ORIENTATION 5 : ACCROÎTRE L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION                                                                                                                  |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| AXE : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ                                                                                                        |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| 17. Accroître la qualité et la convivialité des services à la communauté scientifique, aux partenaires publics et privés des Fonds et à la société, dans un contexte de gouvernement ouvert | Élaboration d'un outil de mesure de la satisfaction                                                           |                                                                  | ✓ Reportée                                 | ✓ Reportée                                                               | ✓ Reportée                    | 42   |
|                                                                                                                                                                                             | Maintien du nombre de mandats d'évaluation scientifique                                                       | Nbre de mandats                                                  | ✓ 2                                        | ✓ 10                                                                     | ✓ 7                           |      |
| AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES                                                                                                                                                 |                                                                                                               |                                                                  |                                            |                                                                          |                               |      |
| 18. Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec                                                                           | [Aucune cible stratégique]                                                                                    | Nbre et nature des activités                                     | Négociations pour la convention collective | Convention collective renouvelée<br>Sondage de satisfaction des employés |                               | 45   |
| 19. Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, une saine gestion des fonds publics et l'optimisation des ressources dans le respect des principes d'intégrité        | Mise en œuvre de la politique de gestion des risques d'ici le 31 mars 2015                                    |                                                                  | ✓ Mise en œuvre                            | ✓ Mise en œuvre                                                          | ✓ Mise en œuvre               | 46   |
|                                                                                                                                                                                             | Adoption d'une politique d'intégrité 3 Fonds d'ici le 31 mars 2015                                            |                                                                  | ✓ Adoptée                                  | ✓ Mise en œuvre                                                          | ✓ Mise en œuvre               |      |
|                                                                                                                                                                                             | Révision des balises et normes en matière d'éthique et d'intégrité d'ici le 31 mars 2015                      |                                                                  | ✓ Reportée                                 | ✓ En cours                                                               | ✓ Code des administrateurs    |      |

✓ Cible atteinte    ✓ Cible en voie d'être atteinte ou reportée    ✗ Cible non-atteinte

# LES RÉSULTATS

## PARTIE III

|                                                                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>ORIENTATION 1 : FORMATION ET CARRIÈRE</b>                                                                | <b>17</b> |
| AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE                                                    | 18        |
| AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE                                                                         | 20        |
| <b>ORIENTATION 2 : EXCELLENCE ET COMPÉTITIVITÉ</b>                                                          | <b>23</b> |
| AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE                                                                            | 24        |
| AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE                                                                     | 27        |
| AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL                                                      | 28        |
| <b>ORIENTATION 3 : MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX</b>                                            | <b>31</b> |
| AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE                                                               | 32        |
| AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE                                                                           | 34        |
| <b>ORIENTATION 4 : RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ</b>                                                   | <b>35</b> |
| AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES                                                                        | 36        |
| AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE                                                                                | 39        |
| <b>ORIENTATION 5 : RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS</b> | <b>41</b> |
| AXE : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ                        | 42        |
| AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES                                                                 | 45        |
| <b>TABLEAUX DES OCTROIS</b>                                                                                 | <b>47</b> |
| <b>RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020</b>                                   | <b>59</b> |



# FORMATION ET CARRIÈRE

OPTIMISER LES MILIEUX DE RECHERCHE  
POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS

ORIENTATION 1

## SOUTIEN DIRECT À LA RELÈVE ÉTUDIANTE



- Maintien du taux de succès pour les programmes de bourses de formation.

## SOUTIEN DE CARRIÈRES EN RECHERCHE



- Hausse du soutien pour les carrières en recherche.
- **160** subventions d'établissement de jeunes chercheurs.

## SOUTIEN À LA MOBILITÉ DE LA RELÈVE ÉTUDIANTE



## CIBLES ANNUELLES (du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017)

### AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE

- ✓ Taux de succès d'au moins 25 % aux concours de bourses de formation pour les étudiants aux cycles supérieurs et les étudiants en médecine ou les détenteurs d'un diplôme professionnel
- ✓ Taux de succès d'au moins 25 % aux concours de bourses de formation pour les étudiants aux cycles supérieurs en médecine ou les détenteurs d'un diplôme professionnel
- ✓ Taux de succès d'au moins 25 % des demandes admissibles financées aux programmes de bourses de formation pour les stagiaires postdoctoraux

### AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE

- ✓ Taux de succès d'au moins 40 % des demandes admissibles pour les chercheurs-boursiers réguliers
- ✓ Taux de succès d'au moins 40 % des demandes admissibles pour les chercheurs-boursiers cliniciens
- ✓ Taux de succès de 25 % des demandes admissibles pour les médecins résidents et fellows

## AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE

### Objectif 1 : Assurer la disponibilité d'une relève scientifique de haut calibre

Dans son Plan stratégique 2014-2017, le FRQS s'est engagé à augmenter le nombre de bourses d'études supérieures. Le Fonds a confirmé son appui continu à la relève étudiante aux cycles supérieurs en maintenant à 18,2 % la part du budget consacrée au soutien à la formation (18,3 % en 2015-2016). En tenant compte des engagements financiers des concours antérieurs, 730 bourses ont été financées cette année.

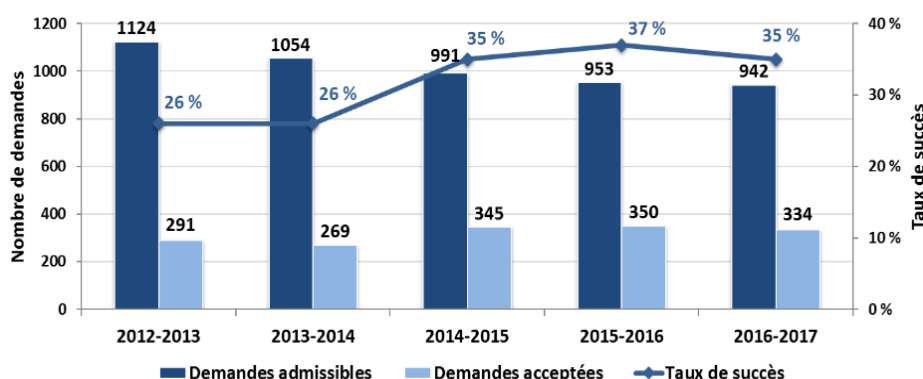
En 2016-2017, 334 bourses ont été acceptées (350 au concours antérieur) : 293 bourses aux cycles supérieurs, dont 96 à la maîtrise, 134 au doctorat et 63 au postdoctorat, et 41 bourses à la relève en milieux de pratiques (voir l'objectif 2). Ce nombre inclut 46 reports, dont 42 à la maîtrise.

#### Bourses de formation concours 2016-2017

**334** nouvelles boursières ou nouveaux boursiers :  
**115** à la maîtrise  
**154** au doctorat  
**65** au postdoctorat ou fellowship  
 Taux de succès de **35 %**

On remarque une diminution constante du nombre de demandes admissibles, de 16 % sur cinq ans et 20 % sur six ans (voir les détails dans les tableaux 1, 4 et 5 de la section Tableaux des octrois). Au cours des trois dernières années, le taux de succès aux concours de bourses destinées aux cycles supérieurs et aux professionnels de la santé s'est maintenu à 35 % et plus (voir l'objectif 2). Ce taux est supérieur à la cible stratégique de 25 %.

### PORTAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS AUX CONCOURS DE BOURSES



## Objectif 2 : Augmenter le soutien à la formation en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées

Le FRQS a maintenu son soutien aux étudiantes et étudiants en médecine et aux détentrices et détenteurs d'un diplôme professionnel. Le taux de succès global aux concours réguliers s'élève à 29 %, soit un taux similaire à celui de l'année précédente (voir les détails dans les tableaux 1 et 5).

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a pris le relais, en 2015-2016, du FRQNT pour l'offre de stages Accélération Québec de Mitacs, et ce, en raison du contexte budgétaire du Fonds. Les FRQ ont utilisé les soldes de l'entente précédente pour financer 134 stages Accélération Québec, dont 10 en santé.

**51**

nouvelles bourses : **39** détentrices et détenteurs de diplôme professionnel et **2 fellows** aux programmes de bourses de formation, ainsi que **6** étudiantes et étudiants en médecine et **4** médecins résidents

**10**

stages **Accélération Québec** réalisés par **6** étudiantes et étudiants du secteur santé, sur 134 stages au total pour les FRQ

**158**

étudiants, sur les **730** soutenus par le Fonds, déclarent appartenir à un ordre professionnel québécois lié au secteur santé

## Objectif 3 : Favoriser la mobilité des étudiants québécois, au Canada et à l'étranger et l'attraction des meilleurs étudiants étrangers, entre autres ceux de la francophonie

Le FRQS a poursuivi son appui à la mobilité internationale dans le cadre de ses concours réguliers. Le taux de succès à ces programmes s'élève à 33 % en 2016-2017 (36 % en 2015-2016). Ce soutien à la mobilité s'est traduit par l'attribution de 31 nouvelles bourses à des titulaires qui poursuivent leur formation à l'extérieur du Québec (7 pays), auxquels s'ajoutent aux 52 engagements des concours antérieurs.

Grâce aux programmes du Fonds destinés à des étudiantes et étudiants en provenance de l'extérieur du Québec, le FRQS a octroyé 33 bourses à des stagiaires postdoctoraux afin qu'ils poursuivent leur formation dans des établissements de recherche québécois. Ce nombre inclut deux récipiendaires de la bourse de mobilité Inserm-FRQS (voir les détails dans le tableau 7). En considérant les engagements, le Fonds a permis de recruter au Québec 69 stagiaires postdoctoraux en provenance de 24 pays.

**31**



nouveaux titulaires de bourse dont l'établissement d'accueil est hors Québec

**2,8 M\$** investis

(concours et engagements)

**35**



nouveaux titulaires de bourses étrangers ou non-résidents du Québec soutenus et poursuivant leur formation au Québec

**1,9 M\$** investi

(concours et engagements)

MOBILITÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SOUTENUS PAR LE FONDS  
(Nombre de nouveaux titulaires de bourses selon la provenance ou la destination)<sup>2</sup>

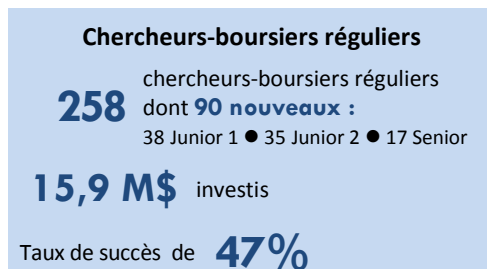


<sup>2</sup> Source de la carte : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ad/BlankMap-World\\_gray.svg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ad/BlankMap-World_gray.svg)

## AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE

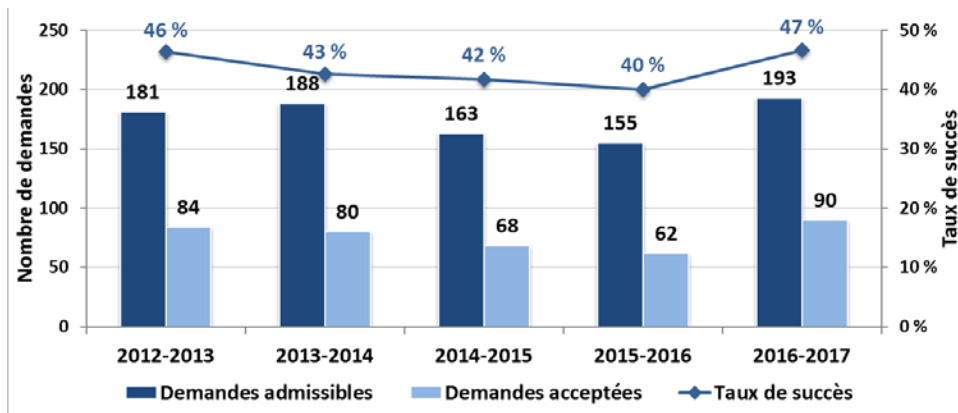
### Objectif 4 : Favoriser le recrutement et la continuité de carrière au Québec de scientifiques de haut calibre, dans tous les domaines de la recherche en santé

Le FRQS mise sur des programmes phares de démarrage et de soutien de carrières en recherche afin d'assurer le recrutement et la continuité de carrière de scientifiques de haut calibre. Ce soutien s'avère d'autant plus important que les IRSC ont mis un terme à leur programme de Bourses salariales pour nouveaux chercheurs en 2015. Le FRQS est désormais un des seuls organismes subventionnaires du Canada à offrir un soutien salarial aux jeunes talents.



Le Fonds a accentué cette année son soutien aux **chercheurs-boursiers réguliers**. Le taux de succès global au concours, pour les trois niveaux de carrière, s'élève à 47 %, au-dessus de la cible stratégique de 45 % (voir les détails dans les tableaux 1 et 6). Le nombre de demandes admissibles est en hausse de 25 % cette année, alors qu'on observait une baisse entre 2013 et 2015. Il s'agit de l'augmentation la plus marquée dans les cinq dernières années. Bien qu'on ne puisse pas attribuer avec certitude cette hausse à l'arrêt du programme de Bourses salariales pour nouveaux chercheurs des IRSC, le FRQS continuera de porter une attention particulière à la situation des nouvelles chercheuses et nouveaux chercheurs.

PORTRAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS  
AUX CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE (RÉGULIERS)



## Objectif 5 : Favoriser les carrières en recherche clinique

Le FRQS a maintenu son appui aux **chercheurs-boursiers cliniciens**, avec un taux de succès au concours qui demeure stable depuis maintenant trois ans. Ce taux de 44 % est en phase avec la cible stratégique de 45 %.

L'évolution du nombre de demandes s'est stabilisée cette année, après une hausse observée l'an dernier. Rappelons que celle-ci coïncidait avec la fermeture du programme de bourse salariale pour les cliniciens chercheurs des IRSC, destiné notamment aux M. D. et Ph. D. et dont le dernier concours a eu lieu en 2013.

### Chercheurs-boursiers cliniciens

**116**

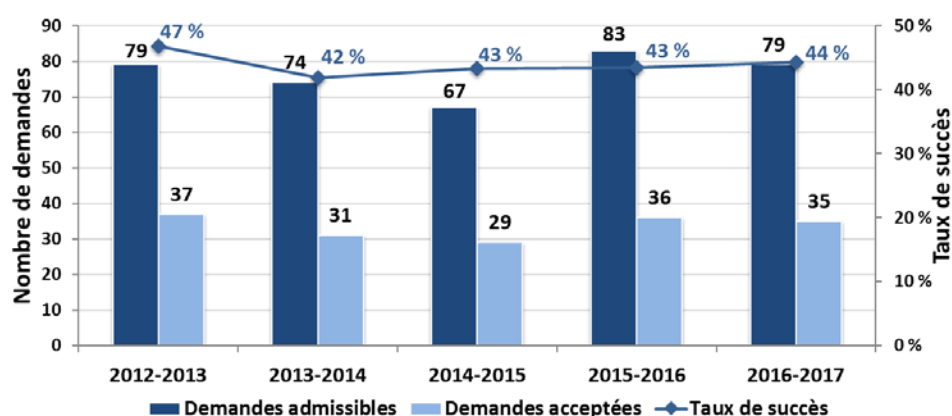
chercheurs-boursiers cliniciens,  
dont **35 nouveaux** :

17 Junior 1 • 12 Junior 2 • 6 Senior

**4,0 M\$** investis

Taux de succès de **44 %**

PORTRAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS  
AUX CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE (CLINICIENS)



Le FRQS a continué ses échanges avec des associations professionnelles et des organismes publics et caritatifs afin de favoriser la **recherche clinique effectuée par l'ensemble des professionnelles et professionnels de la santé**. Ses efforts de promotion ont résulté en la signature de quatre ententes de partenariat (deux nouvelles et deux renouvellements) qui visent le soutien de carrière en évaluation des technologies et pratiques de pointe, en neurosciences, en soins et services de première ligne intégrés, et dans le domaine de la néphrologie et de l'hypertension.

De plus, le FRQS poursuit les discussions entamées en 2015-2016 avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la reconnaissance du programme Chaires de recherche dans le cadre de l'entente entre le FRQS, le MSSS et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Le programme de Chaires a permis de soutenir **8** chercheuses et chercheurs chevronnés cette année, dont 4 nouveaux titulaires. À ce total se rajoute le titulaire de la chaire de recherche en santé publique (voir les détails dans le tableau 1).

### 414 professionnels de la santé soutenus

33 % des **1 239** octrois (concours et engagements) à des membres d'un ordre professionnel québécois lié au secteur santé, dont **158 bourses de formation**, **187 bourses de carrière** et **69 subventions**

### Ordres professionnels déclarés par les professionnels de la santé soutenus par le FRQS

Chimistes • Chiropraticiens • Dentistes • Diététistes • Ergothérapeutes • Infirmiers et infirmières • Ingénieurs • Médecins • Médecins vétérinaires • Orthophonistes et audiologistes • Pharmaciens • Physiothérapeutes • Psychologues • Technologistes médicaux • Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux

**Des retombées concrètes du programme Bourses de carrière pour le Québec.** En 2015-2016, le Fonds a pu établir, grâce à sa stratégie de mesure de l'impact de la recherche (objectif 16), que la grande majorité des jeunes chercheuses et chercheurs détenteurs de bourses de carrière intègrent les rangs universitaires, forment les étudiantes et étudiants et créent des emplois. Les recherches qu'ils mènent contribuent non seulement à l'avancement des connaissances, mais aussi à des changements de pratiques, à la prise de décisions éclairées en politiques publiques et à des innovations technologiques et sociales. De plus, les jeunes chercheuses et chercheurs bénéficiant d'une bourse de carrière obtiennent plus de financement, comparativement aux personnes n'en n'ayant pas bénéficié. Ces retombées démontrent l'importance de la contribution des investissements consentis par le Fonds aux talents pour le renforcement de la capacité de recherche en santé au bénéfice de la société québécoise.

## IMPACT DES RECHERCHES MENÉES PAR LES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS EN SANTÉ

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | <b>Commotion cérébrale en bas âge : attention à la relation parent-enfant!</b> <br><a href="#">Miriam Beauchamp</a><br>Université de Montréal, Saint-Justine |    | <b>Prendre du poids peut favoriser la sclérose en plaques</b> <br><a href="#">Brent Richard</a><br>Université McGill, Institut Lady Davis |
|    | <b>Un lien génétique entre diabètes 1 et 2</b> <br><a href="#">Sylvie Lesage</a><br>Université de Montréal, Maisonneuve-Rosemont                             |    | <b>Une calculatrice pour réduire les crises cardiaques</b> <br><a href="#">Georges Thanassoulis</a><br>Université McGill, CUSM            |
|   | <b>Traitements d'urgence pour allergies sévères</b> <br><a href="#">Moshe Ben Shoshan</a><br>Université McGill, CUSM-HME                                   |   | <b>Contrôler l'asthme par le sport</b> <br><a href="#">Simon Bacon</a><br>Université Concordia                                          |
|  | <b>Les oméga-3 : bénéfiques pour la santé du cerveau</b> <br><a href="#">Frédéric Calon</a><br>Université Laval, CHU de Québec                             |  | <b>Un pancréas artificiel pour diabétiques</b> <br><a href="#">Institut de recherche clinique de Montréal</a>                           |

# EXCELLENCE ET COMPÉTITIVITÉ

SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'EXCELLENCE  
DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

## ORIENTATION 2

### SOUTIEN AUX REGROUPEMENTS DE CHERCHEURS

|                 |                                                     |                                            |
|-----------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>28,7 M\$</b> | <b>17</b> centres et instituts de recherche du FRQS | <b>31,0 %</b>                              |
| <b>10,6 M\$</b> | <b>18</b> réseaux thématiques                       | <b>11,5 %</b> des investissements du Fonds |
| <b>2,7 M\$</b>  | <b>9</b> groupes de recherche                       | <b>3,0 %</b>                               |

- Lancement du programme révisé des Réseaux thématiques.
- Suivi actif de l'impact de la réforme du réseau de la santé et promotion de la recherche auprès des instances gouvernementales et des dirigeants des CIUSSS.

### ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

|                                                     |                                                                     |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>20</b> octrois soutenant la recherche en éthique | <b>0,9 M\$</b> investi par le Fonds dans le cadre de ses programmes |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|

- Publication par le FRQS et le MSSS des Clauses légales types des formulaires d'information et de consentement dans le cadre d'essais cliniques.

### PARTENARIATS

|                                           |                                                                         |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>89</b> ententes de partenariat actives | <b>1,0 : 3,7</b> effet de levier (sur la base des protocoles d'entente) |
| <b>28</b> ententes signées ou renouvelées | <b>6</b> internationales, <b>5</b> nationales, <b>17</b> provinciales   |

- Consolidation des collaborations internationales avec la Chine, la Wallonie, les ERA, et signature d'ententes avec Cuba et Israël.

## CIBLES ANNUELLES (du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017)

### AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

- ✓ Élaboration du bilan préliminaire de la révision du programme des Centres et Instituts de recherche
- ✓ Programme des réseaux thématiques révisé lancé en juillet 2016
- ✓ Bilan des 2 premiers concours du programme de recherche pour enseignants de collège dans le domaine de la santé
- ✓ Partenariats provinciaux : au moins 1 initiative lancée
- ✓ Maintien ou augmentation du nombre d'ententes provinciales
- ✓ Thématiques révisées.  
⇒ La révision des thématiques est reportée, mais le Fonds suit les tendances nationales et internationales

### AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

- ✓ Mise à niveau des standards du Fonds ou des documents normatifs
- ✓ Énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche soumis au CA

### AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL

- ✓ Au moins 1 activité internationale de promotion des activités des chercheurs québécois
- ✓ Au moins 1 opportunité de collaboration avec les regroupements européens identifiée
- ✓ Maintien ou augmentation du nombre d'ententes nationales
- ✓ Maintien ou augmentation du nombre d'ententes internationales
- ✓ Au moins 1 nouveau programme conjoint international lancé
- ✓ Au moins 2 programmes auxquels le FRQS participe annuellement dans le cadre des initiatives de l'*European Research Area* (ERA)
- ✓ Au moins 1 équipe québécoise participant à des appels de demandes dans le cadre de la SRAP des IRSC
- ✓ Au moins 1 médecin résident financé dans le cadre de l'Unité SOUTIEN du Québec

## AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

### Objectif 6 : Consolider le système de recherche en misant sur les forces existantes

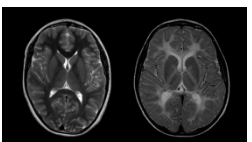
La majorité des activités de recherche en santé se déroulent dans **les centres et instituts FRQS**, faisant d'eux la pierre angulaire de l'infrastructure de recherche en santé au Québec. Le soutien accordé par le Fonds aux regroupements de chercheuses et chercheurs, par l'effet levier qu'il génère, constitue un atout de taille dans le développement de nouveaux savoirs et le renforcement de la capacité de recherche du Québec. Pour **chaque dollar investi par le FRQS** dans les centres et instituts sur une période de 12 ans, **plus de 13 dollars ont été reçus en financement externe**, dont une bonne part provient de sources fédérales. Le montant octroyé par le FRQS aux centres et instituts a été maintenu (voir les détails dans les tableaux 1 et 2). Cette année, deux centres de recherche ont été évalués en vue du renouvellement de leur subvention.

Le FRQS continue d'exercer une vigilance constante de l'évolution de la situation des **centres et instituts de recherche au sein de CIUSSS**. Les discussions se poursuivent avec les autorités des CIUSSS, les directeurs de centres de recherche et les dirigeants du MSSS afin qu'une place importante soit accordée à la recherche à la suite de la mise en œuvre de la réforme du réseau de la santé.

|          |                      |
|----------|----------------------|
| 17       | centres et instituts |
| 3 300    | chercheurs           |
| 6 400    | étudiants            |
| 28,7 M\$ | investis             |

La **révision du programme des centres et instituts de recherche**, qui s'inscrit dans le mouvement de réforme du système de santé, a commencé cette année et progresse selon les objectifs fixés. L'actualisation du programme fait partie intégrante du processus d'amélioration continue des programmes. En collaboration avec les partenaires et les parties prenantes, le programme sera révisé pour s'adapter au contexte actuel. Il tiendra compte de la place croissante de l'intersectorialité et de l'importance des collaborations pour renforcer davantage la compétitivité et le rayonnement de ces regroupements.

### CAPSULES DIFFUSÉES EN 2016-2017 CENTRES ET INSTITUTS

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                      |                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | <b>Améliorer le traitement des traumatismes de la moelle épinière</b> <br>Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur |    | <b>Pour un traitement personnalisé de la sténose aortique</b> <br>CRIUCPQ                    |
|    | <b>Mieux traiter l'incontinence urinaire</b> <br>CRIUGM                                                                  |    | <b>Gérer sa douleur, c'est possible !</b> <br>Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke |
|    | <b>Mieux dormir après un traumatisme crânien</b> <br>CIRIS                                                               |    | <b>Des plaquettes sanguines contre l'arthrite?</b> <br>Centre de recherche du CHUQ           |
|  | <b>Notre cerveau sous l'emprise du gras saturé</b> <br>Centre de recherche du CHUM                                     |  | <b>Démystifier les leucodystrophies, gène par gène</b> <br>Institut de recherche du CHUM   |

Le **nouveau programme des réseaux thématiques** a été lancé tel que prévu. La révision du processus et des critères d'évaluation figure parmi les améliorations majeures apportées au programme. Ces nouvelles balises ont été utiles tant pour la préparation des dossiers soumis que pour les évaluateurs. La nouvelle approche de dépôt de lettre a facilité l'évaluation des demandes (huit renouvellements et quatre nouvelles demandes).

#### Réseaux thématiques du FRQS

**18** réseaux  
**10,6 M\$** investis

### CAPSULES DIFFUSÉES EN 2016-2017 RÉSEAUX THÉMATIQUES

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                   |                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Mieux traiter les aspects moteurs et non moteurs de la maladie de Parkinson</b> <br>Réseau Parkinson Québec |  | <b>Toxicomanie et comportement suicidaire</b> <br>Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Objectif 7 : Actualiser les thématiques prioritaires de recherche et en assurer le financement afin de relever les défis de santé du Québec

Le FRQS accentue ses efforts de développement et de mise en œuvre d'ententes de partenariats qui permettent d'**arrimer les forces en recherche au Québec aux opportunités de financement**, au niveau provincial, national et international. Ce faisant, le Fonds contribue au leadership des chercheuses et chercheurs québécois dans des initiatives répondant aux défis de santé du Québec tout en tenant compte de l'évolution du contexte national et international de la recherche en santé (voir aussi l'objectif 9). Cette année, trois des huit nouvelles ententes provinciales (39 ententes actives au total) sont en lien avec des défis de santé.

Le FRQS assure un suivi annuel des initiatives selon les thématiques de recherche. Il a poursuivi l'initiative sur le cancer avec la *National Science Foundation of China*, en plus de participer à 10 programmes conjoints avec les IRSC. De plus, le Fonds a développé **sept nouvelles initiatives thématiques en collaboration avec ses partenaires québécois, nationaux et internationaux** (voir l'objectif 9). La révision des thématiques de recherche prévue cette année a été reportée. Cependant, le FRQS reste à l'affût des tendances au niveau national et international.

### Initiatives thématiques

**89**

ententes, dont 80 dans des thématiques ciblées

**1**

lancement de l'Oncopole

**39**

initiatives de recherche sur des thématiques prioritaires dont **7 nouvelles**

**Cancer** : Oncopole, Subventions pour impact

**Génétique** : EuroNanoMed III (nanomédecine)

**Neurosciences** : ERA-NET NEURON JTC 2017; Québec-Cuba-Chine (Cartographie cérébrale); Initiatives regroupant plusieurs chercheurs en neurosciences

**Santé circulaire** : Initiatives des futurs chefs de file (maladies du cœur et AVC)

**Services de santé** : Transformations cliniques et organisationnelles en soins et services de première ligne

### Nombre d'ententes par thématique 2016-2017

| Thématique                                       | Nbre d'ententes |
|--------------------------------------------------|-----------------|
| Cancer                                           | 8               |
| Génétique humaine                                | 9               |
| Intersectoriel                                   | 12              |
| Maladies infectieuses et immunitaires            | 4               |
| Neurosciences, santé mentale et toxicomanie      | 11              |
| Nutrition et métabolisme                         | 2               |
| Santé circulaire et respiratoire                 | 7               |
| Santé de la mère, des enfants et des adolescents | 4               |
| Santé des populations                            | 1               |
| Services de santé                                | 9               |
| Vieillesse                                       | 7               |
| Multithématique                                  | 3               |
| Autres - Médicaments                             | 3               |
| Non applicable                                   | 9               |
| <b>Total général</b>                             | <b>89</b>       |

### Partenaires provinciaux

Fondation Antoine-Turmel ● Fondation de l'Association des radiologistes du Québec (FARQ) ● Fondation des étoiles ● Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec ● Fondation du cancer du sein ● Fondation Graham Boeckh ● Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies ● Fonds de recherche du Québec – Société et culture ● Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) ● Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ● Merck Canada Inc. ● MEDTEQ ● Ministère de la Santé et des Services sociaux ● Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ● Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ● Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ● Montréal In Vivo ● Parkinson Québec ● Pfizer Canada ● Société de recherche sur le cancer ● Société de l'assurance automobile du Québec ● Société québécoise de l'hypertension artérielle ● Société québécoise de néphrologie

## AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

### Objectif 8 : Assurer le développement de la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique en recherche

En 2016-2017, les FRQ ont poursuivi la mise en œuvre de la **Politique sur la conduite responsable en recherche**, dont le respect est indispensable à l'obtention d'un octroi.

Le FRQS et le MSSS ont publié les **Clauses légales types des formulaires d'information et de consentement dans le cadre d'essais cliniques**, fruit d'une importante réflexion d'un groupe d'experts en 2015-2016. Le FRQS et le MSSS s'attendent à ce que ces clauses soient utilisées dans les formulaires d'information et de consentement dans le cadre de la recherche clinique au Québec. Elles ont reçu un accueil favorable de la communauté de recherche.

La **révision des normes éthiques du FRQS** prévue dans le cadre du plan stratégique 2014-2017 s'achève cette année avec la préparation d'une première version qui fera l'objet de consultations en 2017-2018.

Les FRQ ont également poursuivi leur réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche financée. La première version de l'**énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche** a été soumise à une consultation publique. Les réponses reçues alimentent un plan de sensibilisation et de déploiement qui est en cours d'élaboration. Les FRQ travaillent aussi au développement d'un outil d'information juridique afin d'aider les chercheuses et chercheurs au regard des obligations légales relatives à la recherche comportant des risques environnementaux.

En 2016-2017, le FRQS a **soutenu directement la recherche en éthique** dans le cadre de ses programmes réguliers et, indirectement, au travers des regroupements de chercheuses et chercheurs travaillant sur ce sujet dans ses programmes d'infrastructures.

#### Signature de l'engagement relatif à la nouvelle politique des FRQ sur la conduite responsable en recherche par :

|             |                                                                  |
|-------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>89 %</b> | des universités                                                  |
| <b>95 %</b> | des collèges financés                                            |
| <b>75 %</b> | des établissements du réseau de la santé et des services sociaux |

#### Recherche en éthique soutenue par le FRQS

|                                                                                                                                       |                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>19</b>                                                                                                                             | initiatives financées |
| <b>0,9 M\$</b>                                                                                                                        | investi               |
| 9 formations à la relève ● 7 soutiens de carrière en recherche ● 3 projets de recherche ● 1 regroupement de chercheuses et chercheurs |                       |

## AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL

**Objectif 9 : Favoriser le rôle de chef de file des chercheurs dans les grandes stratégies en santé sur la scène nationale et internationale**

### Les partenariats : un levier d'action efficace du FRQS pour la recherche en santé.

Le nombre d'ententes actives du FRQS a connu une progression en 2016-2017 en comparaison des années précédentes. Le FRQS s'est engagé à hauteur de **9,1 M\$** dans le cadre de ses ententes en contrepartie d'un investissement de **34,2 M\$** des partenaires (soit 3,72 \$ pour chaque dollar du Fonds), une majeure partie bénéficiant directement aux chercheuses et chercheurs. Les ententes nationales et internationales donnent l'occasion à la communauté de recherche du Québec d'accéder à des réseaux nationaux et internationaux d'envergure majeure et ainsi de bénéficier de programmes auxquels elle n'aurait pas accès autrement.

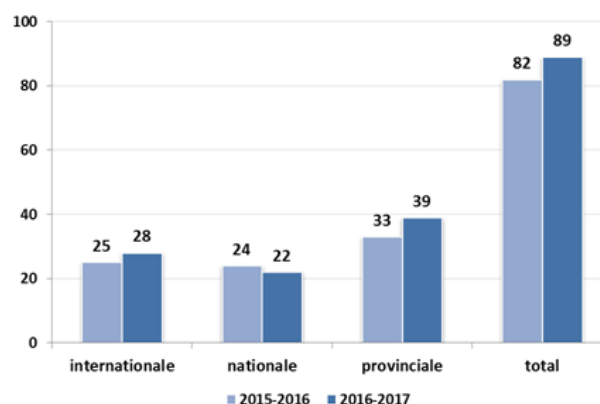
Certains partenaires de ces ententes contribuent directement aux programmes du FRQS. Dans ce cas, pour les octrois 2016-2017, pour **1,00 \$** investi par le FRQS, **1,86 \$** est investi par les partenaires (voir les détails dans le tableau 3).

**89** ententes

Effet de levier des protocoles d'ententes :

**1,0 : 3,7**

ÉVOLUTION DES ENTENTES ACTIVES AU FRQS



### Initiatives internationales

**27** initiatives de recherche internationales financées dont **11** nouveaux projets avec une composante québécoise financée dans le cadre de 5 ententes des ERA

#### 7 nouvelles ententes signées

Québec (FRQ) et Mexique (Conseil national des sciences et de la technologie) ● Québec (FRQ) et Communauté française de Belgique (Fonds de la recherche scientifique, FNRS) ● Québec (FRQS-FRQNT), Cuba (BioCubaFarma) et Chine (*National Natural Science Foundation of China*) en cartographie ● Québec (FRQS-FRQNT) et Israël (Ministère de la Science, des Technologies et de l'Espace de l'État d'Israël) en bio-imagerie ● 3 ententes ERA en neurosciences, maladies rares et nanomédecine (voir le portrait des ERA)

#### 5 programmes lancés

Courtes missions de recherche Québec-Cuba ● Recherche collaborative Québec-Mexique ● Recherche collaborative Québec- Communauté française de Belgique ● Recherches en imagerie biomédicale Québec-Israël ● Recherches sur le cancer Chine-Québec

À l'international, le FRQS continue de renforcer ses collaborations avec des partenaires européens et la Chine, en plus d'étendre ses ententes bilatérales à d'autres pays, notamment Cuba, le Mexique, Israël et la communauté française de Belgique. Le Fonds facilite notamment l'insertion des chercheuses et chercheurs québécois dans l'Espace européen de la recherche (ERA), au moyen d'ententes pour des programmes multilatéraux. En 2016-2017, les chercheuses et chercheurs québécois font bonne figure dans les appels à

### Succès québécois aux appels à projets de l'ERA en 2016-2017

**19** demandes avec composante québécoise soumises

**11** demandes avec composante québécoise financées

**58%** des demandes québécoises présentées ayant obtenu un financement

projets de l'ERA, avec 58 % des demandes financées. Au total, 17 projets de collaborations dans le cadre des réseaux de l'ERA sont soutenus par le FRQS (concours et engagements; voir les détails au tableau 8). Aux initiatives de l'ERA s'ajoutent le soutien à des équipes Québec-France-Allemagne et à des projets de recherche sur le cancer en collaboration avec la Chine ainsi que 10 missions internationales.

Le FRQS assure un **leadership au sein d'initiatives de l'ERA** en pilotant, conjointement avec la Finlande, les activités du réseau ERA-NET NEURON dédiées à la promotion des jeunes chercheuses et chercheurs. Le Fonds gère notamment le concours international annuel du meilleur article en neurosciences pour les étudiantes et étudiants des 19 pays partenaires. Le Fonds poursuit également sa contribution au suivi des retombées du programme ERA-NET NEURON II. De plus, il participe à la mise en place de l'ERA-NET CoFund, qui succède en 2016-2017 à NEURON II.

#### CAPSULE DIFFUSÉE EN 2016-2017 ERA-NET NEURON



**Maman stressée, bébé dépressif?**   
Moshe Szyf  
Université McGill

**Sur la scène nationale**, le FRQS a signé deux nouvelles ententes. Ses partenaires majeurs sont les IRSC (16 des 22 ententes actives). Le FRQS a soutenu dix subventions de recherche résultant de ces partenariats avec les IRSC.

| Initiatives nationales           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>21</b> initiatives nationales | dont <b>8</b> dans le cadre de programmes conjoints avec les IRSC<br>et <b>13</b> programmes impliquant d'autres partenaires nationaux                                                                                                                                                                                                    |
| <b>4 ententes signées</b>        | <b>2 nouvelles</b> FRQS- IRSC réseau ERA e-Rare-3 ● Fondation Neuro Canada, initiative de recherche regroupant plusieurs chercheurs<br><b>2 renouvellements</b> FRQS-Allergen, Bourse de carrière Chercheur-boursier clinicien Junior 1 ● Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, initiative des futurs chefs de file de la recherche |

Le FRQS, en concertation avec le MSSS, poursuit ses efforts d'arrimage entre recherche et transformation des pratiques grâce à l'**Unité de SOUTIEN SRAP-Québec** lancée en 2015. Financé en partenariat avec Merck, ce projet collectif a pour objectif de soutenir la conception et la réalisation de projets de recherche sur les soins et services de première ligne. Des changements à la gouvernance et à la gestion de l'Unité ont été apportés à la suite du bilan de mi-parcours réalisé cette année. Ces changements s'accompagnent de nouvelles orientations et d'un élargissement des thématiques de recherche en lien avec la transformation du réseau de la santé et des services sociaux. Le Fonds et ses partenaires entendent également renforcer le positionnement du Québec dans le cadre du programme national de la SRAP. Ainsi, le MSSS a consenti un investissement additionnel de 4 M\$ sur cinq ans dans ce domaine.

En 2015-2016, les chercheurs du Québec ont obtenu 10 % des octrois de la SRAP des IRSC. Dans le cadre des différents concours de la SRAP des IRSC, 12 équipes québécoises ont été financées (voir les détails au tableau 11).

#### SRAP-Québec 2016-2017

**1** unité de soutien soutenue  
**0,9 M\$** investi  
**7** bourses de formation accordées  
 1 maîtrise ● 2 doctorats ● 2 doctorats professionnels ● 2 postdoctorats

### Partenaires internationaux

Agence nationale de la recherche, France ● Centro de neurociencias, Consortium BioFarmaCuba, Cuba ● Conseil national des sciences et de la technologie, Mexique ● European Research Area, Europe ● European Regions Research and Innovation Network, Europe ● Fonds de la recherche scientifique, Flandre ● Fonds de la recherche scientifique, Wallonie ● Institut national de la santé et de la recherche médicale, France ● Federal Ministry of Education and Research, Allemagne ● Ministry of Health, Ministry of Science and Technology, Israël ● National Institutes of Health, États-Unis ● National Natural Science Foundation of China, Chine ● Nordsforsk, Scandinavie

### Partenaires nationaux

AllerGen NCE Inc. ● Centre de recherches pour le développement international ● Crohn et Colite Canada ● Fondation canadienne du rein ● Fondation Neuro ● Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ● Institut canadien de recherches avancées ● Instituts de recherche en santé du Canada ● Société canadienne de la sclérose en plaques ● Programme canadien de cliniciens-chercheurs en santé de l'enfant ● Société Alzheimer du Canada ● Parkinson Canada ● Institut de recherche Terry Fox

Le comité interFonds mandaté pour formuler une **stratégie d'internationalisation de la recherche** a suspendu ses travaux afin de s'arrimer avec la nouvelle Politique internationale du Québec, lancée au printemps 2017. Par ailleurs, les FRQ ont commencé l'élaboration d'une **stratégie pour l'obtention de grands prix et autres distinctions scientifiques**, dans le but de mieux promouvoir les candidatures québécoises aux concours de prix scientifiques provinciaux, nationaux et internationaux.

Afin d'assurer l'excellence, le positionnement et le rayonnement de la recherche québécoise sur la scène canadienne et internationale, **le scientifique en chef et le directeur scientifique du FRQS ont participé à plusieurs missions scientifiques**, notamment :

- Mission du premier ministre du Québec à Cuba.
- Entretiens Jacques Cartier 2016, à Lyon.
- Présidence de la mission en Suisse du gouvernement du Québec sur les sciences de la vie. Visites de partenaires actuels ou potentiels.
- Participation à la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale des scientifiques en chef et conseillers scientifiques gouvernementaux à Bruxelles (plus de 600 intervenants).
- Table-ronde sur le rôle-clé de la science et de la technologie organisée par le Conseil des relations internationales de Montréal et *Future Earth*.
- Participation au Congrès Bio à San Francisco avec la ministre de la Science, de l'Économie et de l'Innovation. Cette rencontre a été l'occasion pour la ministre de rencontrer les représentants des industries des sciences de la vie, un secteur important pour le Québec.
- Participation à la conférence annuelle de l'Association italienne de l'épidémiologie à Turin, Italie.
- Rencontre de l'Alliance internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale, à Rome, Italie.
- Atelier de formation pour l'Afrique francophone visant à créer une capacité en conseil scientifique aux gouvernements.
- Forum Science and Technology in Society au Japon sur le numérique et les enjeux d'acceptabilité sociale liés à l'intelligence artificielle.
- Visite du président-directeur général de la *National Natural Science Foundation of China*.
- Visite du président mexicain à Québec.

# MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX

RENFORCER L'INTERDISCIPLINARITÉ EN RECHERCHE ET ENCOURAGER LES  
COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES ET LES PARTENARIATS

ORIENTATION 3

## RECHERCHE INTERSECTORIELLE

**2,6 M\$**

**25**

initiatives de recherche  
intersectorielle, impliquant au  
moins un autre Fonds

**3,6 %**

des investissements  
du Fonds

- Adoption de principes pour le déploiement d'initiatives intersectorielles et interFonds.
- Retombées de journées de réflexion intersectorielle :
  - Lancement du Réseau Québec maritime;
  - Exposition « agricole » (UQAM en partenariat avec les FRQ);
  - Réseau Innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation.

## RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS INTERMILIEUX

**2**

ententes impliquant les industries des  
sciences de la vie

**4**

subventions Fonds d'innovation Pfizer  
(engagements)

- Lancement de l'Oncopole, un pôle de recherche, de développement et d'investissement pour accélérer la lutte contre le cancer.
- Participation du scientifique en chef et du directeur scientifique du FRQS aux Chantiers des sciences de la vie du Gouvernement du Québec.
- Journée d'étude FRQ-FCI sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherches collectives.

## COMITÉ INTERSECTORIEL ÉTUDIANT

**1**

consultation en ouverture  
des Journées de l'Acfas

**4**

mémoire, avis et articles

Création d'un **sous-comité** ad hoc  
sur le rôle des étudiants et  
étudiantes dans la sphère publique

- Dépôt de recommandations auprès du scientifique en chef et d'un mémoire auprès de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.
- Publication d'un article dans Affaires universitaires sur le rôle-conseil de la relève en recherche.

## CIBLES ANNUELLES (du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017)

### AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE

- ✓ Au moins 5 % du budget des trois Fonds consacré à des activités intersectorielles
- ✓ Augmentation du nombre de regroupements de chercheurs financés par au moins deux Fonds
- ✓ Principes de cofinancement d'initiatives intersectorielles élaborés

### AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE

- ✓ Au moins 1 nouvelle entente avec l'entreprise privée signée
- ✓ Au moins 1 entente avec l'entreprise privée renouvelée
  - ✗ ⇒ *Accent mis sur le développement d'une nouvelle entente menant à une bonification d'un partenariat avec une entreprise privée pour la recherche en oncologie (Oncopole)*
- ✗ Synthèse des retombées du programme Fond d'innovation Pfizer produite et diffusée
  - ✗ ⇒ *Les retombées immédiates des programmes financés ont été directement communiquées au partenaire. La synthèse sera produite ultérieurement avec la volonté d'inclure des retombées à plus long terme.*

## AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE

### Objectif 10 : Favoriser le développement de projets et de pôles d'excellence intersectoriels pour répondre aux enjeux de société

Les Fonds se sont engagés à accentuer les initiatives et la mise en œuvre des projets de recherche intersectorielle afin de répondre aux grands défis de société. En 2016-2017, l'investissement combiné dans des projets de recherche intersectorielle et des initiatives trois Fonds s'est élevé à **7,4 M\$, soit 4,7 % du total des investissements des trois Fonds** (en excluant la part investie par les partenaires). Pour plus de détails sur les **25 initiatives intersectorielles de recherche** soutenues par le Fonds, voir le Portrait des initiatives intersectorielles de recherche dans la section Tableaux des octrois (tableau 9).

**3,6 %** des investissements du Fonds, soit un total de **2,6 M\$**

#### Nouveau regroupement intersectoriel des FRQ

Un réseau regroupant le REPAR, le CRIR, le CIRIS et INTER dans une initiative intersectorielle et structurante sur les innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation a permis de développer les paramètres d'un futur programme de recherche intersectorielle.

En 2016-2017, plusieurs initiatives ou programmes favorisant la recherche intersectorielle ont été mis en œuvre :

- Subvention à un nouveau **réseau en réadaptation** pour une initiative intersectorielle et structurante sur les innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation.
- Participation à plusieurs événements réunissant des acteurs provenant de disciplines et de milieux différents pour réfléchir aux enjeux liés au monde agricole et alimentaire et faire émerger les questions **« agricoles »** sous un éclairage nouveau :
  - Colloque *Entre campagnes et villes* présenté dans le cadre du 84<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas;
  - Café-rencontre au Jardin botanique de Montréal.
- Création du **Réseau Québec maritime**, réseau interétablissement et intersectoriel, dont le thème porte spécifiquement sur les questions maritimes, et participation à la conception du 1<sup>er</sup> appel à projets intersectoriels du réseau.
- Signature de l'entente créant l'**Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime**.
- Mise en œuvre de l'entente de **partenariat avec OSEntreprendre** visant l'attribution d'un prix Coup de cœur Étudiant créateur d'entreprise de 500 \$ aux lauréates et lauréats dans chaque région ayant des demandes admissibles et d'un prix de 5 000 \$ pour la personne désignée lors du Gala national.

En 2016-2017, les Fonds ont également participé à des rencontres visant à poursuivre le développement de la recherche intersectorielle pour les années futures. Parmi ces initiatives, notons : la préparation du projet de l'Exposition « agriculturelle » 2017; des rencontres avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour la mise en place de programmes de bourses et de stages en entrepreneuriat; la participation à des rencontres thématiques en vue d'un sommet sur l'alimentation; la mise en place d'un comité scientifique et organisationnel en vue de la tenue d'un forum de réflexion sur le vieillissement de la population; des rencontres périodiques avec les porteurs des projets Apogée pour explorer les modalités de soutien des Fonds à ces grands projets.

#### Lancement du Réseau Québec maritime

En partenariat avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, les Fonds ont soutenu la création du Réseau Québec maritime, un réseau interétablissement et intersectoriel, dont le thème porte spécifiquement sur les questions maritimes. L'implantation d'un tel réseau de recherche, qui donne une impulsion majeure au développement des connaissances liées au secteur maritime, pose un jalon important dans le déploiement de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec en mobilisant les expertises québécoises en faveur du développement durable de ses ressources et de ses environnements maritimes.

La réflexion des FRQ sur les **principes de cofinancement d'initiatives intersectorielles** a mené à l'adoption de principes fondamentaux sur lesquels baser le déploiement de nouvelles initiatives intersectorielles et interFonds. De plus, les modalités d'opérationnalisation et de conception d'une programmation de recherche intersectorielle visant à répondre aux grands défis de société ont été identifiées. Un **chantier de réflexion** sur les questions d'intersectorialité et de créativité a permis de développer un programme pilote faisant appel à des projets audacieux, à haut risque et s'inscrivant dans une démarche intersectorielle. Les crédits additionnels du gouvernement annoncés en mars 2017 serviront à la mise en œuvre de la programmation intersectorielle des Fonds. Ces réflexions sont alimentées par des portraits et des cartographies de la recherche produits par les Fonds sur des thématiques en lien avec les priorités gouvernementales, notamment au regard de la recherche québécoise en matière d'agriculture numérique et de vieillissement démographique.

Dans la perspective de mettre en place des conditions propices à la recherche intersectorielle, les Fonds ont revu leurs **Règles générales communes**. Un chantier de révision des statuts en recherche a aussi été lancé cette année, pour une mise en œuvre au printemps 2017.

Le **Comité intersectoriel étudiant** a poursuivi en 2016-2017 son rôle-conseil auprès du scientifique en chef. Dans cette optique, il a participé à plusieurs groupes de travail des FRQ, a déposé des recommandations auprès du scientifique en chef dans le cadre de sa participation à la table de consultation sur le financement fédéral de la recherche fondamentale , et enfin, a remis à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation un mémoire dans le cadre des consultations pour l'élaboration de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation . Le comité a également organisé une consultation publique intitulée *Bonifier le doctorat... Que recommandent les étudiantes-chercheuses et les étudiants-chercheurs?*, à laquelle ont répondu 34 étudiantes et étudiants dans le cadre de l'ouverture des Journées de la relève en recherche de l'Acfas. Le bilan de cette consultation est disponible sur le site Web du scientifique en chef du Québec . En 2016-2017, l'effectif du comité est passé de 6 à 10 membres. De plus, des sous-comités sont créés sur des thématiques spécifiques, notamment le rôle des étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs dans la sphère publique à l'ère post-factuelle, ce qui permet à davantage d'étudiantes et étudiants de conseiller le scientifique en chef.

## AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE

### Objectif 11 : Faciliter le partage des infrastructures majeures de recherche et des plateformes technologiques

En septembre 2016, s'est tenue une **journée d'étude sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherche collectives**, une initiative conjointe des FRQ et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Cette rencontre a réuni environ 75 personnes, parmi lesquelles des chercheuses et chercheurs responsables d'infrastructures, des personnes représentant des organismes fédéraux et de différentes provinces du Canada impliqués dans le financement de la recherche, et des établissements d'enseignement supérieur. Différentes pistes d'action ont été proposées afin d'améliorer l'exploitation et l'entretien des infrastructures de recherche. Ces pistes s'orientent selon quatre axes principaux :

- Les budgets de la FCI et des autres organismes subventionnaires.
- La coordination entre les intervenants concernés par le financement des infrastructures et de la recherche.
- La planification à long terme du soutien aux infrastructures.
- La mise en commun des infrastructures.

### Objectif 12 : Accroître les partenariats et jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de collaborations entre les différents milieux

Le FRQS a joué un rôle de premier plan dans **la création de l'Oncopole**, un pôle de recherche, de développement et d'investissement pour accélérer la lutte contre le cancer, en partenariat avec la société biopharmaceutique Merck & Co., Inc. Cette société investit 15 M\$ dans ce modèle unique, géré par le FRQS, qui vise à en faire une plaque tournante de l'innovation en oncologie. D'autres partenaires ont déjà signifié leur intérêt à se joindre à l'Oncopole. Ce projet est une retombée de la mission du gouvernement du Québec dirigée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à la conférence Bio en juin 2015 et à laquelle le scientifique en chef et le directeur scientifique du FRQS ont participé.

Le scientifique en chef et le directeur scientifique du FRQS ont participé aux travaux du **Chantier des sciences de la vie**, qui rassemblait différents intervenants de la recherche et de l'innovation et qui s'est achevé cette année : le scientifique en chef a assumé la coprésidence de la Table Recherche et innovation, et le directeur scientifique a siégé à la Table Intégration de l'innovation (voir l'objectif 17). Ces travaux ont alimenté la **Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027 – L'innovation prend vie**, lancée en avril 2017, qui vise à mieux positionner le Québec sur l'échiquier mondial dans ce secteur.

#### L'ONCOPOLE : MOBILISER LA COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE DU QUÉBEC AUTOUR D'UNE VISION COMMUNE EN ONCOLOGIE

- Créer un **pôle collaboratif et structurant en oncologie**, reconnu internationalement
- Favoriser **la gestation et l'éclosion d'entreprises innovantes**;
- Générer **des retombées positives directes** pour les patients;
- Rendre **les soins de santé en oncologie au Québec parmi les meilleurs** mondialement.

# RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ

PROMOUVOIR UNE CULTURE SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC POUR  
CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

ORIENTATION 4

## MOBILISATION DES CONNAISSANCES

2

activités auprès des  
instances  
gouvernementales

4

activités auprès du  
milieu des affaires

4

activités auprès de la  
communauté scientifique  
et du grand public

- Deux petits-déjeuners scientifiques à l'Assemblée nationale du Québec.
- Conférences au Cercle finance du Québec et au CORIM.
- Forum d'échanges sur les prix scientifiques.
- Partenariat avec le Musée de la civilisation de Québec sur les nanotechnologies.

## IMPACT DE LA RECHERCHE

Retombées de la  
recherche publique au  
Québec

44 400

emplois directs et  
indirects

2,6 G \$

en contribution au  
PIB en 2015

**Stratégie de mesure d'impact :**  
cartographie des rapports de suivi  
permettant de documenter les  
retombées à court terme

- La recherche publique se retrouve parmi les principaux secteurs de l'économie du savoir québécois, à un niveau équivalent à ceux de l'aéronautique ou des sciences de la vie, et contribue à répondre à une foule d'enjeux sociétaux.

## CIBLES ANNUELLES (du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017)

### AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

- ✓ Politique de libre accès des FRQ adoptée d'ici décembre 2016
- ✓ Synthèse sur les retombées du programme des Fonds d'innovation Pfizer - FRQS produite et diffusée
- ✗ Rapport sur les retombées des projets stratégiques innovants diffusé  
⇒ *En attente des derniers rapports*
- ✓ Au moins 16 capsules de recherche diffusées

### AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE

- ✗ 4 bulletins de veille stratégique produits  
⇒ *Deux bulletins remplacés par les réponses aux consultations gouvernementales québécoises*

## AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

### Objectif 13 : Faciliter l'accès aux publications scientifiques et aux résultats de la recherche

Les FRQ ont poursuivi, en 2016-2017, l'élaboration d'une **politique commune de libre accès**. Ce projet, ralenti en raison de la priorité accordée aux travaux d'implantation du nouveau système informatique FRQnet, se poursuivra en 2017-2018.

### Objectif 14 : Favoriser l'intégration des résultats de recherche par les professionnels et les responsables des services de santé et les décideurs

La mise en œuvre de la **Stratégie de mobilisation des connaissances** des FRQ s'est poursuivie en 2016-2017.

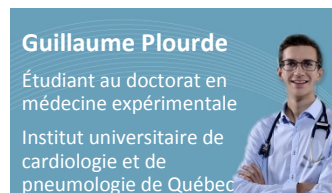
De plus, le Fonds a continué ses activités de mise en valeur de la relève :

- Remise du premier **Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche**, lancé en 2015-2016 par les FRQ, qui vise à reconnaître leur contribution à la mobilisation des connaissances, à la formation de la relève et au soutien des regroupements de chercheuses et chercheurs.
- Remise des **prix Étudiants-chercheurs étoiles**, qui reconnaissent l'excellence de la recherche menée par les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs et par les stagiaires postdoctoraux, dans tous les secteurs de la santé. Parmi les 136 demandes admissibles reçues cette année, 13 prix ont été remis, dont 9 à des femmes. Le nom des lauréates et lauréats et un résumé de leur recherche sont diffusés mensuellement sur le site Web du Fonds, sur Twitter ainsi que sur le compte Facebook du scientifique en chef. Ces lauréats sont invités à des activités favorisant leur rayonnement, comme les Journées de la relève Acfas-FRQ et la remise des Prix du Québec.
- Soutien à la remise du **prix d'excellence de l'Association des doyens des études supérieures au Québec** (ADESAQ), pour la thèse de doctorat qui s'est distinguée par son apport original et déterminant en santé.
- Organisation des **Journées de la relève en recherche** en collaboration avec l'Acfas. Cet événement rassembleur (environ 250 participants) a été l'occasion de célébrer la contribution

des étudiantes et étudiants au système de recherche québécois et de leur transmettre des trucs et astuces afin qu'ils puissent mieux réussir leurs études et leur début de carrière. Le comité intersectoriel étudiant des FRQ a tenu une consultation publique en ouverture de cet évènement (voir l'objectif 10).

- Nouveau **partenariat avec la revue *Curium*** et mise en valeur des lauréates et lauréats du prix Étudiants-chercheurs étoiles par la création de la rubrique Jeune chercheur étoile.
- Nouveau **partenariat avec la revue *Québec Science*** pour la publication de quatre articles par année sur des lauréates et lauréats de prix scientifiques parmi la relève.
- **15 prix des centres et instituts de recherche du FRQS** sont remis aux étudiantes ou étudiants se démarquant dans le cadre de journées scientifiques organisées par des centres de recherche.

#### QUELQUES LAURÉATES ET LAURÉATS DU PRIX ÉTUDIANTS-CHERCHEURS ÉTOILES EN 2016-2017



Le financement accordé par le FRQS et ses partenaires à l'Unité de SOUTIEN-SRAP du Québec (voir l'objectif 9) vise notamment à créer des conditions propices à une meilleure application des connaissances issues de la recherche dans les pratiques de soins et de services de santé. L'Unité vise notamment à assurer un meilleur arrimage entre recherche et transformations liées aux changements de pratiques du système de santé et de services sociaux.

#### **Objectif 15 : Encourager le rayonnement de la science et sa diffusion en français afin de sensibiliser le public à la pertinence et à l'impact de la recherche en santé**

Le Fonds utilise activement son site Web ainsi que les réseaux sociaux pour mettre en valeur la recherche qu'il soutient. En 2016-2017, **23 capsules** écrites ou vidéo présentant les résultats de la recherche subventionnée et des histoires d'impact ont été diffusées sur le site Web du Fonds. Ces capsules sont également diffusées sur le **nouveau site Web du scientifique en chef**, qui s'adresse tant aux élus qu'à la communauté scientifique et au grand public, à travers notamment les espaces *Impacts de la recherche* et *Les chercheurs et la sphère politique*.

Depuis l'automne 2016, **le scientifique en chef est actif sur les médias sociaux**. Son compte Twitter, qui compte déjà 1 235 abonnés, fait connaître son rôle et ses actions au-delà des frontières. Son compte Facebook s'adresse au grand public et sert de tribune à la recherche financée par les FRQ.

La recherche en santé et ses chercheuses et chercheurs ont été mis de l'avant par le Fonds, notamment auprès des partenaires et des décideurs, à travers différentes activités sur des thèmes liés aux grandes problématiques de société en santé. Le scientifique en chef du Québec et le directeur scientifique du FRQS ont également poursuivi leurs activités de valorisation des programmes et des actions du Fonds auprès des instances gouvernementales (objectif 17). Les activités de promotion et de mise en valeur des retombées et de l'impact de la recherche, sur les scènes nationale et internationale, complètent les actions du Fonds (objectif 16). La promotion des activités de recherche scientifique s'effectue principalement auprès de trois publics distincts : les instances gouvernementales, le milieu des affaires et la société. Les activités réalisées par le Fonds en 2016-2017 sont présentées dans le tableau suivant.

## ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES DES FONDS

| TENUE D'ACTIVITÉS AVEC LE MILIEU POLITIQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 2 activités |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Deux activités scientifiques à l'Assemblée nationale du Québec.</b> Courtes présentations par trois chercheurs ou chercheuses devant une assemblée d'élus, de membres de cabinets, de ministres et de sous-ministres sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>o potentiel et défis des <b>mégadonnées</b> (environ 30 participants);</li> <li>o impact des <b>changements climatiques</b>, stratégies d'adaptation possibles et enjeux avec la législation québécoise (environ 40 participants).</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |             |
| TENUE D'ACTIVITÉS AVEC LE MILIEU DES AFFAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 4 activités |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Remue-méninges sur le thème de l'entrepreneuriat.</b> Environ 30 participants issus des milieux de la recherche et de l'entreprise privée ont échangé sur le rôle que pourraient jouer les FRQ dans la valorisation de la culture entrepreneuriale;</li> <li>• Conférence au Cercle finance du Québec sur <b>l'importance de la recherche pour la région de Québec et le rôle des FRQ.</b> Environ 120 participants, dont une partie issue du milieu de la finance, des assurances et de l'actuariat;</li> <li>• <b>Conférence sur le rôle-clé de la science et de la technologie</b> pour l'avenir au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM);</li> <li>• Présentation du scientifique en chef au forum <b>Connexion 2017</b>, une activité organisée en collaboration avec le Parc Technologique du Québec métropolitain. Rencontre entre le milieu de la recherche et l'industrie en vue de simplifier les collaborations et multiplier les maillages performants.</li> </ul> |             |
| TENUE D'ACTIVITÉS AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET LE GRAND PUBLIC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 4 activités |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conférence grand public sur les Unités mixtes internationales</b> du CNRS et sur la force de ces collaborations franco-québécoises en recherche. L'évènement a fait salle comble avec environ 150 participants;</li> <li>• Partenariat avec le Musée de la civilisation de Québec pour <b>l'Exposition sur les nanotechnologies</b> et la 3<sup>e</sup> édition de l'exposition <b>Décoder le monde</b> sur le thème des robots et de l'intelligence artificielle;</li> <li>• Tenue de la 2<sup>e</sup> édition du <b>forum d'échange sur les prix scientifiques internationaux</b>, en partenariat avec le Palais des congrès de Montréal, pour mieux faire connaître le Québec scientifique. L'évènement a réuni environ 50 participants et trois prix visant à reconnaître l'investissement de chercheuses et chercheurs dans l'organisation de grands congrès scientifiques internationaux ont été remis.</li> </ul>                                                                           |             |
| <p style="text-align: center;"><b>Organismes partenaires de promotion de la science</b></p> <p style="text-align: center;">Acfas ● Fondation du Centre des sciences de Montréal (Festival Eurêka) ● <i>La Grande Équation</i> ●<br/>Centre Jacques Cartier (Entretiens Jacques Cartier 2016) ● Musée de la civilisation</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |             |

Dans le but de favoriser l'appropriation des connaissances, le Fonds a poursuivi ses collaborations avec les médias et en a conclu de nouvelles. Parmi ces nouvelles collaborations :

- Émission **Électrons libres** de Télé-Québec (1<sup>re</sup> saison).
- Émissions **Quoi de neuf chercheurs?** (2<sup>e</sup> saison) et **De la suite dans les idées** (2<sup>e</sup> saison) sur le Canal Savoir.
- Émission **Que sont devenues les recherches de jadis?** en partenariat avec Québec Science, sur le Canal Savoir.
- Revues **Curium** et **Québec Science**.
- Le **Détecteur de rumeurs** de l'Agence Science-Press, en partenariat avec le Bureau de coopération universitaire.

### Distinguer le vrai du faux grâce au Détecteur de rumeurs

À l'ère où tout un chacun peut produire de l'information et la diffuser vers un large public par l'entremise des réseaux sociaux, il est important de pouvoir se référer à des sites où sont démystifiées les rumeurs et fausses nouvelles en science selon un processus rigoureux de vérification.

Dans cette perspective, les FRQ et le Bureau de la coopération universitaire ont conclu une entente de partenariat avec l'Agence Science-Presse pour la production d'une plateforme de vérification de faits spécialisée en science, en français : *Le Détecteur de rumeurs*. Cette plateforme collaborative vise à pointer les dérapages, à remettre les pendules à l'heure et à fournir des outils au grand public pour qu'il se fasse lui-même critique face à la désinformation véhiculée sur le Web et les réseaux sociaux.



## AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE

### Objectif 16 : Améliorer la mesure de l'impact de la recherche

La validation de la **stratégie de mesure d'impact de la recherche**, qui vise à améliorer la documentation des retombées de la recherche et leur mise en valeur pour la société québécoise, s'est terminée au printemps 2016. Cette stratégie repose notamment sur un cadre de référence de la mesure d'impact adapté aux retombées des trois secteurs de recherche, validée en s'appuyant sur trois programmes des FRQ. Parmi les étapes réalisées en 2016-2017 pour mettre en oeuvre cette stratégie, notons : la cartographie des rapports de suivis demandés aux titulaires de bourses et de subventions, dans l'ensemble des programmes d'aide financière des FRQ; l'élaboration d'un modèle logique des programmes de bourses de formation commun aux trois Fonds; l'élaboration de formulaires de rapport final des titulaires de bourses.

#### Catégories de retombées du cadre de référence de la mesure d'impact des FRQ

Avancement des connaissances ● Renforcement de la capacité de recherche ● Connexion des savoirs et Prise de décisions éclairées ● Bienfaits et améliorations ● Bénéfices sociaux, économiques, environnementaux et culturels

Une **étude d'impact** de la recherche publique, commandée par les FRQ, démontre son importance dans la société. Par exemple, en 2015, les projets de recherche publique ont soutenu près de 44 400 emplois directs et indirects hautement qualifiés au Québec. Ces activités ont contribué pour 2,6 milliards \$ au PIB du Québec. La recherche publique se retrouve ainsi parmi les principaux secteurs de l'économie du savoir québécois, à un niveau équivalent à ceux de l'aéronautique ou des sciences de la vie. Ses bénéfices dépassent les impacts économiques. Elle contribue à répondre à une foule d'enjeux sociétaux, que ce soit en matière de santé, d'environnement, de culture, de politiques publiques, d'organisation ou de société.

Les FRQ ont maintenu leurs activités de **suivi de l'évolution du contexte de la recherche**. Deux bulletins de veille stratégique portant sur les budgets du Québec et du Canada ont été transmis aux membres des conseils d'administration et à l'ensemble du personnel des FRQ. Avec ces deux bulletins, la cible annuelle n'est pas atteinte. L'effort a été mis sur l'élaboration d'un mémoire à l'attention du comité fédéral sur la recherche fondamentale ainsi qu'à la préparation des réponses à consultations gouvernementales québécoises.

#### Instituts des IRSC pour lesquels le Québec obtient une part supérieure à son poids démographique<sup>3</sup>

Neurosciences, santé mentale et toxicomanies (38 %) ● Vieillesse (37 %) ● Santé publique et des populations (35%) ● Santé des femmes et des hommes (35 %) ● Génétique (33 %) ● Maladies infectieuses et immunitaires (28 %) ● Appareil locomoteur et arthrite (28 %) ● Cancer (28 %) ● Développement et santé des enfants et des adolescents (24 %)

<sup>3</sup> En 2015-2016. Données non disponibles en date du 14 juin 2017 pour l'année 2016-2017.

Le FRQS suit attentivement les changements de l'offre de programmes de bourses et de subventions ainsi que la performance des candidates et candidats québécois aux concours du fédéral afin que ses actions soient en complémentarité avec l'ensemble du soutien de ses équivalents fédéraux. Le Fonds continue d'être préoccupé par l'impact de la réforme des IRSC sur la recherche québécoise, en raison du faible taux de réussite et du faible niveau de financement aux concours des IRSC. En 2015-2016, les chercheuses et chercheurs québécois ont obtenu **28 %** des octrois des IRSC, ce qui représente près de **270 M\$**, une hausse de 5 M\$ par rapport à l'année précédente. Le Québec est particulièrement compétitif dans **11 des 13 instituts**, en obtenant plus que le poids démographique, qui est de 23 % (voir le tableau 10).

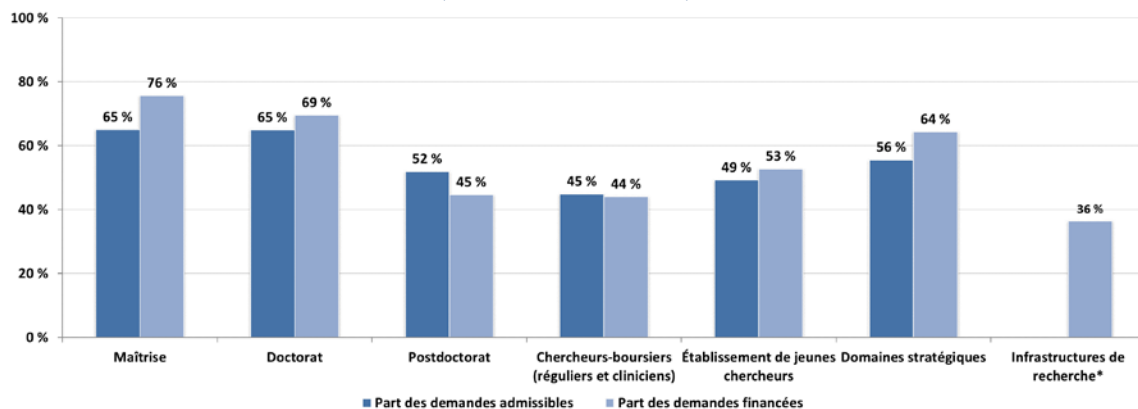
La performance des étudiantes et étudiants québécois aux concours de bourses doctorales et postdoctorales des IRSC reste sous la moyenne canadienne, une tendance à la baisse qui se poursuit depuis plus de trois ans.

NOMBRE DE BOURSES ET TAUX DE SUCCÈS DES ÉTUDIANTS  
AUX CONCOURS 2015-2016 DES IRSC<sup>4</sup>

|                        | Doctorat         |                | Postdoctorat     |                |
|------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
|                        | Bourses offertes | Taux de succès | Bourses offertes | Taux de succès |
| Québec                 | 70               | 16,2 %         | 38               | 12,4 %         |
| Ensemble des étudiants | 315              | 18,8 %         | 255              | 15,8 %         |

La **représentation des femmes** dans les demandes admissibles et les demandes financées aux programmes du FRQS demeure stable d'année en année et elle diminue avec l'avancée en carrière. Sur le plan des bourses de formation, la proportion de femmes est similaire à la maîtrise et au doctorat (65 % des candidatures admissibles). Cependant, cette proportion diminue au postdoctorat comparativement à 2015-2016, passant de 60 % à 52 % cette année. Elle se rapproche de la proportion observée aux concours destinés aux chercheuses et chercheurs (45 %). À nouveau cette année, le taux de succès des candidates responsables de demandes est équivalent à celui des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière (voir le tableau 12).

PROPORTION DE FEMMES PARMİ LES CANDIDATS  
AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU FRQS EN 2016-2017  
(à titre de responsable)



\*Renouvellement des subventions d'infrastructures

<sup>4</sup> Source : Liste détaillée des octrois obtenus des IRSC en mai 2016. Exclut les programmes gérés directement par les établissements (*voucher programs*) et les programmes gérés pour le compte des partenaires.

# RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS

ACCROÎTRE L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION

ORIENTATION 5

## SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Plus de **30** activités de rayonnement et de positionnement du Québec réalisées par le scientifique en chef et le directeur scientifique du Fonds

Plus de **7** mandats d'évaluation réalisés pour le compte d'autres organismes

**2 400** abonnés au bulletin du Fonds

**1 515** dossiers traités par 82 comités de pairs

## DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE FRQNET

**1** Système intégré pour la gestion des bourses et subventions pour les trois Fonds

Revue de tous les processus des trois Fonds : admissibilité, évaluation, liens avec établissements, simulation financière, octrois, rapports de suivi, besoins informationnels et juridiques

Mise en œuvre d'un plan de communication

- Implantation prévue en juillet 2017.

## GOVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

**8** rencontres du personnel avec le scientifique en chef

Harmonisation des systèmes comptables et financiers des trois Fonds

**69 %** du personnel a participé à des formations et à du perfectionnement

- Adoption du Plan d'action de développement durable 2016-2020.
- Harmonisation du mode de comptabilisation des boursières et boursiers.
- Activité des trois conseils d'administration portant sur les partenariats et les consultations du Québec sur la recherche et l'innovation ainsi que sur l'enseignement supérieur.

## CIBLES ANNUELLES (du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017)

### AXE : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ

- ✓ Veille des impacts de la mise en œuvre de la réforme du réseau de la santé
- ✓ Recommandations concernant la révision des articles de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) transmise au gouvernement d'ici décembre 2016

### AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

- ✓ Au moins 8 rencontres du personnel des trois Fonds avec le scientifique en chef
- ✗ Procédures et instructions de travail analysées et documentées d'ici mars 2017  
⇒ *Cible reportée en raison de la priorité accordée au développement de FRQnet*
- ✓ Codes d'éthique et de déontologie des administrateurs mis à jour d'ici juin 2016
- ✓ Entente-cadre mise en œuvre d'ici mars 2017
- ✓ Stratégie de révision des programmes élaborée d'ici mars 2017
- ✓ Mécanisme de financement flexible élaboré d'ici mars 2017
- ✓ Intégration des systèmes comptables complétée d'ici mars 2017
- ✓ Plan de classification et calendrier de conservation adoptés d'ici octobre 2016

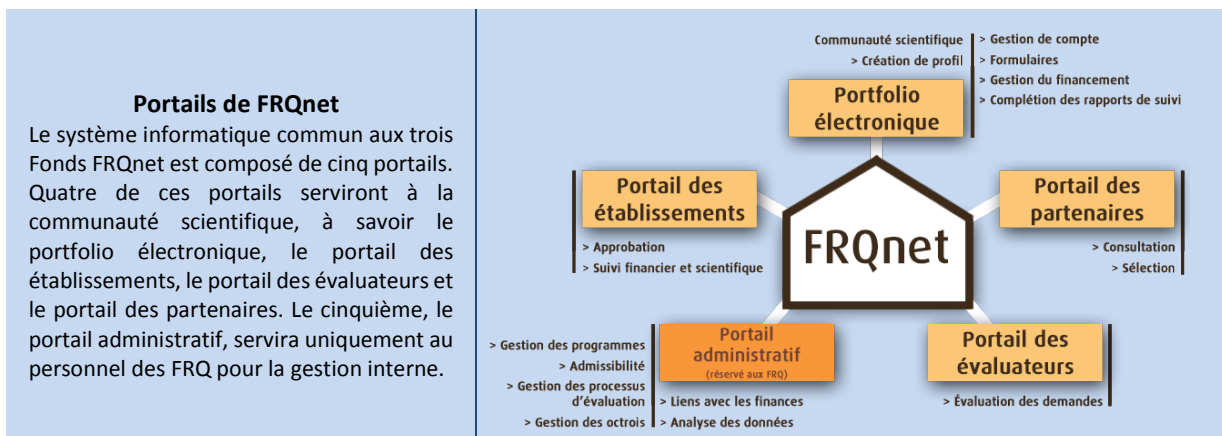
## AXE : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ

**Objectif 17 : Accroître la qualité et la convivialité des services à la communauté scientifique, aux partenaires publics et privés des Fonds et à la société, dans un contexte de gouvernement ouvert**

La démarche d'intégration des services administratifs des trois Fonds, entamée lors de la réorganisation des Fonds de recherche du Québec sous une bannière commune, franchit une étape importante cette année avec le **développement d'un système informatique commun aux trois Fonds**. Ce projet majeur, qui touche l'ensemble des directions des Fonds, a été entrepris dans une perspective d'amélioration de la qualité des services offerts à la communauté scientifique, de saine gestion et d'optimisation des ressources. Une attention particulière a été portée pour assurer que le système soit conçu de manière à assurer une robuste protection des renseignements personnels et confidentiels.

Le système **FRQnet**, dont le nom a été retenu à la suite d'un concours interne, est développé pour **harmoniser et simplifier** les processus de concours et de suivis administratifs des Fonds. Ce progiciel permettra de gérer, de façon intégrée, l'ensemble des étapes allant du dépôt des demandes de financement à leur évaluation, à la gestion des octrois et à l'analyse d'impact des programmes pour les FRQ. L'implantation est prévue en juillet 2017.

Les grandes lignes du projet ont été présentées à la communauté des administrateurs de la recherche universitaire lors du colloque de l'ADARUQ en novembre 2016 et un plan de communication externe a été déployé en janvier 2017. Une page FRQnet a été créée sur le site Web des trois Fonds, deux communiqués ont été diffusés à la communauté et une foire aux questions a été créée.



En 2016-2017, le Fonds a également poursuivi ses efforts afin d'**améliorer les interfaces transactionnelles et informationnelles** de son système actuel pour faciliter la tâche des utilisateurs. Au cours de l'année, 44 formulaires électroniques de demande d'aide financière ont été mis à jour pour 21 programmes, deux nouveaux programmes ont été informatisés et trois formulaires créés en conséquence. Un nouveau système infonuagique a aussi été mis en place sur les serveurs des FRQ pour la transmission sécurisée de documents aux partenaires externes du Fonds.

Par ailleurs, le Fonds a maintenu ses efforts pour répondre rapidement aux requêtes de la clientèle et offrir un service d'assistance de qualité. Ainsi, toutes les personnes ayant laissé un message téléphonique ou envoyé un message électronique au centre d'assistance ont reçu une réponse en 24 heures ou moins, tel que prévu dans la Déclaration de services aux citoyens.

Le Fonds utilise son **site Web pour diffuser des informations et ses décisions auprès de la communauté scientifique.**

En date du 31 mars 2017, près de 61 100 visiteurs l'avaient consulté. En 2016-2017, 15 lancements de programmes et appels de propositions ou de candidatures ont été annoncés par des communiqués dans la section *Nouvelles* du site Web. Le Fonds diffuse également par courriel un bulletin d'actualités à ses abonnés.

**2400** abonnés au bulletin *FRQS Actualités* ou à sa version anglaise

**2330** abonnés Twitter

Le Fonds tient des **rencontres régulières avec la communauté scientifique et ses partenaires** afin d'échanger sur les changements apportés à ses programmes et les nouveautés. En plus de ses rencontres prévues dans le cadre des évaluations, le FRQS a entamé des visites des campus universitaires pour, entre autres, échanger sur des thèmes qui alimenteront la réflexion stratégique.

- 3** visites de rétroaction post-évaluation de centres et instituts
- 2** rencontres consultatives de campus universitaires
- 1** rencontre des directeurs de centres et instituts et des réseaux thématique avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Le scientifique en chef a exercé un **rôle-conseil à l'échelle provinciale, nationale et internationale** :

- Participation au comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. Le scientifique en chef a agi en tant que représentant du Québec au sein de ce comité, qui a remis son rapport final en avril 2017. Le directeur et les directrices scientifiques des FRQ ont également déposé un mémoire à ce comité fédéral.
- Participation à l'élaboration de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et de la Stratégie québécoise des sciences de la vie avec le directeur scientifique

du FRQS, ainsi qu'à la consultation du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'élaboration de la Politique internationale du Québec.

- Présidence du comité consultatif international pour l'évaluation scientifique du CNRS. Le rapport du comité a été rendu public lors d'une conférence de presse et le scientifique en chef a donné plusieurs entrevues à ce sujet à la presse européenne.

Le scientifique en chef du Québec et le directeur scientifique du Fonds ont poursuivi, en 2016-2017, leurs efforts visant à promouvoir le rôle des Fonds de recherche et du FRQS et à **positionner la recherche en santé au Québec**, afin que la place stratégique de cette recherche et son effet de levier sur le développement socioéconomique soient reconnus par la société québécoise au moment de la priorisation des investissements d'avenir. Ces efforts ont porté fruit cette année, avec l'annonce en mars 2017 par le gouvernement du Québec d'un financement additionnel de 180 millions de dollars sur cinq ans pour les Fonds de recherche. Parmi les initiatives de 2016-2017, notons :

- Rencontres avec le premier ministre, les ministres, sous-ministres et sous-ministres associés ou adjoints, en particulier des ministères de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF); rencontres ministérielles afin de promouvoir la recherche en lien avec les stratégies gouvernementales;
- Organisation d'une rencontre entre les représentants des centres et instituts de recherche et des réseaux soutenus par le FRQS et la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, afin de mieux faire connaître ces organismes ainsi que leurs retombées et leurs besoins.
- Poursuite de la tournée de rencontres des hauts dirigeants des établissements universitaires; rencontres de la communauté scientifique dans le cadre de dossiers en lien avec les défis de société et les priorités gouvernementales.

#### **Augmentation du financement des Fonds de recherche à partir de 2017-2018**

En annonçant, en mars 2017, un financement additionnel de 180 M\$ sur cinq ans pour les FRQ, le gouvernement réaffirme leur caractère stratégique dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Québec. Cette bonification permettra aux Fonds de renforcer le soutien aux meilleurs talents, d'accroître la compétitivité des regroupements et équipes de recherche, et de répondre aux grands défis de société.

Le FRQS cherche à créer un effet de levier maximal pour la communauté de recherche grâce à des alliances avec ses partenaires provinciaux et fédéraux, mais aussi avec d'autres organismes similaires dans le monde. Le directeur scientifique participe activement à plusieurs comités et groupes de travail qui appuient la recherche. Il mène de front de nombreux dossiers stratégiques pour la recherche en santé au Québec.

#### **Implication du directeur scientifique dans des comités et groupes de travail**

Comité directeur de l'Unité SOUTIEN SRAP du Québec ● Groupe de travail des sciences de la vie ● Coprésidence de NAPHRO (mandat terminé) ● Comité directeur Recherche clinique précoce Montréal In-Vivo ● Chantier des sciences de la vie : Intégration de l'innovation dans le réseau de la santé ● Comité CETI ● Conseil d'administration de Q-CROC ● Comité stratégique génomique et santé ● Alliance internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale

#### **Activités de représentation**

**32 missions, congrès et conférences** sur la scène provinciale (14), nationale (9) et internationale (9)

Dans un souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté scientifique et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois en matière de recherche et d'innovation, le Fonds participe à divers **comités et groupes de travail**, notamment, en 2016-2017 :

- Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche.
- Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ).
- Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec (ADARUQ).

Les Fonds maintiennent leur engagement en matière de pratiques contribuant au **gouvernement ouvert**. En 2016-2017, ils ont poursuivi leurs démarches visant à faciliter l'**accès de la communauté de la recherche aux bases de données gouvernementales**. Une réflexion a été menée sur les modèles adoptés dans d'autres juridictions et les meilleures pratiques en la matière et des pistes d'actions ont été élaborées afin de faire avancer cette réflexion. Un contrat de recherche a aussi été accordé à une équipe de l'Université McGill pour identifier des modèles inspirants en matière d'accès à l'information à des fins de recherche scientifique.

L'attribution de bourses et de subventions par le FRQS repose sur **l'évaluation par des comités d'experts** des demandes admissibles aux règles des programmes selon les meilleures pratiques mises en œuvre au niveau international. Les comités d'évaluation thématiques et multidisciplinaires sont composés d'experts reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. Le FRQS se voit aussi confier des mandats d'évaluation scientifique de la recherche en raison de la solide expertise qu'il a développée au fil du temps.

| Évaluation scientifique en 2016-2017<br>(Programmes du Fonds) |                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 515</b>                                                  | dossiers traités                                                                                                                     |
| <b>82</b>                                                     | comités d'évaluation                                                                                                                 |
| <b>378</b>                                                    | évaluateurs, dont <b>162 femmes</b> (43 %)                                                                                           |
| Mandats d'évaluation scientifique                             |                                                                                                                                      |
| <b>7</b>                                                      | mandats confiés au Fonds par Génome Québec et le MESI (Chaires du Canada et programmes de la Fondation pour l'innovation canadienne) |

## AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

### Objectif 18 : Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec

En 2016-2017, les FRQ ont poursuivi leurs activités visant à améliorer **la satisfaction et la mobilisation du personnel**. Au total, huit rencontres du personnel avec le scientifique en chef et portant sur l'état d'avancement des principaux dossiers des Fonds, et six rencontres du personnel avec le directeur scientifique et la directrice des programmes et des partenariats ont eu lieu. L'activité annuelle du personnel des trois Fonds a été l'occasion de renforcer les liens entre les équipes de Québec et de Montréal.

En 2016-2017, le taux de roulement du personnel régulier du Fonds a été de 11,1 %. Ce taux supérieur à l'année précédente (3 % l'an dernier) est lié aux départs à la retraite. Afin d'assurer la relève et le maintien des connaissances et expertises essentielles à son bon fonctionnement, le Fonds a développé un **plan de relève et de transfert d'expertise**. Ce plan sera mis en œuvre en 2017-2018 et fera ensuite l'objet d'une mise à jour annuelle. Quant aux procédures et instructions de travail, leur analyse et leur documentation ont été suspendues pour donner priorité à l'implantation du système informatique FRQnet.

Le Fonds reconnaît que le talent et l'expertise du personnel sont essentiels à sa mission. Pour l'année civile 2016, 1 % de la masse salariale a été consacré à la **formation**. Au total, 29 employés ont participé à des activités de formation et de perfectionnement portant notamment sur le français, l'anglais, des outils informatiques, l'animation de réunions et la gestion du temps et des priorités.

De plus, les FRQ ont poursuivi **l'harmonisation des conditions de travail** de leur personnel. Notamment, les Fonds ont entamé des démarches auprès des autorités gouvernementales afin d'harmoniser les régimes de retraite des employés des trois Fonds.

**Objectif 19 : Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, une saine gestion des fonds publics et l'optimisation des ressources dans le respect des principes d'intégrité**

Les Fonds ont contribué à l'**harmonisation et à l'optimisation des ressources** matérielles, financières et informationnelles par les actions suivantes :

- **Harmonisation des systèmes comptables** des trois Fonds, qui sera mise en œuvre avec l'implantation de FRQnet. De cette intégration découle l'**harmonisation du mode de comptabilisation** des bourses d'excellence pour étudiants et étudiantes.
- Maintien de la cible gouvernementale trois Fonds relative à l'**équilibre budgétaire**.
- Poursuite de l'actualisation des politiques administratives en intégrant les éléments liés à la gestion des contrats d'approvisionnement, de service et de travaux de construction, et à l'utilisation des comptes de médias sociaux.
- Adoption d'un **plan de classification et d'un calendrier de conservation des documents** communs aux trois Fonds, pour une mise en œuvre en 2017-2018.
- Lancement des travaux pour l'élaboration de tableaux de bord sur les retombées à court terme de certains programmes de subventions à partir des rapports transmis par les titulaires.

L'**amélioration continue de la gouvernance des Fonds** s'inspire des meilleures pratiques en la matière. En 2016-2017, les actions incluent :

- une période de discussion stratégique à chaque séance du conseil d'administration.
- une rencontre à huis clos à la fin de chaque séance du conseil d'administration.
- le suivi de la gestion des risques : mise à jour du profil de risques, choix des actions à privilégier pour atténuer les risques et suivi de l'état d'avancement des mesures prises.
- l'harmonisation des règles de gouvernance relatives aux programmes d'aide financière des trois Fonds.
- la mise à jour du **Code d'éthique et de déontologie des administrateurs**.
- la mise en place d'une offre de courtes formations, d'une durée de 1 h 30, pour les administrateurs des trois Fonds, à la suite de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration qui a eu lieu en 2015-2016. Cette année, dix membres du conseil d'administration du FRQS ont assisté à une première formation, à l'hiver 2017, portant sur le fonctionnement de l'État, et dix, à une formation sur la stratégie organisationnelle.
- l'activité annuelle des trois conseils d'administration portant sur les modèles de partenariats, publics et privés. Les membres du conseil d'administration ont pu, à cette occasion, échanger sur les enjeux liés à l'enseignement supérieur avec la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, et sur la future Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.
- la participation de membres du conseil d'administration à la journée d'étude FRQ-FCI sur le financement de l'exploitation et de l'entretien à long terme des grandes infrastructures de recherche (voir l'objectif 11).

Les efforts du Fonds pour l'**amélioration continue de la gestion des fonds publics** dans le respect des principes d'intégrité se sont poursuivis cette année :

- Poursuite de l'élaboration d'une entente-cadre trois Fonds permettant d'engager les établissements gestionnaires.
- Adoption du Plan d'action de développement durable 2016-2020. Les actions de ce plan visent entre autres à promouvoir le rôle de la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable du Québec.

# TABLEAUX DES OCTROIS

|                                                                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2016-2017                                                                        | 48 |
| TABLEAU 2 : DÉTAILS DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX CENTRES, RÉSEAUX ET GROUPES                                          | 50 |
| TABLEAU 3 : CONTRIBUTION DU FRQS ET DE SES PARTENAIRES À L'ENSEMBLE<br>DES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS     | 51 |
| TABLEAU 4 : PORTRAIT DES CONCOURS DE 2012-2013 À 2016-2017                                                             | 52 |
| TABLEAU 5 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE FORMATION POUR DÉTENTRICES ET<br>DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL | 53 |
| TABLEAU 6 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE                                                               | 53 |
| TABLEAU 7 : MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION                                        | 54 |
| TABLEAU 8 : PORTRAIT DES ENTENTES FRQS - ERA FINANCÉES ET SIGNÉES EN 2016-2017                                         | 55 |
| TABLEAU 9 : PORTRAIT DES INITIATIVES INTERSECTORIELLES DE RECHERCHE AUXQUELLES LE<br>FRQS PARTICIPE                    | 56 |
| TABLEAU 10 : PART DU QUÉBEC DANS LES BOURSES ET SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANADA<br>PAR LES IRSC                       | 57 |
| TABLEAU 11 : PART DU QUÉBEC DANS LES PROGRAMMES LIÉS À LA SRAP DES IRSC EN 2015-<br>2016                               | 57 |
| TABLEAU 12 : TAUX DE SUCCÈS SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE<br>BOURSES ET DE SUBVENTIONS             | 58 |
| GRAPHIQUE 1 : PORTRAIT DES ENTENTES DU FRQS EN 2016-2017 SELON LE TYPE DE<br>PARTENARIAT ET LA PORTÉE GÉOGRAPHIQUE     | 58 |

**TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2016-2017**

| Axes de programmes     | PROGRAMMES                                                                                      | Nombre     | Part du Fonds        | Part des partenaires | Frais indirects de recherche | Total                |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------|----------------------|------------------------------|----------------------|
| Formation de la relève | <b>Bourses de formation</b>                                                                     |            |                      |                      |                              |                      |
|                        | Formation de maîtrise                                                                           | 125        | 1 637 274 \$         | 43 956 \$            |                              | 1 681 230 \$         |
|                        | Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel                            | 34         | 910 846 \$           | 39 113 \$            |                              | 949 959 \$           |
|                        | Formation de maîtrise pour les étudiants en médecine (M.D.-M.Sc.)                               | 8          | 120 000 \$           |                      |                              | 120 000 \$           |
|                        | Formation de doctorat                                                                           | 353        | 6 566 341 \$         | 401 666 \$           |                              | 6 968 007 \$         |
|                        | Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel                            | 43         | 1 346 690 \$         | 91 156 \$            |                              | 1 437 846 \$         |
|                        | Formation de doctorat pour les étudiants en médecine (M.D.-Ph.D.)                               | 1          | 20 000 \$            |                      |                              | 20 000 \$            |
|                        | Formation postdoctorale (citoyens canadiens ou résidents permanents)                            | 89         | 3 019 898 \$         | 166 646 \$           |                              | 3 186 544 \$         |
|                        | Formation postdoctorale pour les candidats non-résidents du Québec                              | 67         | 1 887 503 \$         |                      |                              | 1 887 503 \$         |
|                        | Formation postdoctorale Inserm (français)                                                       | 2          | 31 059 \$            |                      |                              | 31 059 \$            |
|                        | Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)                                  | 3          | 129 396 \$           |                      |                              | 129 396 \$           |
|                        | Formation de recherche pour les médecins résidents - Formation de spécialité en recherche       | 4          | 240 572 \$           |                      |                              | 240 572 \$           |
|                        | Formation de recherche pour les médecins résidents - Pré-chercheur-boursier                     | 1          | 70 000 \$            |                      |                              | 70 000 \$            |
|                        | <b>Sous-total Bourses de formation</b>                                                          | <b>730</b> | <b>15 979 579 \$</b> | <b>742 537 \$</b>    |                              | <b>16 722 116 \$</b> |
|                        | <b>Subventions de recherche</b>                                                                 |            |                      |                      |                              |                      |
| Carrières en recherche | Subventions d'aide à la formation                                                               | 5          | 100 000 \$           |                      |                              | 100 000 \$           |
|                        | Subventions de démarrage / Soutien à la recherche de bourses de formation                       | 1          | 15 000 \$            |                      |                              | 15 000 \$            |
|                        | <b>Sous-total Subventions de recherche</b>                                                      | <b>6</b>   | <b>115 000 \$</b>    |                      |                              | <b>115 000 \$</b>    |
|                        | <b>Sous-total de l'axe Formation de la relève</b>                                               | <b>736</b> | <b>16 094 579 \$</b> | <b>742 537 \$</b>    |                              | <b>16 837 116 \$</b> |
|                        | <b>Bourses de carrière</b>                                                                      |            |                      |                      |                              |                      |
|                        | Chercheurs-boursiers                                                                            | 258        | 2 473 185 \$         | 13 448 815 \$        |                              | 15 922 000 \$        |
|                        | Chercheurs-boursiers cliniciens                                                                 | 116        | 3 877 692 \$         | 115 970 \$           |                              | 3 993 662 \$         |
|                        | Chercheurs nationaux                                                                            | 7          | 210 000 \$           |                      |                              | 210 000 \$           |
|                        | Bourses de carrière FRQ - IRSST en santé et en sécurité du travail                              | 3          | 31 454 \$            | 175 530 \$           |                              | 206 984 \$           |
|                        | Programme d'appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collège                     | 6          | 223 384 \$           | 18 248 \$            |                              | 241 632 \$           |
|                        | Appui à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointe dans les CHU     | 7          | 150 000 \$           | 210 000 \$           |                              | 360 000 \$           |
|                        | Chaire de recherche en santé publique appliquée                                                 | 1          | 40 319 \$            |                      |                              | 40 319 \$            |
|                        | Chaires de recherche                                                                            | 8          | 800 000 \$           |                      | 151 200 \$                   | 951 200 \$           |
|                        | <b>Sous-total Bourses de carrière</b>                                                           | <b>406</b> | <b>7 806 034 \$</b>  | <b>13 968 563 \$</b> | <b>151 200 \$</b>            | <b>21 925 797 \$</b> |
|                        | <b>Subventions de recherche</b>                                                                 |            |                      |                      |                              |                      |
| Projets de recherche   | Établissement de jeunes chercheurs                                                              | 106        | 2 102 324 \$         | 40 000 \$            |                              | 2 142 324 \$         |
|                        | Établissement de jeunes chercheurs cliniciens                                                   | 50         | 750 000 \$           |                      |                              | 750 000 \$           |
|                        | Subventions d'aide à la recherche                                                               | 3          |                      | 30 000 \$            |                              | 30 000 \$            |
|                        | Subventions de démarrage / Soutien à la recherche de bourses de carrière                        | 3          | 12 500 \$            | 62 500 \$            |                              | 75 000 \$            |
|                        | <b>Sous-total Subventions de recherche</b>                                                      | <b>162</b> | <b>2 864 824 \$</b>  | <b>132 500 \$</b>    |                              | <b>2 997 324 \$</b>  |
|                        | <b>Sous-total de l'axe Carrières en recherche</b>                                               | <b>568</b> | <b>10 670 858 \$</b> | <b>14 101 063 \$</b> | <b>151 200 \$</b>            | <b>24 923 121 \$</b> |
|                        | <b>Subventions de recherche</b>                                                                 |            |                      |                      |                              |                      |
|                        | Alliances stratégiques / Actions concertées                                                     | 4          | 141 111 \$           |                      | 27 000 \$                    | 168 111 \$           |
|                        | Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 1                     | 6          |                      | 298 353 \$           | 80 555 \$                    | 378 908 \$           |
|                        | Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 2                     | 2          |                      | 39 990 \$            |                              | 39 990 \$            |
|                        | Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 3                     | 3          |                      | 149 514 \$           | 40 369 \$                    | 189 883 \$           |
|                        | Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 4                     | 2          |                      | 32 576 \$            |                              | 32 576 \$            |
|                        | Fonds d'innovation Pfizer-FRQS sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées (Volet 2) | 4          |                      | 399 882 \$           |                              | 399 882 \$           |
|                        | Recherches en partenariat - Fondation Neuro Canada                                              | 1          | 50 000 \$            |                      | 13 500 \$                    | 63 500 \$            |

|                                        |                                                                                                       |             |                      |                      |                     |                      |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|                                        | Recherches en partenariat - IRSC                                                                      | 10          | 800 000 \$           | 850 000 \$           | 162 000 \$          | 1 812 000 \$         |
|                                        | Recherches en partenariat - Société canadienne du cancer                                              | 1           | 50 000 \$            |                      | 13 500 \$           | 63 500 \$            |
|                                        | Recherches en environnement-cancer (GRePEC)                                                           | 2           |                      | 285 966 \$           |                     | 285 966 \$           |
|                                        | Recherches en radiologie                                                                              | 1           |                      | 25 000 \$            | 6 750 \$            | 31 750 \$            |
|                                        | Recherches en santé et société                                                                        | 1           | 97 878 \$            |                      | 26 427 \$           | 124 305 \$           |
|                                        | Recherches sur les services de santé (PASS) - FRQS / MSSS / IRSC                                      | 8           |                      | 143 110 \$           | 31 448 \$           | 174 558 \$           |
|                                        | Recherches sur le cancer                                                                              | 3           |                      | 268 721 \$           |                     | 268 721 \$           |
|                                        | Recherches sur l'urgence et le continuum des soins - Volet 1                                          | 6           |                      | 538 748 \$           | 48 600 \$           | 587 348 \$           |
|                                        | Recherches sur l'urgence et le continuum des soins - Volet 2                                          | 1           |                      | 19 543 \$            |                     | 19 543 \$            |
|                                        | Recherches sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge (Programme DMLA)                              | 3           |                      | 150 000 \$           | 40 500 \$           | 190 500 \$           |
|                                        | Soutien - Centre d'excellence                                                                         | 1           |                      |                      | 500 000 \$          | 500 000 \$           |
|                                        | Subventions générales                                                                                 | 3           | 284 767 \$           |                      |                     | 284 767 \$           |
|                                        | <b>Sous-total Subventions de recherche</b>                                                            | <b>62</b>   | <b>1 423 756 \$</b>  | <b>3 201 403 \$</b>  | <b>990 649 \$</b>   | <b>5 615 808 \$</b>  |
|                                        | <b>Programmes de collaboration internationale</b>                                                     |             |                      |                      |                     |                      |
|                                        | Échanges FRQS / NSFC (Chine) - missions ponctuelles                                                   | 3           | 22 021 \$            |                      |                     | 22 021 \$            |
|                                        | Initiatives internationales - missions ponctuelles                                                    | 7           | 20 000 \$            | 20 000 \$            |                     | 40 000 \$            |
|                                        | Initiatives internationales                                                                           | 27          | 1 905 684 \$         | 75 000 \$            | 534 785 \$          | 2 515 469 \$         |
|                                        | <b>Sous-total Programmes de collaboration internationale</b>                                          | <b>37</b>   | <b>1 947 705 \$</b>  | <b>95 000 \$</b>     | <b>534 785 \$</b>   | <b>2 577 490 \$</b>  |
|                                        | <b>Sous-total de l'axe Projets de recherche</b>                                                       | <b>99</b>   | <b>3 371 461 \$</b>  | <b>3 296 403 \$</b>  | <b>1 525 434 \$</b> | <b>8 193 298 \$</b>  |
| Regroupement de chercheurs             | <b>Groupes, centres et réseaux</b>                                                                    |             |                      |                      |                     |                      |
|                                        | Centres de recherche                                                                                  | 17          | 28 183 260 \$        | 493 000 \$           |                     | 28 676 260 \$        |
|                                        | Groupes de recherche                                                                                  | 9           | 2 740 000 \$         |                      |                     | 2 740 000 \$         |
|                                        | Réseaux thématiques de recherche                                                                      | 18          | 9 704 500 \$         | 903 978 \$           |                     | 10 608 478 \$        |
|                                        | <b>Sous-total Groupes, centres et réseaux</b>                                                         | <b>44</b>   | <b>40 627 760 \$</b> | <b>1 396 978 \$</b>  |                     | <b>42 024 738 \$</b> |
|                                        | <b>Autres regroupements</b>                                                                           |             |                      |                      |                     |                      |
|                                        | Appui stratégique pour instituts universitaires de 1 <sup>re</sup> ligne en santé et services sociaux | 2           | 100 000 \$           |                      |                     | 100 000 \$           |
|                                        | Recherche intersectorielle - Société inclusive et réadaptation                                        | 1           | 100 000 \$           | 200 000 \$           |                     | 300 000 \$           |
|                                        | Regroupements stratégiques - FRQNT                                                                    | 1           | 50 000 \$            |                      |                     | 50 000 \$            |
|                                        | Regroupements stratégiques - FRQSC                                                                    | 2           | 133 030 \$           |                      |                     | 133 030 \$           |
|                                        | Appui stratégique pour centres en émergence                                                           | 1           | 100 000 \$           |                      |                     | 100 000 \$           |
|                                        | <b>Sous-total Autres regroupements</b>                                                                | <b>7</b>    | <b>483 030 \$</b>    | <b>200 000 \$</b>    |                     | <b>683 030 \$</b>    |
|                                        | <b>Soutien aux activités des regroupements de chercheurs</b>                                          |             |                      |                      |                     |                      |
|                                        | Soutien à la recherche clinique                                                                       | 2           | 149 000 \$           | 100 000 \$           |                     | 249 000 \$           |
|                                        | <b>Sous-total Soutien aux activités des regroupements de chercheurs</b>                               | <b>2</b>    | <b>149 000 \$</b>    | <b>100 000 \$</b>    |                     | <b>249 000 \$</b>    |
|                                        | <b>Sous-total de l'axe Regroupement de chercheurs</b>                                                 | <b>53</b>   | <b>41 259 790 \$</b> | <b>1 696 978 \$</b>  |                     | <b>42 956 768 \$</b> |
| Promotion, diffusion et reconnaissance | <b>Bourses (prix)</b>                                                                                 |             |                      |                      |                     |                      |
|                                        | Étudiants-chercheurs étoiles / maîtrise                                                               | 1           | 500 \$               |                      |                     | 500 \$               |
|                                        | Étudiants-chercheurs étoiles / doctorat                                                               | 8           | 8 000 \$             |                      |                     | 8 000 \$             |
|                                        | Étudiants-chercheurs étoiles / postdoctorat                                                           | 4           | 3 500 \$             |                      |                     | 3 500 \$             |
|                                        | <b>Sous-total Bourses (prix)</b>                                                                      | <b>13</b>   | <b>12 000 \$</b>     |                      |                     | <b>12 000 \$</b>     |
|                                        | <b>Subventions (diffusion, valorisation et prix)</b>                                                  |             |                      |                      |                     |                      |
|                                        | Prix d'excellence des professionnels de recherche                                                     | 1           | 2 500 \$             | 2 500 \$             |                     | 5 000 \$             |
|                                        | Prix pour l'organisation de conférences internationales / Palais des congrès de Montréal-FRQ          | 6           | 1 667 \$             | 28 333 \$            |                     | 30 000 \$            |
|                                        | Diffusion, valorisation et prix                                                                       | 69          | 458 614 \$           | 878 137 \$           |                     | 1 336 751 \$         |
|                                        | <b>Sous-total Subventions de recherche</b>                                                            | <b>76</b>   | <b>462 781 \$</b>    | <b>908 970 \$</b>    |                     | <b>1 371 751 \$</b>  |
|                                        | <b>Sous-total de l'axe Promotion, diffusion et reconnaissance</b>                                     | <b>89</b>   | <b>474 781 \$</b>    | <b>908 970 \$</b>    |                     | <b>1 383 751 \$</b>  |
| <b>GRAND TOTAL</b>                     |                                                                                                       | <b>1545</b> | <b>71 871 470 \$</b> | <b>20 745 951 \$</b> | <b>1 676 634 \$</b> | <b>94 294 054 \$</b> |

**TABLEAU 2 : DÉTAILS DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX CENTRES, RÉSEAUX ET GROUPES**

| Subventions aux centres de recherche                                                                       | Budget global        | Budget de développement | Total                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|
| Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS)                             | 1 575 671 \$         | 543 750 \$              | 2 119 421 \$         |
| Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont                                                      | 694 722 \$           | 0                       | 694 722 \$           |
| Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal                                                | 743 824 \$           | 0                       | 743 824 \$           |
| Centre de recherche CERVO*                                                                                 | 1 052 695 \$         | 0                       | 1 052 695 \$         |
| Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec                                 | 851 457 \$           | 0                       | 851 457 \$           |
| Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal                                               | 928 104 \$           | 290 625 \$              | 1 218 729 \$         |
| Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)         | 1 056 199 \$         | 0                       | 1 056 199 \$         |
| Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal                                   | 916 079 \$           | 0                       | 916 079 \$           |
| Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal                               | 883 901 \$           | 0                       | 883 901 \$           |
| Centre de recherche du CHU Ste-Justine                                                                     | 1 296 707 \$         | 125 000 \$              | 1 421 707 \$         |
| Centre de recherche du CHU de Québec                                                                       | 4 065 940 \$         | 1 478 500 \$            | 5 544 440 \$         |
| Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal Métropolitain (CRIR)                    | 994 344 \$           | 0                       | 994 344 \$           |
| Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS (Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke) | 718 754 \$           | 462 500 \$              | 1 181 254 \$         |
| Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)                               | 3 125 532 \$         | 431 250 \$              | 3 556 782 \$         |
| Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale de l'IRDPQ (CIRIS)           | 548 117 \$           | 0                       | 548 117 \$           |
| Institut Lady Davis de recherches médicales de l'Hôpital général juif**                                    | 1 480 617 \$         | 0                       | 1 480 617 \$         |
| Institut de recherche du Centre universitaire de santé de McGill (CUSM)                                    | 4 411 972 \$         | 0                       | 4 411 972 \$         |
| <b>Total</b>                                                                                               | <b>25 344 635 \$</b> | <b>3 331 625 \$</b>     | <b>28 676 260 \$</b> |

Note : Le budget de développement comprend le budget de recrutement et le budget d'infrastructure.

\* Appellation en 2015-2016 : Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec.

\*\* Appellation en 2015-2016 : Institut Lady Davis de recherche biomédicale de l'Hôpital général juif.

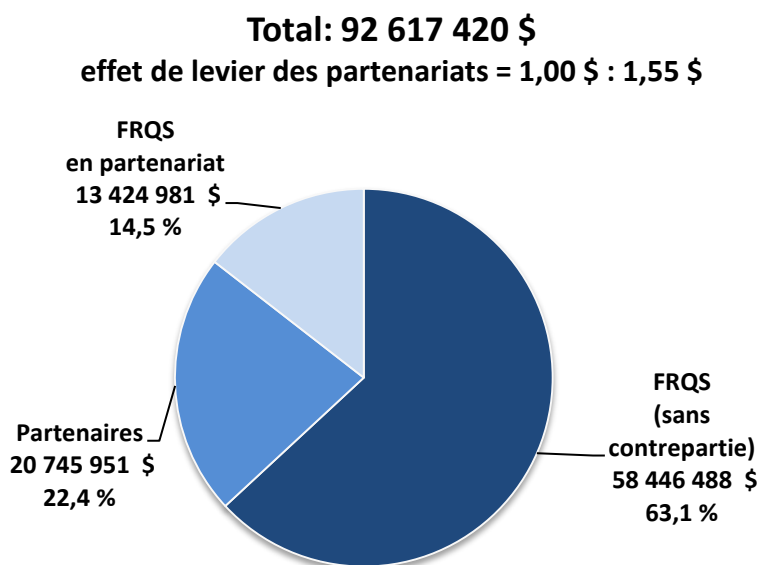
| Subventions aux groupes de recherche                                         | Montant             |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Centre de recherche en neuropsychologie et cognition (CERNEC)                | 240 000 \$          |
| Centre de recherche sur le cancer Rosalind and Morris Goodman (CRCG)         | 340 000 \$          |
| Groupe d'étude des protéines membranaires (GEPROM)                           | 220 000 \$          |
| Groupe de recherche axé sur la structure des protéines (GRASP)               | 280 000 \$          |
| Groupe de recherche en neurobiologie comportementale (CRNC)                  | 200 000 \$          |
| Groupe de recherche en sciences et technologies biomédicales (GRSTB)         | 220 000 \$          |
| Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)                   | 400 000 \$          |
| Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC)                  | 240 000 \$          |
| Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM) | 600 000 \$          |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>2 740 000 \$</b> |

| Subventions aux réseaux thématiques de recherche                                           | Montant              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Réseau de bio-imagerie du Québec (RBIQ)                                                    | 495 000 \$           |
| Réseau de connaissances en soins et services de première ligne au Québec (Réseau 1 Québec) | 490 000 \$           |
| Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA)                                              | 765 000 \$           |
| Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ)            | 400 000 \$           |
| Réseau de recherche en santé cardiométabolique, diabète et obésité (CMDO)                  | 315 000 \$           |
| Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV)                                           | 365 500 \$           |
| Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ)                             | 495 000 \$           |
| Réseau de recherche sur le cancer (RRC)                                                    | 1 329 478 \$         |
| Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (ThéCell)                                      | 360 000 \$           |
| Réseau de recherche en santé bucco-dentaire et osseuse (RSBO)                              | 405 000 \$           |
| Réseau de recherche en santé respiratoire (RSR)                                            | 765 000 \$           |
| Réseau Parkinson Québec (RPQ)                                                              | 225 000 \$           |
| Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR)                          | 630 000 \$           |
| Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD)                                        | 604 000 \$           |
| Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV)                                 | 810 000 \$           |
| Réseau québécois de recherche sur les médicaments (RQRM)                                   | 405 000 \$           |
| Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés (RQSHA) | 499 500 \$           |
| Réseau SIDA et maladies infectieuses (SIDA-MI)                                             | 1 250 000 \$         |
| <b>Total</b>                                                                               | <b>10 608 478 \$</b> |

**TABLEAU 3 : CONTRIBUTION DU FRQS ET DE SES PARTENAIRES À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS**

| Axes                                   | FRQS<br>(sans contrepartie) | FRQS en<br>partenariat | Partenaires          | Total                |
|----------------------------------------|-----------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| Formation de la relève                 | 15 425 460 \$               | 669 119 \$             | 742 537 \$           | 16 837 116 \$        |
| Carrières en recherche                 | 4 026 737 \$                | 6 644 121 \$           | 14 101 063 \$        | 24 771 921 \$        |
| Projets de recherche                   | 97 878 \$                   | 3 273 583 \$           | 3 296 403 \$         | 6 667 864 \$         |
| Regroupement de chercheurs             | 38 533 299 \$               | 2 726 491 \$           | 1 696 978 \$         | 42 956 768 \$        |
| Promotion, diffusion et reconnaissance | 363 114 \$                  | 111 667 \$             | 908 970 \$           | 1 383 751 \$         |
| <b>Sous-total</b>                      | <b>58 446 488 \$</b>        | <b>13 424 981 \$</b>   | <b>20 745 951 \$</b> | <b>92 617 420 \$</b> |
| Montants versés pour couvrir les FIR   | 677 627 \$                  | 749 883 \$             | 249 124 \$           | 1 676 634 \$         |
| <b>Total</b>                           | <b>59 124 115 \$</b>        | <b>14 174 864 \$</b>   | <b>20 995 075 \$</b> | <b>94 294 054 \$</b> |

Note : La part des partenaires ne comprend que les sommes versées par ceux-ci au FRQS dans le cadre de la gestion des programmes de bourses et subventions. Certaines contributions des partenaires, directement gérées par ces derniers, ne sont pas prises en compte ici. L'effet de levier (FRQS 1,00 \$ : Partenaires 1,55 \$) est donc sous-estimé.



## Portraits des concours

**TABEAU 4 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE 2012-2013 À 2016-2017**

### Bourses de formation

|                     | Demandes admissibles<br>(a) | Demandes recommandées<br>(b) | Demandes acceptées<br>(incluant les reports)<br>(c) | Taux de financement<br>(c/b) | Taux de succès<br>(c/a) |
|---------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <b>Maîtrise</b>     |                             |                              |                                                     |                              |                         |
| 2012-2013           | 293                         | 161                          | 79                                                  | 49 %                         | 27 %                    |
| 2013-2014           | 296                         | 157                          | 80                                                  | 51 %                         | 27 %                    |
| 2014-2015           | 295                         | 153                          | 105                                                 | 69 %                         | 36 %                    |
| 2015-2016           | 295                         | 174                          | 108                                                 | 62 %                         | 37 %                    |
| <b>2016-2017</b>    | <b>300</b>                  | <b>182</b>                   | <b>115</b>                                          | <b>63 %</b>                  | <b>38 %</b>             |
| <b>Doctorat</b>     |                             |                              |                                                     |                              |                         |
| 2012-2013           | 547                         | 323                          | 140                                                 | 43 %                         | 26 %                    |
| 2013-2014           | 475                         | 291                          | 120                                                 | 41 %                         | 25 %                    |
| 2014-2015           | 444                         | 275                          | 169                                                 | 61 %                         | 38 %                    |
| 2015-2016           | 419                         | 272                          | 158                                                 | 58 %                         | 38 %                    |
| <b>2016-2017</b>    | <b>407</b>                  | <b>257</b>                   | <b>154</b>                                          | <b>60 %</b>                  | <b>38 %</b>             |
| <b>Postdoctorat</b> |                             |                              |                                                     |                              |                         |
| 2012-2013           | 284                         | 164                          | 72                                                  | 44 %                         | 25 %                    |
| 2013-2014           | 283                         | 200                          | 69                                                  | 35 %                         | 24 %                    |
| 2014-2015           | 252                         | 190                          | 71                                                  | 37 %                         | 28 %                    |
| 2015-2016           | 239                         | 190                          | 84                                                  | 44 %                         | 35 %                    |
| <b>2016-2017</b>    | <b>235</b>                  | <b>178</b>                   | <b>65</b>                                           | <b>37 %</b>                  | <b>28 %</b>             |

Note : Sont inclus les programmes suivants : Formation de maîtrise, formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation de doctorat, formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation postdoctorale (citoyens canadiens et résidents permanents), formation postdoctorale pour les candidats non-résidents du Québec et formation post-diplôme professionnel (*fellowship*).

### Bourses de carrière

|                                        | Demandes admissibles<br>(a) | Demandes recommandées<br>(b) | Demandes acceptées<br>(incluant les reports)<br>(c) | Taux de financement<br>(c/b) | Taux de succès<br>(c/a) |
|----------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <b>Chercheurs-boursiers réguliers</b>  |                             |                              |                                                     |                              |                         |
| 2012-2013                              | 181                         | 175                          | 84                                                  | 48 %                         | 46 %                    |
| 2013-2014                              | 188                         | 174                          | 80                                                  | 46 %                         | 43 %                    |
| 2014-2015                              | 163                         | 156                          | 68                                                  | 44 %                         | 42 %                    |
| 2015-2016                              | 155                         | 149                          | 62                                                  | 42 %                         | 40 %                    |
| <b>2016-2017</b>                       | <b>193</b>                  | <b>182</b>                   | <b>90</b>                                           | <b>49 %</b>                  | <b>47 %</b>             |
| <b>Chercheurs-boursiers cliniciens</b> |                             |                              |                                                     |                              |                         |
| 2012-2013                              | 79                          | 68                           | 37                                                  | 54 %                         | 47 %                    |
| 2013-2014                              | 74                          | 59                           | 31                                                  | 53 %                         | 42 %                    |
| 2014-2015                              | 67                          | 59                           | 29                                                  | 49 %                         | 43 %                    |
| 2015-2016                              | 83                          | 70                           | 36                                                  | 51 %                         | 43 %                    |
| <b>2016-2017</b>                       | <b>79</b>                   | <b>73</b>                    | <b>35</b>                                           | <b>48 %</b>                  | <b>44 %</b>             |

**TABLEAU 5 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE FORMATION POUR DÉTENTRICES ET DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL**

|                                                                      | Demandes<br>admissibles<br>(a) | Demandes<br>recommandées<br>(b) | Demandes acceptées<br>(incluant les reports)<br>(c) | Taux de<br>financement<br>(c/b) | Taux de succès<br>(c/a) |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel | 64                             | 44                              | 19                                                  | 43 %                            | 30 %                    |
| Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel | 70                             | 48                              | 20                                                  | 42 %                            | 29 %                    |
| Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)       | 5                              | 2                               | 2                                                   | 100 %                           | 40 %                    |
| <b>Total</b>                                                         | <b>139</b>                     | <b>94</b>                       | <b>41</b>                                           | <b>44 %</b>                     | <b>29 %</b>             |

**TABLEAU 6 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE**

|                                        | Demandes<br>admissibles<br>(a) | Demandes<br>recommandées<br>(b) | Demandes acceptées<br>(c) | Taux de financement<br>(c/b) | Taux de succès<br>(c/a) |
|----------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <b>Chercheurs-boursiers réguliers</b>  |                                |                                 |                           |                              |                         |
| Junior 1                               | 85                             | 83                              | 38                        | 46 %                         | 45 %                    |
| Junior 2                               | 67                             | 62                              | 35                        | 56 %                         | 52 %                    |
| Senior                                 | 41                             | 37                              | 17                        | 46 %                         | 41 %                    |
| <b>Chercheurs-boursiers cliniciens</b> |                                |                                 |                           |                              |                         |
| Junior 1                               | 39                             | 35                              | 17                        | 49 %                         | 44 %                    |
| Junior 2                               | 26                             | 24                              | 12                        | 50 %                         | 46 %                    |
| Senior                                 | 14                             | 14                              | 6                         | 43 %                         | 43 %                    |

## TABLEAU 7 : MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE DE FORMATION

### Programmes destinés aux candidates et candidats étrangers ou personnes non-résidents du Québec

|                                                  | Demandes<br>admissibles<br>(a) | Demandes<br>recommandées<br>(b) | Demandes<br>acceptées<br>(c) | Taux de<br>financement<br>(c/b) | Taux de succès<br>(c/a) |
|--------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Postdoctorat (candidats non-résidents du Québec) | 99                             | 70                              | 33                           | 47%                             | 33%                     |
| Postdoctorat – Inserm (France)                   | N/A*                           | N/A*                            | 2                            |                                 |                         |

\*Concours tenu par le partenaire.

### Portrait de la mobilité des nouveaux titulaires de bourses québécois et résidents et résidentes du Québec dans les programmes destinés à la formation de la relève

| Lieu                                             | Maîtrise   |              | Doctorat   |              | Postdoctorat |               | Total      |               |
|--------------------------------------------------|------------|--------------|------------|--------------|--------------|---------------|------------|---------------|
|                                                  | Nombre     | %*           | Nombre     | %*           | Nombre       | %*            | Nombre     | %*            |
| Autre province du Canada                         | 2          | 1,7 %        | 4          | 2,6 %        | 7            | 21,9 %        | 13         | 4,3 %         |
| International                                    | 0          | 0,0 %        | 2          | 1,3 %        | 16           | 50,0 %        | 18         | 6,0 %         |
| <b>Sous-total</b>                                | <b>2</b>   | <b>1,7 %</b> | <b>6</b>   | <b>3,9 %</b> | <b>23</b>    | <b>71,9 %</b> | <b>31</b>  | <b>10,3 %</b> |
| <b>Nombre total de boursiers (tous les pays)</b> | <b>115</b> |              | <b>154</b> |              | <b>32</b>    |               | <b>301</b> |               |

Note : Sont inclus les programmes suivants : Formation de maîtrise, formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation de doctorat, formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation postdoctorale (citoyens canadiens et résidents permanents) et formation post-diplôme professionnel (*fellowship*).

\*Part des boursiers ayant accepté une bourse et allant à l'extérieur du Québec sur le nombre total de boursiers aux concours.

**TABLEAU 8 : PORTRAIT DES ENTENTES FRQS – ERA FINANCÉES ET SIGNÉES EN 2016-2017**

| Réseau ERA                                      | Appel à projets Transnational (JTC) | Sujet                                                             | Nombre de projets soutenus | Nombre de collaborateurs et collaboratrices | Pays ou autres provinces du Canada*                                                             |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>e-Rare</b><br>(4 ententes financées)         | JTC 2013                            | Maladies rares                                                    | 4                          | 8                                           | Allemagne, Espagne, France, Israël, Suisse                                                      |
|                                                 | JTC 2014                            |                                                                   | 1                          | 3                                           | Belgique, Italie, Pays-Bas                                                                      |
|                                                 | JTC 2015                            |                                                                   | 3                          | 10                                          | Allemagne, Autriche, Belgique, Canada (ON), France, Italie                                      |
|                                                 | JTC 2016                            |                                                                   | 1                          | 1                                           | Allemagne, Israël                                                                               |
| <b>1 nouvelle</b>                               | <b>JTC 2017</b>                     | Approches thérapeutiques innovantes pour maladies rares           |                            |                                             |                                                                                                 |
| <b>ERA-NET NEURON</b><br>(3 ententes financées) | JTC 2014                            | Neuroinflammation                                                 | 1                          | 3                                           | Allemagne, France, Suède, Israël                                                                |
|                                                 | JTC 2015                            | Troubles neurodéveloppementaux                                    | 1                          | 3                                           | Allemagne, Italie                                                                               |
|                                                 |                                     | Aspects légaux, éthiques et sociaux de la neuroscience            | 1                          | 4                                           | Allemagne, Espagne, Canada (QC)                                                                 |
|                                                 |                                     | Neuroinflammation                                                 | 1                          | 4                                           | Allemagne, Autriche, France                                                                     |
|                                                 | JTC 2016                            | Traumatismes de la moëlle épinière                                | 4                          | 15                                          | Allemagne, Canada (AL et CB), Espagne, France, Israël, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse |
| <b>1 nouvelle</b>                               | <b>JTC 2017</b>                     | Dysfonction synaptique du système nerveux central                 |                            |                                             |                                                                                                 |
| <b>EuroNanoMed</b>                              | <b>JTC 2017</b>                     | Recherche et développement technologique innovant en nanomedecine |                            |                                             |                                                                                                 |
| <b>1 Nouvelle</b>                               |                                     |                                                                   |                            |                                             |                                                                                                 |

\*Inclut des collaborations avec d'autres provinces canadiennes.

**TABLEAU 9 : PORTRAIT DES INITIATIVES INTERSECTORIELLES DE RECHERCHE AUXQUELLES LE FRQS PARTICIPE**

| INITIATIVES INTERSECTORIELLES DE RECHERCHE                                                                                                                          | NOMBRE    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>TROIS FONDS</b>                                                                                                                                                  | <b>11</b> |
| Réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière                                                                                                |           |
| Regroupement stratégique Calcul Québec                                                                                                                              |           |
| Bourse de carrière FRQ - IRSST en santé et sécurité du travail                                                                                                      |           |
| Action concertée sur le vieillissement de la population au Québec et ses enjeux socioéconomiques et de santé                                                        |           |
| Action concertée sur la conduite responsable en recherche*                                                                                                          |           |
| Programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Flandre (FRQ-FWO)                                                                                             |           |
| Réseau Innovations sociales et technologiques en adaptation-réadaptation                                                                                            |           |
| <i>Future Earth</i>                                                                                                                                                 |           |
| Courtes missions de recherche Québec-Scandinavie                                                                                                                    |           |
| Programme de recherche sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies (NE <sup>3</sup> LS)*                   |           |
| Réseau Québec Maritime*                                                                                                                                             |           |
| <b>FRQSC-FRQS</b>                                                                                                                                                   | <b>9</b>  |
| Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés                                                                                  |           |
| Action concertée sur la sécurité routière                                                                                                                           |           |
| Deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration sociale et deux instituts universitaires de première ligne en santé et services sociaux |           |
| Deux regroupements stratégiques : Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales et Centre de recherche en éthique                                    |           |
| Appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collèges                                                                                                    |           |
| <b>FRQNT-FRQS</b>                                                                                                                                                   | <b>5</b>  |
| Programme de recherche en sécurité routière                                                                                                                         |           |
| Courtes missions de recherche Québec-Bavière                                                                                                                        |           |
| Courtes missions de recherche Québec-Cuba en neurosciences et imagerie                                                                                              |           |
| Programme Énergie solaire bioinspirée FRQNT-ICRA (microbiome humain et énergie bioinspirée)                                                                         |           |
| Programme Recherches en imagerie bio-médicale MOST-FRQNT-FRQS                                                                                                       |           |
| <b>NOMBRE TOTAL D'INITIATIVES IMPLIQUANT LE FRQS</b>                                                                                                                | <b>25</b> |

\* Aucun versement n'a été effectué en 2016-2017.

**TABLEAU 10 : PART DU QUÉBEC DANS LES BOURSES ET SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANADA PAR LES IRSC**

|                                                       | 2015-2016<br>Part QC/CAN | 2015-2016<br>Canada   | 2015-2016<br>Québec   |
|-------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
|                                                       | %                        | \$                    | \$                    |
| Neurosciences, santé mentale et toxicomanies          | 37,7 %                   | 110 340 854 \$        | 23 729 427 \$         |
| Vieillesse                                            | 36,9 %                   | 46 677 640 \$         | 12 228 744 \$         |
| Santé publique et des populations                     | 35,4 %                   | 44 011 521 \$         | 22 511 575 \$         |
| Santé des femmes et des hommes                        | 35,2 %                   | 17 152 359 \$         | 26 556 083 \$         |
| Génétique                                             | 32,8 %                   | 68 528 951 \$         | 41 614 073 \$         |
| Maladies infectieuses et immunitaires                 | 28,4 %                   | 93 514 182 \$         | 11 984 634 \$         |
| Appareil locomoteur et arthrite                       | 28,4 %                   | 38 705 654 \$         | 16 770 849 \$         |
| Cancer                                                | 27,8 %                   | 85 309 368 \$         | 1 483 002 \$          |
| Développement et santé des enfants et des adolescents | 24,0 %                   | 50 880 902 \$         | 6 035 490 \$          |
| Nutrition, métabolisme et diabète                     | 23,3 %                   | 51 484 611 \$         | 15 592 065 \$         |
| Services et politiques de la santé                    | 23,2 %                   | 45 687 191 \$         | 10 579 414 \$         |
| Santé circulatoire et respiratoire                    | 20,9 %                   | 80 308 711 \$         | 17 241 940 \$         |
| Santé des Autochtones                                 | 12,1 %                   | 12 255 672 \$         | 52 207 710 \$         |
| Indéterminé (vide ou non affecté)                     | 24,1 %                   | 216 554 511 \$        | 10 982 721 \$         |
| <b>Total général</b>                                  | <b>28,0 %</b>            | <b>961 412 127 \$</b> | <b>269 517 727 \$</b> |

Notes : La répartition par province selon l'organisation payée (ou l'organisation de recherche si l'organisation payée n'est pas disponible).

La part du Québec est calculée en faisant le rapport entre les montants attribués au Québec et ceux attribués au Canada. Ceci exclut les montants attribués à l'extérieur du Canada et les montants dont la province est indéterminée.

Poids démographique du Québec en 2015 : 23,0 %; à titre indicatif: 23,1 % en 2014.

Source : Listes détaillées des octrois, obtenues des IRSC (pour 2015-2016, en mai 2016). Données non-disponibles pour 2016-2017.

**TABLEAU 11 : PART DU QUÉBEC DANS LES PROGRAMMES LIÉS À LA SRAP DES IRSC EN 2015-2016**

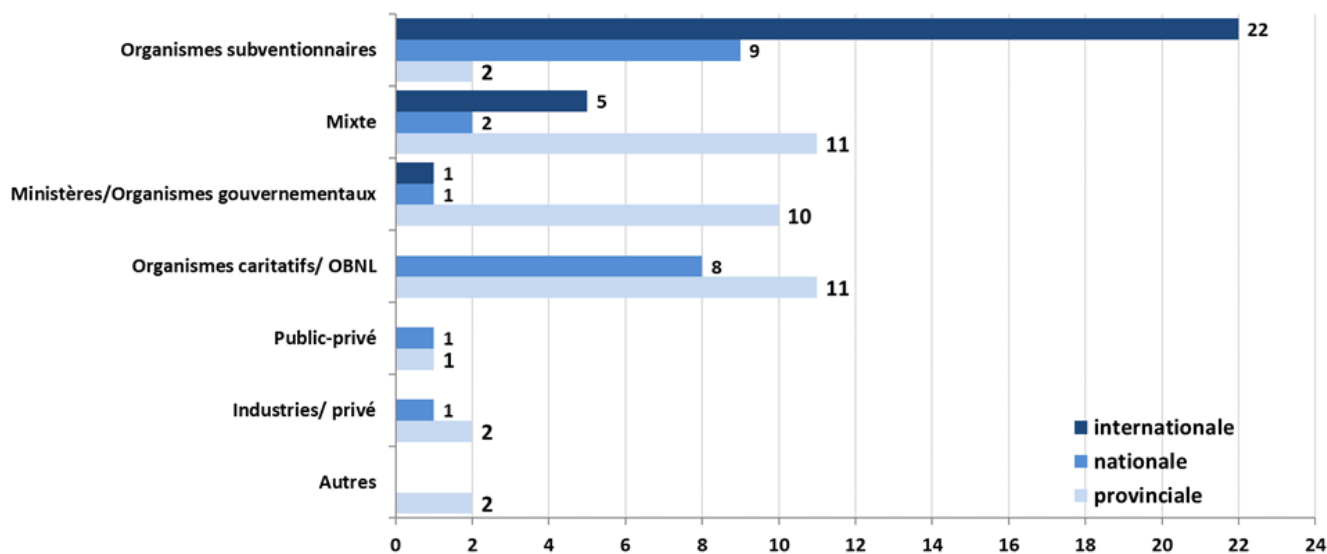
| Programmes liés à la SRAP                                                  | Canada               | Québec              | Part<br>QC/Can |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|----------------|
| Engagement des patients – Subventions de collaboration (SRAP)              | 280 160 \$           | 104 994 \$          | 37,5 %         |
| Réseau ISSPLI de la SRAP : subv. de gestion et fonct.                      | 916 664 \$           | 83 333 \$           | 9,1 %          |
| Réseaux de la SRAP sur les maladies chroniques                             | 3 643 688 \$         | 616 675 \$          | 16,9 %         |
| Subvention de fonctionnement - réseau ISSPLI de la SRAP : recherche rapide | 1 183 793 \$         | 229 935 \$          | 19,4 %         |
| Subvention d'équipe : soins de santé primaires communautaires - SRAP       | 491 120 \$           | - \$                | -              |
| Subvention réservée de la SRAP – CCCEC                                     | 250 000 \$           | - \$                | -              |
| Unités de soutien de la SRAP                                               | 33 291 588 \$        | 2 944 000 \$        | 8,8 %          |
| <b>Total général</b>                                                       | <b>40 057 013 \$</b> | <b>3 978 937 \$</b> | <b>9,9 %</b>   |

Note : Les bourses de voyage pour la conférence de la SRAP sont exclues (4 264\$ Canada; 0 \$ Québec).

**TABLEAU 12 : TAUX DE SUCCÈS SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS**

| PROGRAMME                          | FEMMES               |                    |                | HOMMES               |                    |                | TOTAL                |                    |                | PART DES FEMMES      |                    |
|------------------------------------|----------------------|--------------------|----------------|----------------------|--------------------|----------------|----------------------|--------------------|----------------|----------------------|--------------------|
|                                    | demandes admissibles | demandes acceptées | Taux de succès | demandes admissibles | demandes acceptées | Taux de succès | demandes admissibles | demandes acceptées | Taux de succès | demandes admissibles | demandes acceptées |
| Maîtrise                           | 169                  | 87                 | 51 %           | 91                   | 28                 | 31 %           | 260                  | 115                | 44 %           | 65 %                 | 76 %               |
| Doctorat                           | 264                  | 107                | 41 %           | 143                  | 47                 | 33 %           | 407                  | 154                | 38 %           | 65 %                 | 69 %               |
| Postdoctorat                       | 122                  | 29                 | 24 %           | 113                  | 36                 | 32 %           | 235                  | 65                 | 28 %           | 52 %                 | 45 %               |
| Chercheurs-boursiers et cliniciens | 122                  | 55                 | 45 %           | 150                  | 70                 | 47 %           | 272                  | 125                | 46 %           | 45 %                 | 44 %               |
| Établissement de jeunes chercheurs | 61                   | 29                 | 48 %           | 63                   | 26                 | 41 %           | 124                  | 55                 | 44 %           | 49 %                 | 53 %               |
| Projet de recherche                | 0                    | 0                  | 0 %            | 3                    | 1                  | 33 %           | 3                    | 1                  | 33 %           | 0 %                  | 0 %                |
| Domaines stratégiques              | 15                   | 9                  | 60 %           | 12                   | 5                  | 42 %           | 27                   | 14                 | 52 %           | 56 %                 | 64 %               |
| Infrastructure de recherche        | 16                   | 16                 | 100 %          | 28                   | 28                 | 100 %          | 44                   | 44                 | 100 %          | 36 %                 | 36 %               |
| <b>Total</b>                       | <b>769</b>           | <b>332</b>         | <b>43 %</b>    | <b>603</b>           | <b>241</b>         | <b>40 %</b>    | <b>1372</b>          | <b>573</b>         | <b>42 %</b>    | <b>56 %</b>          | <b>58 %</b>        |

**GRAPHIQUE 1 : PORTRAIT DES ENTENTES DU FRQS EN 2016-2017 SELON LE TYPE DE PARTENARIAT ET LA PORTÉE GÉOGRAPHIQUE**



# RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du FRQS a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D 8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Ce plan confirme l'engagement officiel du Fonds dans une démarche de développement durable. Les résultats de la première année de mise en œuvre du Plan d'action de développement durable du Fonds 2016-2020 sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

### RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**Objectif gouvernemental 1.1 :** Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

**Action 1 :** Accroître l'archivage numérique et la classification électronique des documents

#### INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement du système de gestion documentaire

**Cible 1 :** Calendrier de conservation adopté d'ici le 31 octobre 2016

**Cible 2 :** Classification électronique des documents implantée d'ici 2020

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles :** La cible 1 est atteinte et la cible 2 est en voie d'être atteinte.

Le plan de classification et le calendrier de conservation ont été adoptés en juin 2016.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Le calendrier de conservation et le plan de classification ont été adoptés en juin 2016 et leur mise en œuvre se déroulera en 2017-2018.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 :** Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative; résultat recherché n°1 « Réalisation d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles ».

## Action 2 : Promouvoir l'utilisation des transports collectifs et actifs auprès des employés

### INDICATEURS ET CIBLES

Nombre et nature des activités de sensibilisation

**Cible 1** : Au moins une activité de sensibilisation par année

Part des nouveaux employés informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun

**Cible 2** : 100 % des nouveaux employés informés

Nombre de sondages sur l'utilisation des transports collectifs et actifs du personnel

**Cible 3** : Au moins deux sondages réalisés auprès du personnel d'ici 2020

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : Les cibles 1 et 2 sont atteintes, la cible 3 est en voie d'être atteinte.

Plusieurs activités de sensibilisation sont organisées chaque année et tous les nouveaux employés sont informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun. Un sondage sur le transport en commun a été réalisé à l'hiver 2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) :

**Cible 1** : Les FRQ ont participé en septembre 2016 au Défi sans auto solo dont l'objectif est de sensibiliser les employés à l'utilisation des transports collectifs et actifs. À cette occasion, le bureau de Montréal a obtenu le prix Petite entreprise. Au total, 42 employés des Fonds ont participé à cet événement pour un total de 1342 km parcourus et 225 kg de gaz à effet de serre épargnés. De plus, les Fonds offrent à leurs employés de Québec le bénéfice de L'abonne Bus Travailleur du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et le remboursement du transport en commun aux employés de Montréal.

**Cible 2** : Les nouveaux employés sont informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun au moment de leur arrivée.

**Cible 3** : Un sondage sur l'utilisation des transports collectifs et actifs du personnel des FRQ a été réalisé à l'hiver 2017. De ce sondage, il ressort que la rapidité et la flexibilité du moyen de transport motivent le choix des employés des FRQ. À Montréal, plus de 85 % des employés utilisent un transport collectif ou actif toute l'année et la plupart d'entre eux mettent entre 30 minutes et 1 heure pour se rendre au travail. À Québec, environ 60 % des employés utilisent un transport collectif ou actif toute l'année. La voiture en solo et le transport en commun sont les deux modes de transport privilégiés par les employés et plus de la moitié d'entre eux mettent moins de 30 minutes pour se rendre au travail. Ils sont un peu plus de 10 % à marcher ou courir toute l'année.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Domaine 2 – Transport et déplacement des employés; résultat recherché n°3 « Réalisation d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des transports collectifs et actifs par les employés ».

## Action 3 : Favoriser la réduction des déplacements liés à l'évaluation des demandes de subvention

### INDICATEUR ET CIBLE

Proportion des réunions de comités d'évaluation comptant moins de cinq membres tenues par conférence téléphonique

**Cible** : 100 % des réunions d'ici 2020

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible est atteinte.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Toutes les réunions de comités d'évaluation comptant moins de cinq membres sont tenues par conférence téléphonique.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Aucun résultat recherché associé.

#### Action 4 : Réduire la consommation de papier liée au suivi des bourses de formation et des bourses de carrière par la migration vers un système de dossiers électroniques

##### INDICATEUR ET CIBLE

Proportion des dossiers de suivi sans papier

Cible : 100 % des dossiers d'ici 2020

##### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible est atteinte.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Le Fonds n'utilise plus de papier pour le suivi des bourses de formation et des bourses de carrière.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative; résultat recherché n° 1 « Réalisation d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles ».

#### Action 5 : Organiser et tenir des événements de manière écoresponsable

##### INDICATEUR ET CIBLES

Nombre et proportion d'événements organisés par le Fonds intégrant des mesures écoresponsables

Cible 1 : Au moins 50 % des événements d'ici 2018

Cible 2 : Au moins 80 % des événements d'ici 2020

##### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : Les cibles 1 et 2 sont en voie d'être atteintes.

Les FRQ intègrent de plus en plus de mesures écoresponsables dans l'organisation de leurs événements.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Les FRQ ont réduit la quantité de matériel papier remise aux participants de leurs événements. De plus, ils privilégient l'utilisation de vaisselle recyclable ou pouvant être compostée pour les pauses-repas.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Domaine 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements; résultat recherché n° 7 « Réalisation de produits et d'activités de communication et organisation d'événements écoresponsables ».

#### Action 6 : Optimiser la gestion écoresponsable du parc informatique

##### INDICATEURS ET CIBLES

Proportion des nouveaux serveurs permettant la virtualisation

Cible 1 : 100 % des nouveaux serveurs

Nombre d'imprimantes partagées

Cible 2 : 100 % des nouvelles imprimantes partagées par plusieurs utilisateurs

##### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : Les cibles 1 et 2 sont atteintes.

Tous les nouveaux serveurs permettent la virtualisation et les 12 nouvelles imprimantes sont partagées.

**Manière(s) de contribuer** (détails de l'action) :

**Cible 1** : Tous les serveurs ajoutés permettent de regrouper plusieurs serveurs virtuels sur un même serveur physique ce qui entraîne une moindre consommation d'espace, d'énergie et de matière première.

**Cible 2** : Toutes les nouvelles imprimantes sont partagées. Cela permet d'en optimiser la vie utile et de réduire le gaspillage de cartouches d'encre sous-utilisées.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Domaine 4 – Technologies de l'information et des communications; résultat recherché n° 6 « Mise en œuvre d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques ».

## Action 7 : Élaborer une politique d'acquisition écoresponsable

### INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement de la politique

Cible : Politique élaborée d'ici le 31 mars 2017

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible n'est pas atteinte.

Aucun résultat obtenu en 2016-2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : L'élaboration de la politique d'acquisition écoresponsable a été reportée à 2017-2018 en raison de la priorité accordée au développement du nouveau système informatique FRQnet.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Domaine 6 – Marchés publics; résultat recherché n° 8 « Intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable ».

## Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

### Action 8 : Prendre en compte les principes de développement durable dans l'élaboration des politiques et stratégies du Fonds

#### INDICATEUR ET CIBLE

Part des nouvelles politiques et stratégies élaborées en prenant compte des principes de développement durable

Cible : 100 % des nouvelles politiques et stratégies, d'ici 2020

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : Non applicable en 2016-2017.

Une stratégie est en cours d'élaboration et les principes de développement durable sont pris en compte.

**Manière(s) de contribuer** (détails de l'action) : Aucune politique ni stratégie n'ont été élaborées en 2016-2017. Les principes de développement durable ont toutefois été pris en compte dans l'élaboration en cours de la stratégie pour l'obtention de grands prix et autres distinctions scientifiques, laquelle sera finalisée en 2017-2018.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Résultat recherché n° 10 « Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable ».

### Action 9 : Suivre et améliorer la satisfaction et la mobilisation du personnel

#### INDICATEURS ET CIBLES

Nombre de sondages sur la satisfaction des employés

Cible 1 : Deux sondages effectués d'ici 2020

Nombre et nature des mesures visant l'amélioration de la satisfaction des employés

Cible 2 : Au moins deux mesures mises en place d'ici 2020

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible 1 est en voie d'être atteinte et la cible 2 est atteinte.

Aucun résultat obtenu en 2016-2017 en ce qui concerne le premier indicateur. En ce qui concerne le second indicateur, le Fonds a poursuivi la mise en œuvre de ses mesures visant la satisfaction et la mobilisation de son personnel.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) :

**Cible 1** : Un premier sondage sur la satisfaction des employés a été réalisé à l'été 2015. Le prochain sondage sera réalisé à l'été 2017.

**Cible 2** : Le Fonds a poursuivi les activités qui avaient été mises en œuvre à la suite du premier sondage sur la satisfaction des employés (rencontre annuelle du personnel des trois Fonds, diffusion régulière des bulletins du programme d'aide aux employés, tirages de billets d'entrée de musée, mise à l'honneur des employés ayant atteint 25, 30 et 35 années de service, etc.).

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Résultat recherché n° 10 « Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable ».

## Action 10 : Mise en place d'un plan de relève et de transfert d'expertise

### INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement du plan

**Cible :** Mise en place du plan d'ici le 31 mars 2017

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles :** La cible est atteinte.

Le plan de relève et de transfert d'expertise est terminé.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Un diagnostic a été effectué en octobre 2016 afin d'évaluer et planifier les besoins. Sur la base de ce diagnostic, le plan de relève et de transfert d'expertise a été élaboré. Ce plan sera mis en œuvre en 2017-2018 et fera ensuite l'objet d'une mise à jour annuelle.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale :** Résultat recherché n° 10 « Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable ».

## Objectif gouvernemental 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales

### Action 11 : Organiser ou collaborer à l'organisation de forums et journées de réflexion sur les défis prioritaires du Québec

#### INDICATEURS ET CIBLES

Nombre et nature des forums et des journées de réflexion tenus

**Cible 1 :** Au moins une journée de réflexion ou un forum par année

Nombre et profil des participants

**Cible 2 :** Représentation des parties prenantes parmi les participants invités

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles :** Les cibles ne sont pas atteintes pour l'année 2016-2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Aucun forum ni journée de réflexion sur les défis prioritaires du Québec n'ont été organisés par le FRQS en 2016-2017. Cependant, les FRQ préparent actuellement un forum de réflexion sur le vieillissement démographique, qui se tiendra à l'automne 2017.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale :** Objectif 6.3 « Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités »; résultat recherché n° 15 « Accroître l'utilisation de moyens qui encouragent et facilitent la consultation et la participation des citoyens et des parties prenantes dans le cadre des travaux des ministères et organismes ».

## Objectif gouvernemental 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

### Action 12 : Poursuivre l'offre de formation en matière de développement durable

#### INDICATEURS ET CIBLES

Proportion des nouveaux employés joints par une activité de formation sur le développement durable

**Cible 1 :** 100 % des nouveaux employés

Proportion des administrateurs joints par une activité de formation sur le développement durable

**Cible 2 :** 100 % des nouveaux membres joints dans l'année suivant leur nomination

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles :** La cible 1 est atteinte et la cible 2 est en voie d'être atteinte.

Tous les nouveaux employés ont été joints par une activité de formation sur le développement durable. Une formation sur le développement durable sera offerte aux nouveaux administrateurs à l'automne 2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) :

**Cible 1 :** Tous les nouveaux employés sont invités à suivre un module en ligne sur le développement durable.

**Cible 2 :** De nouveaux membres du conseil d'administration du FRQS ont été nommés en janvier 2017. Une formation est en préparation et leur sera offerte à l'automne 2017, donc dans l'année suivant leur nomination.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale :** Résultat recherché n° 16 « Formation sur les pratiques en matière de développement durable ».

## Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

### Action 13 : Soutenir des initiatives intersectorielles qui intègrent les arts, la culture, la créativité et l'innovation

#### INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'initiatives soutenues par les Fonds

Cible : Au moins trois nouvelles initiatives soutenues d'ici 2020

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible est atteinte.

Trois initiatives intersectorielles qui intègrent l'art, la culture, la créativité et l'innovation ont été soutenues en 2016-2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Les FRQ ont collaboré avec le Musée de la civilisation dans le cadre de l'évènement *Décoder le monde : Robotique et intelligence artificielle*. Ils ont participé au projet d'Exposition « agricole » 2017. Ils ont également participé aux travaux du Comité Art et Santé du Musée des Beaux-Arts de Montréal, présidé par le scientifique en chef du Québec et la directrice du Musée.

**Lien avec les objectifs de l'Agenda 21 de la Culture du Québec** : Lien avec les objectifs 12 « Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence d'autres secteurs de l'activité économique » et 14 « Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation » de l'Agenda 21 de la Culture du Québec.



## Objectif gouvernemental 1.6 : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

### Action 14 : Consolider les collaborations de recherche nationales et internationales du Fonds en lien avec le développement durable

#### INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'activités de collaborations nationales ou internationales en lien avec le développement durable

Cible : Au moins une activité par année

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible est atteinte.

Lancement du Réseau Québec maritime, signature de l'entente créant l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime et mise en œuvre du projet SAGA de l'UNESCO.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Les Fonds ont soutenu la création du Réseau Québec maritime, un réseau interétablissement et intersectoriel, dont le thème porte spécifiquement sur les questions maritimes. Le premier partenaire du Réseau sur la scène internationale sera l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime. L'Institut a pour objectif de doter la France et le Québec d'un mécanisme conjoint de positionnement concurrentiel dans les grandes initiatives internationales et d'alimenter la vision de développement durable du secteur maritime de part et d'autre de l'Atlantique. Enfin, les FRQ, en collaboration avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, ont décidé de soutenir la mise en œuvre du projet SAGA de l'UNESCO au Québec, dont l'objectif global est de contribuer à réduire l'écart entre les genres dans les domaines de la science, de la technologie, du génie et des mathématiques.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Aucun résultat recherché associé. Le projet SAGA s'inscrit toutefois dans l'orientation 4 de la Stratégie « Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques ».

## ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

### DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE

**Objectif gouvernemental 2.3 :** Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

**Action 15 :** Mettre en œuvre des mesures favorisant l'écoresponsabilité dans la recherche soutenue par le Fonds

#### INDICATEURS ET CIBLES

État d'avancement de l'élaboration de l'énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche

**Cible 1 :** Énoncé de principe élaboré d'ici le 31 mars 2017

État d'avancement du processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche

**Cible 2 :** Processus de déclaration établi d'ici le 31 mars 2017

État d'avancement de la réflexion sur les dépenses écoresponsables des chercheurs, dans le cadre des subventions de recherche

**Cible 3 :** Recommandations proposées d'ici le 30 juin 2018

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles :** La cible 1 est atteinte et la cible 2 est en voie d'être atteinte. En ce qui concerne la cible 3, l'action a été reportée.

L'énoncé de principe a été rédigé et le processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche est en cours d'élaboration. Aucun résultat à documenter en ce qui concerne la cible 3 pour 2016-2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) :

**Cible 1 :** L'énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche a été rédigé, puis présenté au conseil d'administration de chacun des trois Fonds en 2016.

**Cible 2 :** Le processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche prévoit l'ajout d'une nouvelle question à l'intention des chercheuses et des chercheurs pour définir le niveau de risque d'impact néfaste sur l'environnement de leur projet. La question sera intégrée dans les formulaires de demande du nouveau système informatique FRQnet.

**Cible 3 :** L'action a été reportée.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale :** Résultat recherché n° 26 « Intégration de critères d'écoresponsabilité et de mesures d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier et d'investissements publics ».

## ORIENTATION SPÉCIFIQUE AUX FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

**Objectif organisationnel :** Soutenir et mettre en valeur la recherche québécoise en développement durable

**Action 16 :** Soutenir des programmes ou initiatives de recherche qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable

#### INDICATEUR ET CIBLE

Portrait des programmes et initiatives de recherche en développement durable soutenus par le Fonds et contribution à la Stratégie gouvernementale

**Cible :** Mise à jour annuelle du portrait

#### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles :** La cible n'est pas atteinte.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : L'élaboration des indicateurs pour dresser le portrait a été reportée à 2017-2018.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale :** Orientation spécifique aux FRQ, donc aucun objectif associé ni aucun résultat recherché.

## Action 17 : Mettre en valeur la recherche en développement durable financée par le Fonds

### INDICATEUR ET CIBLE

Nombre et nature des activités de mise en valeur de la recherche en développement durable

Cible : Au moins une activité de mise en valeur par année

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible est atteinte.

Plusieurs activités de mise en valeur de la recherche en développement durable ont été organisées par les Fonds.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : Les FRQ ont organisé un petit-déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale au cours duquel trois chercheuses ont offert des présentations portant sur les changements climatiques. De plus, les Fonds ont diffusé plusieurs capsules scientifiques sur divers aspects du développement durable.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Orientation spécifique aux FRQ, donc aucun objectif associé ni aucun résultat recherché.

## Action 18 : Mettre à jour l'indicateur de la recherche québécoise en développement durable

### INDICATEUR ET CIBLE

Mise à jour de l'indicateur sur les publications scientifiques en développement durable

Cible : Indicateur mis à jour d'ici 2018

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016-2017

**Résultats obtenus et atteinte des cibles** : La cible est en voie d'être atteinte.

Aucun résultat obtenu en 2016-2017.

**Manière de contribuer** (détails de l'action) : La mise à jour de l'indicateur de la recherche québécoise en développement durable est prévue en 2017-2018.

**Lien avec les objectifs et résultats recherchés de la Stratégie gouvernementale** : Orientation spécifique aux FRQ, donc aucun objectif associé ni aucun résultat recherché.

# APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES

## PARTIE IV

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION DES VALEURS DE L'ORGANISATION

Le conseil d'administration du FRSQ a adopté, le 27 mars 2003, un code d'éthique et de déontologie à titre de document normatif destiné aux personnes suivantes : les membres du conseil d'administration, la haute direction, les conseillers scientifiques, les membres des comités d'évaluation scientifique, les membres du personnel et de la direction des centres de recherche et des réseaux. Ce code a été révisé le 21 juin 2016. Son adoption signifie aux personnes concernées que l'exercice de leurs fonctions doit s'inspirer de certaines valeurs que le Fonds reconnaît comme fondamentales dans la mise en œuvre de son mandat, à savoir l'excellence et la rigueur, l'intégrité et le professionnalisme, la concertation et la synergie, l'audace et l'avant-gardisme. Ces valeurs doivent se refléter dans la conduite de toutes les personnes que vise ce code, lesquelles doivent adopter une conduite conforme à celui-ci.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs est disponible sur le site web du Fonds [🔗](#) et en annexe du présent rapport annuel.

### ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En 2016-2017, le FRQS a reçu et traité 13 demandes d'accès à l'information, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, ci-après la « Loi sur l'accès »). Parmi ces demandes, huit provenaient de titulaires de bourses ou de chercheuses et chercheurs et visaient à obtenir des informations personnelles contenues à leur dossier :

- quatre demandes ont été acceptées dans leur intégralité;
- une demande a été acceptée partiellement compte tenu du fait que les documents demandés contenaient des renseignements personnels d'une tierce personne qui n'a pas consenti à la communication de ces renseignements (art. 53, 54, 59 et 88 de la Loi sur l'accès);
- deux demandes ont été acceptées partiellement dans la mesure où les documents n'étaient plus détenus par le Fonds au moment de la demande (art. 1, Loi sur l'accès);
- une demande a été refusée puisqu'aucun document ne correspondait à la demande (art. 1, Loi sur l'accès).

En 2016-2017, 5 demandes d'accès à des documents administratifs ont également été reçues. De ce nombre :

- deux demandes ont été acceptées dans leur intégralité;
- une demande a été acceptée partiellement compte tenu du fait que les documents demandés contenaient des renseignements personnels d'une tierce personne qui n'a pas consenti à la communication de ces renseignements (art. 53, 54, 59 et 88 de la Loi sur l'accès). Le même motif a justifié le refus intégral d'une autre demande;
- une demande a été refusée en raison du fait qu'il était impossible pour les systèmes du Fonds d'identifier les renseignements demandés (art. 47 (3) de la Loi sur l'accès).

Toutes les demandes ont été traitées à l'intérieur des délais prescrits par la Loi sur l'accès. Aucune demande

n'a fait l'objet de mesures d'accommodement et aucune demande de révision devant la Commission d'accès à l'information (CAI) n'a été déposée pendant la période visée par le présent rapport annuel de gestion.

Le site Web du FRQS contient une section *Diffusion de l'information* dans laquelle se retrouvent les documents et renseignements dont la diffusion est requise en vertu de la section III du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Tous les documents administratifs auxquels le Fonds a donné accès ont été diffusés dans les délais prescrits, sur le site web du Fonds, conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, r. 2).

Les nouveaux employés et employées du Fonds sont invités à suivre une formation en ligne intitulée : « Sensibilisation à la sécurité de l'information ». Cette formation contient des modules portant sur la protection des renseignements personnels.

## CONTRATS DE SERVICES DONT LA DÉPENSE EST DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016 ET LE 31 MARS 2017

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, G-1.011), le Fonds doit rendre compte des contrats de services qu'il a conclus et qui comportent une dépense de 25 000 \$ et plus.

|                                                                                      | Nombre | Valeur     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------|
| Contrats de services avec une personne physique <sup>1</sup>                         | 3      | 80 400 \$  |
| Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique <sup>2</sup> | 1      | 139 000 \$ |
| Total des contrats de services                                                       | 4      | 219 400 \$ |

1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

## PARTIE V

### **RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Santé (le Fonds) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et aux règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Scientifique en chef du Québec  
Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC



Directeur scientifique  
Renaldo Battista, M.D., M.P.H., Sc.D., F.R.C.P.(c)

Québec, le 22 juin 2017



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À l'Assemblée nationale

### **Rapport sur les états financiers**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Santé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Santé au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA  
Vérificateur général adjoint

Québec, le 22 juin 2017

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

|                                                         | <b>2017<br/>Budget</b>   | <b>2017<br/>Réal</b>     | <b>2016<br/>Réal</b>     |
|---------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>REVENUS</b>                                          |                          |                          |                          |
| Subventions (note 3)                                    | 94 294 204 \$            | 97 981 265 \$            | 97 881 514 \$            |
| Intérêts et autres revenus (note 4)                     | 949 955                  | 1 811 592                | 1 005 594                |
|                                                         | <u>95 244 159</u>        | <u>99 792 857</u>        | <u>98 887 108</u>        |
| <b>CHARGES</b>                                          |                          |                          |                          |
| Bourses et subventions octroyées (note 5)               | 90 398 586               | 94 294 054               | 93 901 052               |
| Fonctionnement (note 6)                                 | 5 185 770                | 5 278 900                | 5 189 034                |
|                                                         | <u>95 584 356</u>        | <u>99 572 954</u>        | <u>99 090 086</u>        |
| <b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>                 | (340 197)                | 219 903                  | (202 978)                |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>           | <u>473 026</u>           | <u>473 026</u>           | <u>676 004</u>           |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 14)</b> | <u><u>132 829 \$</u></u> | <u><u>692 929 \$</u></u> | <u><u>473 026 \$</u></u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2017**

|                                                        | <u>2017</u>       | <u>2016</u>       |
|--------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>                               |                   |                   |
| Trésorerie                                             | 9 972 068 \$      | 1 433 758 \$      |
| Placements (note 7)                                    | 13 800 000        | 19 200 000        |
| Intérêts courus                                        | 67 404            | 56 213            |
| Subventions à recevoir et autres créances (note 8)     | 746 201           | 514 480           |
|                                                        | <u>24 585 673</u> | <u>21 204 451</u> |
| <b>PASSIFS</b>                                         |                   |                   |
| Bourses et subventions à payer                         | 10 963 416        | 10 563 313        |
| Créditeurs et charges à payer (note 10)                | 1 052 384         | 1 047 365         |
| Avantages incitatifs relatifs à un bail                | 180 074           | 222 444           |
| Apports reportés (note 11)                             | 10 097 713        | 6 328 196         |
| Subventions spéciales de recherche reportées (note 12) | 2 371 738         | 3 295 726         |
|                                                        | <u>24 665 325</u> | <u>21 457 044</u> |
| <b>DETTE NETTE</b>                                     | <u>(79 652)</u>   | <u>(252 593)</u>  |
| <b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>                           |                   |                   |
| Charges payées d'avance                                | 81 559            | 61 992            |
| Immobilisations corporelles (note 13)                  | 691 022           | 663 627           |
|                                                        | <u>772 581</u>    | <u>725 619</u>    |
| <b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 14)</b>                       | <u>692 929 \$</u> | <u>473 026 \$</u> |

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 16)**

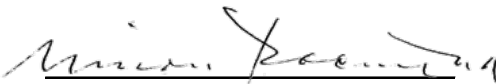
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC**  
Scientifique en chef du Québec



**Simon Racine, M.D., M. Sc.**  
Président du comité d'audit



**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

|                                                    | <b>2017</b><br><b>Budget</b> | <b>2017</b><br><b>Réel</b> | <b>2016</b><br><b>Réel</b> |
|----------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>            | <u>(340 197) \$</u>          | <u>219 903 \$</u>          | <u>(202 978) \$</u>        |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles         | (310 375)                    | (271 048)                  | (216 986)                  |
| Amortissement des immobilisations corporelles      | <u>300 000</u>               | <u>243 653</u>             | <u>280 648</u>             |
|                                                    | <u>(10 375)</u>              | <u>(27 395)</u>            | <u>63 662</u>              |
| Acquisition de charges payées d'avance             | (50 000)                     | (81 559)                   | (61 992)                   |
| Utilisation de charges payées d'avance             | <u>50 000</u>                | <u>61 992</u>              | <u>42 264</u>              |
|                                                    | <u>-</u>                     | <u>(19 567)</u>            | <u>(19 728)</u>            |
| <b>Diminution (Augmentation) de la dette nette</b> | <u>(350 572)</u>             | <u>172 941</u>             | <u>(159 044)</u>           |
| <b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>          | <u>(93 549)</u>              | <u>(252 593)</u>           | <u>(93 549)</u>            |
| <b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>          | <u>(444 121) \$</u>          | <u>(79 652) \$</u>         | <u>(252 593) \$</u>        |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

|                                                                                                                         | 2017                | 2016                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>                                                                                      |                     |                     |
| Excédent (Déficit) de l'exercice                                                                                        | 219 903 \$          | (202 978) \$        |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie:                                                                              |                     |                     |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                                                           | 243 653             | 280 648             |
| Amortissement des avantages incitatifs reliés à un bail                                                                 | (42 370)            | (42 370)            |
| Virement des apports reportés                                                                                           | (22 711 159)        | (21 673 552)        |
| Virement des subventions spéciales de recherche reportées                                                               | (934 378)           | (1 839 255)         |
|                                                                                                                         | <u>(23 224 351)</u> | <u>(23 477 507)</u> |
| Variation des actifs et passifs reliés au fonctionnement:                                                               |                     |                     |
| Intérêts courus                                                                                                         | (11 191)            | (146)               |
| Subventions à recevoir et autres créances                                                                               | (231 721)           | 963 719             |
| Bourses et subventions à payer                                                                                          | 400 103             | 492 641             |
| Créditeurs et charges à payer                                                                                           | 5 019               | (207 831)           |
| Apports reportés                                                                                                        | 26 480 676          | 19 955 400          |
| Subventions spéciales de recherche reportées                                                                            | 10 390              | (452 822)           |
| Charges payées d'avance                                                                                                 | (19 567)            | (19 728)            |
|                                                                                                                         | <u>26 633 709</u>   | <u>20 731 233</u>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>                                                          | <u>3 409 358</u>    | <u>(2 746 274)</u>  |
| <b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>                                                                                           |                     |                     |
| Placements effectués                                                                                                    | (64 400 000)        | (40 000 000)        |
| Encaissement de placements                                                                                              | 69 800 000          | 35 800 000          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>                                                               | <u>5 400 000</u>    | <u>(4 200 000)</u>  |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>                                                                    |                     |                     |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations | <u>(271 048)</u>    | <u>(216 986)</u>    |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>                                                                 | <u>8 538 310</u>    | <u>(7 163 260)</u>  |
| <b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>                                                                                | <u>1 433 758</u>    | <u>8 597 018</u>    |
| <b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                                                                                | <u>9 972 068 \$</u> | <u>1 433 758 \$</u> |
| <b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>                                                                                     |                     |                     |
| Intérêts encaissés                                                                                                      | 265 534             | 227 493             |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Santé (le Fonds) est constitué en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1). Il a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement, au moyen de subventions et de bourses, la recherche, la formation et le perfectionnement de chercheurs dans le domaine de la santé.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* ont été confiées à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, le Fonds est un mandataire de l'État. Il n'est donc pas assujéti aux impôts sur le revenu. L'article 33 de cette même loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT), Santé (FRQS) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA-Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

#### Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisées. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

#### Instruments financiers

La trésorerie, les placements, les intérêts courus et les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les bourses et subventions à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception des charges sociales à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### REVENUS

#### Subventions

Les subventions non affectées sont constatées à titre de revenus au moment où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions affectées à l'octroi de bourses et de subventions sont reportées sous le poste « Apports reportés » ou sous le poste « Subventions spéciales de recherche reportées » et constatées à titre de revenus de subventions au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts sur les placements sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention des placements au cours de l'exercice.

Les annulations ou les remboursements de bourses et de subventions octroyées sont comptabilisées aux résultats dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocoles d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

### CHARGES

#### Bourses et subventions octroyées

Les bourses et les subventions octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité pour le versement des sommes octroyées.

### ACTIFS FINANCIERS

#### Trésorerie

La trésorerie représente les soldes en banque.

### PASSIFS

#### Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés au Fonds par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

#### Apports reportés et subventions spéciales de recherche reportées

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont présentés à titre d'apports reportés ou de subventions spéciales de recherche reportées et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Fonds ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont utilisés pour fournir des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit:

|                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| Mobilier de bureau         | 5 ans                    |
| Équipement informatique    | 3 ans                    |
| Améliorations locatives    | Durée résiduelle du bail |
| Développement informatique | 5 ans                    |

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### 3. SUBVENTIONS

|                                                                                                                                                                   | 2017          | 2016          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Paielements de transfert - Apparentés sous contrôle commun</b>                                                                                                 |               |               |
| <b>Sans modalité</b>                                                                                                                                              |               |               |
| Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation                                                                                                         | 74 932 100 \$ | 74 811 913 \$ |
| <b>Avec modalités</b>                                                                                                                                             |               |               |
| Régie de l'assurance maladie du Québec                                                                                                                            | 13 150 000    | 13 150 000    |
| Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation                                                                                                         | 2 371 054     | 3 002 994     |
| Ministère de la Santé et des Services sociaux                                                                                                                     | 2 169 531     | 1 537 625     |
| Fonds de recherche du Québec - Société et culture                                                                                                                 | 686 985       | 586 404       |
| Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies                                                                                                             | 276 547       | 59 971        |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal                                                                      | 70 000        | -             |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal (auparavant Agence de la Santé et des Services sociaux du Québec) | 39 668        | 526 949       |
|                                                                                                                                                                   | 18 763 785 \$ | 18 863 943 \$ |
| <b>Subventions du secteur privé</b>                                                                                                                               |               |               |
| <b>Avec affectations</b>                                                                                                                                          |               |               |
| Merck Sharp & Dohme Corp.                                                                                                                                         | 1 174 470     | 1 178 647     |
| Pfizer                                                                                                                                                            | 889 882       | 1 723 100     |
| Merck                                                                                                                                                             | 791 471       | -             |
| Fondation du cancer du sein                                                                                                                                       | 427 330       | 334 615       |
| Fondation Antoine Turmel                                                                                                                                          | 327 946       | 324 447       |
| Association des radiologistes du Québec                                                                                                                           | 81 700        | 91 834        |
| Fondation Graham-Boeckh                                                                                                                                           | -             | 21 797        |
| Autres                                                                                                                                                            | 592 581       | 531 218       |
|                                                                                                                                                                   | 4 285 380     | 4 205 658     |
|                                                                                                                                                                   | 97 981 265 \$ | 97 881 514 \$ |
| <b>Montants constatés à titre de revenus de subventions de l'exercice</b>                                                                                         |               |               |
| Virement des apports reportés (note 11)                                                                                                                           |               |               |
| Paielements de transfert - apparentés sous contrôle commun                                                                                                        | 18 763 785 \$ | 18 863 943 \$ |
| Subventions du secteur privé                                                                                                                                      | 3 395 498     | 2 452 558     |
|                                                                                                                                                                   | 22 159 283    | 21 316 501    |
| Virement des subventions spéciales de recherche reportées (note 12)                                                                                               | 889 882       | 1 753 100     |
| Subvention sans modalité                                                                                                                                          | 74 932 100    | 74 811 913    |
|                                                                                                                                                                   | 97 981 265 \$ | 97 881 514 \$ |

### 4. INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS

|                                                            | 2017         | 2016         |
|------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Annulations et remboursements de bourses et de subventions | 844 184 \$   | 208 116 \$   |
| Revenus de gestion                                         | 570 300      | 522 744      |
| Intérêts sur dépôts bancaires et placements                | 276 725      | 220 820      |
| Autres                                                     | 120 383      | 53 914       |
|                                                            | 1 811 592 \$ | 1 005 594 \$ |

### 5. BOURSES ET SUBVENTIONS OCTROYÉES

|                                        | 2017          | 2016          |
|----------------------------------------|---------------|---------------|
| Regroupement de chercheurs             | 42 956 768 \$ | 43 948 187 \$ |
| Soutien de carrières en recherche      | 24 923 121    | 23 636 822    |
| Formation de la relève                 | 16 837 116    | 16 977 164    |
| Projets de recherche                   | 8 193 298     | 9 008 750     |
| Promotion, diffusion et reconnaissance | 1 383 751     | 330 129       |
|                                        | 94 294 054 \$ | 93 901 052 \$ |

## 6. FONCTIONNEMENT

|                                                                     | Charges<br>encourues par<br>le FRQS | Moins :<br>Charges<br>remboursées<br>par les<br>autres Fonds | Plus :<br>Charges<br>remboursées<br>aux autres<br>Fonds | 2017         | 2016         |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Traitements et avantages sociaux                                    | 4 224 620 \$                        | 1 616 705 \$                                                 | 979 276 \$                                              | 3 587 191 \$ | 3 655 844 \$ |
| Loyer et assurances                                                 | 821 240                             | 269 956                                                      | 67 419                                                  | 618 703      | 623 957      |
| Déplacements et séjours                                             | 388 985                             | 109 695                                                      | 23 103                                                  | 302 393      | 167 377      |
| Honoraires professionnels                                           | 303 154                             | 68 144                                                       | 43 631                                                  | 278 641      | 244 924      |
| Fournitures et approvisionnement                                    | 209 855                             | 95 400                                                       | 75 853                                                  | 190 308      | 172 382      |
| Entretien et licences                                               | 107 827                             | 69 452                                                       | 64 449                                                  | 102 824      | 91 973       |
| Amortissement des immobilisations corporelles                       | 243 653                             | 21 526                                                       | 19 083                                                  | 241 210      | 274 947      |
|                                                                     | 6 299 334                           | 2 250 878                                                    | 1 272 814                                               | 5 321 270    | 5 231 404    |
| Moins: Amortissement des avantages<br>incitatifs relatifs à un bail | (42 370)                            | -                                                            | -                                                       | (42 370)     | (42 370)     |
|                                                                     | 6 256 964 \$                        | 2 250 878 \$                                                 | 1 272 814 \$                                            | 5 278 900 \$ | 5 189 034 \$ |

### Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Les traitements et avantages sociaux sont répartis en fonction des effectifs des directions scientifiques (FRQNT 29,69 %, FRQS 37,50 %, FRQSC 32,81 %) (2016: FRQNT 30,77 %, FRQS 36,92 %, FRQSC 32,31 %).

Les loyers et assurances et l'amortissement des améliorations locatives, du mobilier de bureau et des équipements informatiques sont répartis en fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage à parts égales des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal (FRQNT 17,33 %, FRQS 65,34 %, FRQSC 17,33 %) (2016: FRQNT 17,37 %, FRQS 65,26 %, FRQSC 17,37 %) et au bureau de Québec (FRQNT 41,67 %, FRQS 13,72 %, FRQSC 44,61 %) (2016: FRQNT 42,25 %, FRQS 14,09 %, FRQSC 43,66 %).

Les honoraires professionnels, l'entretien et licences et les fournitures et approvisionnement sont répartis en fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage à parts égales des effectifs des services partagés (FRQNT 31,36 %, FRQS 35,59 %, FRQSC 33,05 %) (2016: FRQNT 31,96 %, FRQS 35,26 %, FRQSC 32,78 %).

Les déplacements et séjours sont répartis à parts égales en 2017 et 2016 (FRQNT 33,33 %, FRQS 33,34 %, FRQSC 33,33 %).

## 7. PLACEMENTS

Au 31 mars 2017, les placements sont constitués d'unités de compte d'investissement à intérêt élevé (CIIE) ou compte d'épargne à intérêt élevé (CEIE) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le CIIE ou le CEIE. Au 31 mars 2017, les unités portaient des taux d'intérêt variant de 0,80 % à 0,90 % (2016: 0,80 % à 1,05 %), selon les titres.

## 8. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

|                                                           | 2017       | 2016       |
|-----------------------------------------------------------|------------|------------|
| Apparentés sous contrôle commun                           |            |            |
| Fonds de recherche du Québec - Société et culture         | 237 732 \$ | 161 361 \$ |
| Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies     | 221 381    | 160 399    |
| Ministère de la Santé et des Services sociaux             | 54 958     | 70 000     |
| Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation | 53 055     | -          |
| Fondation du cancer du sein                               | 125 000    | 62 500     |
| Taxes à la consommation à recevoir                        | 38 658     | 24 767     |
| Autres                                                    | 15 417     | 35 453     |
|                                                           | 746 201 \$ | 514 480 \$ |

## 9. MARGE DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2020, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Si le Fonds n'est pas en mesure de rencontrer ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le ministre des Finances élaborent et mettent en oeuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt au taux moyen des acceptations bancaires d'un mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système REUTERS plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Au 31 mars 2017 et 2016, cette marge est inutilisée.

De plus, le Fonds dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ avec Desjardins ayant un taux d'intérêt au taux préférentiel plus 0,50 % (2016: taux préférentiel plus 0,50 %) garantie par les subventions à recevoir, et ce, jusqu'en novembre 2020. Au 31 mars 2017 et 2016, cette marge de crédit était inutilisée.

# 10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

|                                                       | 2017         | 2016         |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Apparentés sous contrôle commun                       |              |              |
| Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies | 146 589 \$   | 104 624 \$   |
| Fonds de recherche du Québec - Société et culture     | 72 223       | 62 290       |
| Traitements à payer                                   | 418 588      | 394 532      |
| Charges sociales à payer                              | 340 718      | 357 794      |
| Fournisseurs et charges à payer                       | 74 266       | 128 125      |
|                                                       | 1 052 384 \$ | 1 047 365 \$ |

# 11. APPORTS REPORTÉS

|                                                                                                 | 2016         | Apports de l'exercice | Montants constatés à titre de revenus de l'exercice | 2017          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------|
| <b>Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun</b>                                 |              |                       |                                                     |               |
| Ministère de la Santé et des Services sociaux                                                   | 2 682 469 \$ | 2 761 418 \$          | 2 241 982 \$                                        | 3 201 905 \$  |
| Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation                                       | 1 135 887    | 2 788 824             | 2 394 458                                           | 1 530 253     |
| Régie de l'assurance maladie du Québec                                                          | -            | 13 400 000            | 13 400 000                                          | -             |
| Fonds de recherche du Québec - Société et culture                                               | -            | 686 985               | 686 985                                             | -             |
| Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies                                           | -            | 276 547               | 276 547                                             | -             |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal    | -            | 70 000                | 70 000                                              | -             |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal | 39 668       | -                     | 39 668                                              | -             |
|                                                                                                 | 3 858 024    | 19 983 774            | 19 109 640 \$                                       | 4 732 158     |
| <b>Subventions du secteur privé</b>                                                             |              |                       |                                                     |               |
| Merck                                                                                           | - \$         | 5 000 000 \$          | 961 471 \$                                          | 4 038 529 \$  |
| Merck Sharp & Dohme Corp.                                                                       | 1 921 353    | 8 333                 | 1 174 469                                           | 755 217       |
| Pfizer                                                                                          | 291 407      | -                     | 28 522                                              | 262 885       |
| Fondation Antoine Turmel                                                                        | 216 580      | 350 500               | 335 446                                             | 231 634       |
| Fondation du cancer du sein                                                                     | -            | 433 996               | 427 330                                             | 6 666         |
| Association des radiologistes du Québec                                                         | -            | 81 700                | 81 700                                              | -             |
| Autres                                                                                          | 40 832       | 622 373               | 592 581                                             | 70 624        |
|                                                                                                 | 2 470 172    | 6 496 902             | 3 601 519                                           | 5 365 555     |
|                                                                                                 | 6 328 196 \$ | 26 480 676 \$         | 22 711 159 \$                                       | 10 097 713 \$ |

|                                                                                                                                                                   | 2015         | Apports de l'exercice | Montants constatés à titre de revenus de l'exercice | 2016         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|--------------|
| <b>Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun</b>                                                                                                   |              |                       |                                                     |              |
| Ministère de la Santé et des Services sociaux                                                                                                                     | 2 427 023 \$ | 1 842 322 \$          | 1 586 876 \$                                        | 2 682 469 \$ |
| Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation                                                                                                         | 1 486 541    | 2 678 820             | 3 029 474                                           | 1 135 887    |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal (auparavant Agence de la Santé et des Services sociaux du Québec) | 587 317      | 647                   | 548 296                                             | 39 668       |
| Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies                                                                                                             | -            | 59 971                | 59 971                                              | -            |
| Fonds de recherche du Québec - Société et culture                                                                                                                 | -            | 586 404               | 586 404                                             | -            |
| Régie de l'assurance maladie du Québec                                                                                                                            | -            | 13 400 000            | 13 400 000                                          | -            |
|                                                                                                                                                                   | 4 500 881    | 18 568 164            | 19 211 021                                          | 3 858 024    |
| <b>Subvention du secteur privé</b>                                                                                                                                |              |                       |                                                     |              |
| Merck Sharp & Dohme Corp.                                                                                                                                         | 3 100 000    | -                     | 1 178 647                                           | 1 921 353    |
| Pfizer                                                                                                                                                            | 244 967      | 46 440                | -                                                   | 291 407      |
| Fondation Antoine Turmel                                                                                                                                          | 200 500      | 350 500               | 334 420                                             | 216 580      |
| Association des radiologistes du Québec                                                                                                                           | -            | 91 834                | 91 834                                              | -            |
| Fondation du cancer du sein                                                                                                                                       | -            | 334 615               | 334 615                                             | -            |
| Fondation Graham-Boeckh                                                                                                                                           | -            | 21 797                | 21 797                                              | -            |
| Autres                                                                                                                                                            | -            | 542 050               | 501 218                                             | 40 832       |
|                                                                                                                                                                   | 3 545 467    | 1 387 236             | 2 462 531                                           | 2 470 172    |
|                                                                                                                                                                   | 8 046 348 \$ | 19 955 400 \$         | 21 673 552 \$                                       | 6 328 196 \$ |

## Montants constatés à titre de revenus de l'exercice

|                                                                    | 2017          | 2016          |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Subventions (note 3)                                               | 22 159 283 \$ | 21 316 501 \$ |
| Intérêts et autres revenus - Revenus de gestion et autres (note 4) | 551 876       | 357 051       |
|                                                                    | 22 711 159 \$ | 21 673 552 \$ |

## 12. SUBVENTIONS SPÉCIALES DE RECHERCHE REPORTÉES

Ce poste représente des montants reçus d'entreprises du secteur privé afin de permettre l'octroi de subventions spéciales de recherche au cours des prochains exercices.

### Fonds d'innovation Pfizer-FRSQ

Le Fonds d'innovation Pfizer-FRSQ a été créé en vertu d'une entente entre Pfizer Canada Inc. et le Fonds entrée en vigueur le 12 novembre 2007 et dont l'échéance était prévue en 2015. Les argents du Fonds d'innovation Pfizer-FRSQ devaient être dépensés au terme de la durée de l'entente sans quoi l'entente se renouvelait automatiquement pour une période d'un an. L'entente est renouvelée pour 2017.

Pfizer autorise le Fonds à percevoir à titre de frais d'administration reliés à la gestion administrative du Fonds d'innovation Pfizer-FRSQ et des initiatives stratégiques, les intérêts et revenus cumulés dans le Fonds d'innovation Pfizer-FRSQ jusqu'à concurrence et n'excédant pas 5 % du montant des subventions accordées annuellement par le Fonds d'innovation Pfizer-FRSQ. De plus, Pfizer autorise le Fonds à percevoir, à titre de remboursement des frais, les coûts des services de développement, d'amélioration continue, de suivi et/ou des frais d'évaluation scientifique de programmes.

Les montants se répartissent comme suit :

|                                                                                | 2017                | 2016                |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Fonds d'innovation Pfizer – FRQS</b>                                        |                     |                     |
| Capital                                                                        | 1 765 230 \$        | 2 655 112 \$        |
| Intérêts cumulés                                                               | 606 508             | 640 614             |
|                                                                                | <u>2 371 738 \$</u> | <u>3 295 726 \$</u> |
| <br><b>ÉVOLUTION DU SOLDE DES SUBVENTIONS SPÉCIALES DE RECHERCHE REPORTÉES</b> |                     |                     |
|                                                                                | 2017                | 2016                |
| <b>SOLDE AU DÉBUT</b>                                                          | 3 295 726 \$        | 5 587 803 \$        |
| <b>Augmentation</b>                                                            |                     |                     |
| Intérêts sur placements                                                        | 10 390              | 68 985              |
| <b>Diminution</b>                                                              |                     |                     |
| Fermeture Hypertension                                                         | -                   | (521 807)           |
| Montant constaté à titre de revenus de l'exercice                              |                     |                     |
| Bourses octroyées                                                              | (889 882)           | (1 753 100)         |
| Montant constaté à titre d'intérêts et autres revenus                          |                     |                     |
| Frais d'administration prélevés par le Fonds                                   | (44 496)            | (86 155)            |
|                                                                                | <u>(934 378)</u>    | <u>(2 361 062)</u>  |
| <br><b>SOLDE À LA FIN</b>                                                      | <u>2 371 738 \$</u> | <u>3 295 726 \$</u> |

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2017

|                                 | Mobilier de bureau | Équipement informatique | Améliorations locatives | Développement informatique | Total             |
|---------------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------|
| <b>Coût des immobilisations</b> |                    |                         |                         |                            |                   |
| Solde au début                  | 60 686 \$          | 369 734 \$              | 334 217 \$              | 599 722 \$                 | 1 364 359 \$      |
| Acquisitions                    | 699                | 65 110                  | -                       | 205 239                    | 271 048           |
| Dispositions                    | 866                | 104 423                 | -                       | 51 045                     | 156 334           |
| Solde à la fin                  | 60 519             | 330 421                 | 334 217                 | 753 916                    | 1 479 073         |
| <b>Amortissement cumulé</b>     |                    |                         |                         |                            |                   |
| Solde au début                  | 40 944             | 308 315                 | 137 520                 | 213 953                    | 700 732           |
| Amortissement de l'exercice     | 11 777             | 99 766                  | 36 752                  | 95 358                     | 243 653           |
| Dispositions                    | 866                | 104 423                 | -                       | 51 045                     | 156 334           |
| Solde à la fin                  | 51 855             | 303 658                 | 174 272                 | 258 266                    | 788 051           |
| <b>Valeur comptable nette</b>   | <b>8 664 \$</b>    | <b>26 763 \$</b>        | <b>159 945 \$</b>       | <b>495 650 \$</b>          | <b>691 022 \$</b> |

2016

|                                 | Mobilier de bureau | Équipement informatique | Améliorations locatives | Développement informatique | Total             |
|---------------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------|
| <b>Coût des immobilisations</b> |                    |                         |                         |                            |                   |
| Solde au début                  | 63 329 \$          | 407 157 \$              | 334 217 \$              | 569 971 \$                 | 1 374 674 \$      |
| Acquisitions                    | 574                | 49 752                  | -                       | 166 660                    | 216 986           |
| Dispositions                    | 3 217              | 87 175                  | -                       | 136 909                    | 227 301           |
| Solde à la fin                  | 60 686             | 369 734                 | 334 217                 | 599 722                    | 1 364 359         |
| <b>Amortissement cumulé</b>     |                    |                         |                         |                            |                   |
| Solde au début                  | 32 182             | 290 873                 | 100 767                 | 223 563                    | 647 385           |
| Amortissement de l'exercice     | 11 979             | 104 617                 | 36 753                  | 127 299                    | 280 648           |
| Dispositions                    | 3 217              | 87 175                  | -                       | 136 909                    | 227 301           |
| Solde à la fin                  | 40 944             | 308 315                 | 137 520                 | 213 953                    | 700 732           |
| <b>Valeur comptable nette</b>   | <b>19 742 \$</b>   | <b>61 419 \$</b>        | <b>196 697 \$</b>       | <b>385 769 \$</b>          | <b>663 627 \$</b> |

### 14. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 692 929 \$ au 31 mars 2017 (473 026 \$ au 31 mars 2016) à des bourses et des subventions qui seront octroyées au cours du prochain exercice. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régime de retraite

Les membres du personnel du Fonds participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les taux de cotisations pour le RRPE et le RRAS sont passés de 14,38 % à 15,03 %. Pour le RREGOP, le taux est passé de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (5,73 % au 1<sup>er</sup> janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi le Fonds verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2016).

Les cotisations du Fonds, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux opérations de l'exercice s'élèvent à 296 852 \$ (2016 : 271 107 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

## 15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

### Provisions pour vacances et maladies

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

## 16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Fonds est engagé par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'au 30 juin 2021 pour des locaux administratifs et des photocopieurs totalisant 3 911 816 \$ (2016 : 4 779 647 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement de dix ans.

Les paiements minimums futurs exigibles en vertu de ces baux s'établissent comme suit :

|      |                  |    |
|------|------------------|----|
| 2018 | 892 419          | \$ |
| 2019 | 912 818          |    |
| 2020 | 926 225          |    |
| 2021 | 942 651          |    |
| 2022 | 237 703          |    |
|      | <u>3 911 816</u> | \$ |

Au 31 mars 2017, les obligations du Fonds sont de 65 769 402 \$ (2016 : 55 503 618 \$) à l'égard des bourses et subventions, et ce, jusqu'au 31 mars 2021. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques et des crédits alloués annuellement par l'Assemblée nationale du Québec. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles à l'égard des bourses et subventions s'établissent comme suit:

|      |                   |    |
|------|-------------------|----|
| 2018 | 39 796 218        | \$ |
| 2019 | 18 694 604        |    |
| 2020 | 6 778 580         |    |
| 2021 | 500 000           |    |
|      | <u>65 769 402</u> | \$ |

## 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Certaines de ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 18. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante présente l'exposition du Fonds aux risques à la date de clôture des états financiers, soit au 31 mars 2017.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des placements et des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir.

La valeur comptable des actifs financiers représentent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir puisque ceux-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun, lesquelles sont des entités gouvernementales.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des subventions à recevoir et autres créances:

|                                                  | 2017           |    | 2016           |    |
|--------------------------------------------------|----------------|----|----------------|----|
| Subventions à recevoir et autres créances        |                |    |                |    |
| Moins de 30 jours suivant la date de facturation | 576 895        | \$ | 427 213        | \$ |
| De 30 à 60 jours suivant la date de facturation  | 6 270          |    | -              |    |
| De 90 à 365 jours suivant la date de facturation | 124 378        |    | 62 500         |    |
|                                                  | <u>707 543</u> | \$ | <u>489 713</u> | \$ |

## 18. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIER(SUITE)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et également de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers:

|                                                              | 2017              |    | 2016              |    |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|----|-------------------|----|
| Bourses et subventions à payer, créiteurs et charges à payer |                   |    |                   |    |
| Moins de 90 jours                                            | 5 469 936         | \$ | 6 488 145         | \$ |
| De 90 à 365 jours                                            | 4 918 273         |    | 3 859 275         |    |
| Plus de 365 jours                                            | 1 286 873         |    | 905 464           |    |
|                                                              | <u>11 675 082</u> | \$ | <u>11 252 884</u> | \$ |

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur ses placements à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

## 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.



### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Adoption : 21 juin 2016

Préalablement : Code d'éthique et de déontologie (adopté par le CA du FRSQ le 27 mars 2003)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30 a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30 r.1)

---

#### PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 27 mars 2003.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds de la recherche en santé du Québec est devenu le Fonds de recherche du Québec – Santé. Le Code d'éthique et de déontologie du FRSQ a été modifié le 21 juin 2016 pour devenir le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Ce nouveau code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (R.L.R.Q. c. M-15.1.0.1).

#### SECTION I

##### DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

#### Définitions

**2.** Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

« *Administrateur* » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds;

« *Fonds* » : le Fonds de recherche du Québec — Santé.

« *Établissement* » : établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

#### Mission du Fonds

Le Fonds de recherche du Québec — Santé a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement l'ensemble de la recherche sur la santé, y compris la recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, la recherche en santé publique et la recherche sur les services de santé. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

#### Valeurs éthiques

- 3.** Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

## SECTION II

### RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

#### Objectivité

- 4.** L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

#### Confidentialité

- 5.** L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

#### Conflit d'intérêts

- 6.** Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un

tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

#### *au moment des votes sur les octrois*

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

#### *en séance du conseil d'administration*

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

#### *Déclaration d'intérêts*

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

#### *Demande de financement en cours de mandat*

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

#### Participation à l'évaluation

- 8.** Les administrateurs ne peuvent participer, à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

#### Biens du Fonds

- 9.** L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

#### Position d'initié

- 10.** L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

#### Traitement de faveur

- 11.** L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

#### Cadeaux et avantages

- 12.** L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

### SECTION III

#### RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

##### Avantages indus

- 13.** L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

##### Information confidentielle

- 14.** L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

##### Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

- 15.** Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

- 16.** Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

## SECTION IV

### DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

- 17.** Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

- 18.** Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

- 19.** L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

- 20.** Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.



## SIGLES ET ACRONYMES

|         |                                                                                                   |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acfas   | Association francophone pour le savoir                                                            |
| ADARUQ  | Association des administrateurs et administratrices de la recherche universitaire du Québec       |
| ADESAQ  | Association des doyens des études supérieures au Québec                                           |
| CAI     | Commission d'accès à l'information                                                                |
| CHU     | Centre hospitalier universitaire                                                                  |
| CHUQ    | Centre hospitalier universitaire de Québec                                                        |
| CHUM    | Centre hospitalier universitaire de Montréal                                                      |
| CIRRIIS | Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale                     |
| CISSS   | Centre intégrés de santé et de services sociaux                                                   |
| CIUSSS  | Centre intégrés universitaires de santé et de services sociaux                                    |
| CORIM   | Conseil des relations internationales de Montréal                                                 |
| CRIR    | Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain                  |
| CRIUCPQ | Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec        |
| CRIR    | Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation                                            |
| CRIUGM  | Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal                          |
| CUSM    | Centre universitaire de santé McGill                                                              |
| ERA     | <i>European Research Area</i>                                                                     |
| ERA-NET | <i>European Research Area Network</i>                                                             |
| FARQ    | Fondation de l'Association des radiologistes du Québec                                            |
| FCI     | Fondation canadienne pour l'innovation                                                            |
| FIR     | Frais indirects de recherche                                                                      |
| FMSQ    | Fédération des médecins spécialistes du Québec                                                    |
| FNRS    | Fonds de la recherche scientifique (Belgique)                                                     |
| FRQ     | Fonds de recherche du Québec                                                                      |
| FRQNT   | Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies                                             |
| FRQS    | Fonds de recherche du Québec – Santé                                                              |
| FRQSC   | Fonds de recherche du Québec – Société et culture                                                 |
| FWO     | Fonds <i>Wetenschappelijk Onderzoek – Vlaanderen</i>                                              |
| HME     | Hôpital de Montréal pour enfant                                                                   |
| ICRA    | Institut canadien de recherches avancées                                                          |
| INESSS  | Institut national d'excellence en santé et services sociaux du Québec                             |
| INSERM  | Institut national de la santé et de la recherche médicale                                         |
| INTER   | Ingénierie de technologies interactives en réadaptation                                           |
| IRD PQ  | Institut de réadaptation en déficience physique de Québec                                         |
| IRSC    | Instituts de recherche en santé du Canada                                                         |
| IRSST   | Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail                                |
| ISSPLI  | Réseau pancanadien de la SRAP sur les innovations en soins de santé de première ligne et intégrés |
| MEDTEQ  | Consortium industriel de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec            |

|                    |                                                                                                                     |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MEES               | Ministère l'Éducation et de l'Enseignement supérieur                                                                |
| MESI               | Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation                                                           |
| Mitacs             | <i>Mathematics of Information Technology and Complex Systems</i>                                                    |
| MRIF               | Ministère des Relations internationales et de la Francophonie                                                       |
| MSSS               | Ministère de la Santé et des Services sociaux                                                                       |
| NAPHRO             | Alliance canadienne des organismes provinciaux de recherche en santé                                                |
| NE <sup>3</sup> LS | Réseau de recherche sur les aspects éthiques, économiques, légaux, sociaux et environnementaux des nanotechnologies |
| NSFC               | <i>National Natural Science Foundation of China</i>                                                                 |
| REPAR              | Réseau provincial de recherche en adaptation-réadpatation                                                           |
| SAGA               | <i>STEM and Gender Advancement</i>                                                                                  |
| SQRI               | Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation                                                             |
| SRAP               | Stratégie de recherche axée sur le patient                                                                          |
| UNESCO             | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture                                           |
| UQAM               | Université du Québec à Montréal                                                                                     |



## **Réalisation**

**Coordination et rédaction :** Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Santé et des services partagés des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQS :  
**[www.frqs.gouv.qc.ca](http://www.frqs.gouv.qc.ca)**.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN 978-2-550-78299-5 (imprimé)

ISBN 978-2-550-78300-8 (PDF)